

Les Cahiers de la SFSIC

Numéro 7 - Printemps 2012

Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication

www.sfsic.org

► **Directeur de la publication** : Alain KIYINDOU

► **Rédacteur en chef** : Brigitte CHAPELAIN

► **Comité de rédaction** : Aurelia LAMY, Laurence MONOYER-SMITH, Olivier PULVAR

► **Secrétaire de rédaction** : Gino GRAMACCIA

► **Le Conseil d'Administration de la SFSIC**

Claudine Batazzi, Françoise Bernard, Brigitte Chapelain, Nicole d'Almeida, Patrice de la Broise, Didier Chauvin, David Douyere, Philippe Dumas, Gino Gramaccia, Alain Kiyindou, Virginie Julliard, Aurelia Lamy, Anne Marie Laulan, Valérie Lépine, Cyril Masselot, Christian Le Moëne, Bernard Miège, Jean Mouchon, Teodora Pelage, Jacques Perriault, Odile Riondet, Hélène Romeyer, Virginie Spies, Béatrice Vacher, Marie-Michèle Venturini.

En couverture : Maison à colombages - Rennes - © Desouche

Composition, impression : Imprimerie Centrale, Université Bordeaux 1

Dépôt légal : juin 2012 - ISSN : 1959-6227

EDITORIAL

Ce numéro 7 des Cahiers de la SFSIC coïncide avec quelques événements majeurs de la SFSIC à savoir le 18^e congrès qui aura lieu à Rennes du 30 mars au 1^{er} juin 2012, sous le thème *La contribution des sciences de l'information - communication aux débats publics*. Ce moment fort de notre communauté scientifique permettra d'échanger et de débattre autour de la contribution des sciences de l'information - communication aux débats publics, mais aussi, de fixer notre spectre d'intervention. Une question reste en filigrane : Que peut-on dire aujourd'hui de la communication dans la (trans) formation d'une société ? Répondre à cette question, c'est, comme le dit très justement Jésus Martin Barbero, « *faire en sorte que les sciences de l'information et de la communication soient un lieu stratégique depuis lequel on va penser la société...* »¹. Nous ne pouvons que remercier le Préfics pour l'accueil de cet événement majeur de notre discipline. Un point de débat particulier portera sur l'évaluation des enseignants chercheurs avec notamment la participation du président de l'Aeres et du président de la section 71 du CNU. Il s'agira en l'occurrence de questionner l'évaluation dans ses modalités de mise en œuvre, mais aussi dans la vision qui l'oriente. En attendant, nous pouvons continuer à nous interroger sur le futur lauréat de la deuxième édition du Prix jeune chercheur francophone en Sciences de l'information et de la communication, puisqu'il ne sera dévoilé que pendant le congrès.

Une autre bonne nouvelle pour notre communauté scientifique, la Revue française des sciences de l'information et de la communication vient d'être lancée. Une présentation en est faite par ses deux créateurs dans les pages qui suivent. Cette nouvelle publication en ligne vient s'ajouter à la longue histoire éditoriale de la SFSIC.

Les Cahiers de la SFSIC ont désormais un comité de rédaction constitué par trois enseignants-chercheurs. Ce numéro s'est particulièrement attaché à interroger des phénomènes d'actualité comme les mobilisations et les réseaux, les pratiques participatives et Wikileaks. Vous pourrez y découvrir une nouvelle rubrique sur la formation et les relations avec le monde professionnel. Nous remercions tous les auteurs qui ont permis à ce numéro 7 de paraître et dont la lecture suscitera, nous l'espérons, votre intérêt.

Brigitte CHAPELAIN - brichap@club-internet.fr
Alain KIYINDOU - alain.kiyindou@msha.fr

1. Jésus Martin Barbero, « Sciences de la communication : champ universitaire, projet intellectuel, éthique », *Hermès*, n°38, 2004, pp.164.

SOMMAIRE

MEMOIRE, TEMOIGNAGE...

- ▶Hommage à Jean Meyriat - Bernard Miège 7

DANS L'ACTUALITÉ

Mobilisation et réseaux

- ▶Mobilisation Web 2.0 : le cas du Maroc
Abderrahmane Amsidder, Fathallah Daghmi, Farid Toumi 9
- ▶Mobilisation collective et web participatif - Fabien Granjon 14
- ▶Internet et politique en Chine - Séverine Arsène 20
- ▶Révolutions arabes et technologies de communication :
vers un nouvel horizon « cosmopolitique » ? - Laurence Allard 25
- ▶Concilier information, publication et mobilisation scientifique
Benoît Berthou 33

QUESTIONS DE RECHERCHE

Pratiques participatives

- ▶La cartographie du Web, un outil méthodologique pour les SIC ?
Romain Badouard 37
- ▶Typologie des pratiques participatives des fans - Mélanie Bourdaa 43
- ▶De l'effraction ludique au travail collaboratif :
blogs BD et pratiques participatives - Pierre-Louis Fort 48
- ▶Des productions créatives issues du jeu vidéo : les machinima
Fanny Georges 53
- ▶Le troisième âge sur Internet, un oxymore ?
Vers de nouvelles pratiques participatives palliant le retrait
de la vie sociale - Sandra Frey 57

L'évaluation en question

- ▶Note de travail, avis personnel et sans prétention scientifique
Philippe Dumas 62
- ▶Communication, organisation, évaluation : quelles relations ?
Sylvie Parrini-Alemanno, Christian Le Moëne 68
- ▶Evaluation, communication sociale, communication politique
Jacques Perriault 71
- ▶Recherches en communication : le cas de la Hongrie - Kalai Sandor 78
- ▶La Revue Française des Sciences de l'Information et de la Communication
(RFSIC) - Entretien avec Gino Gramaccia et Christian Le Moëne 83

DOSSIER : WIKILEAKS

- ▶ Du secret public au secret privé et vice versa - Yann Moulrier-Boutang85
- ▶ Wikileaks sous l'éclairage du triangle source-médias-publics
François Demers90
- ▶ Géopolitique de Wikileaks ou comment maîtriser le pouvoir
de nuisance d'Internet - Arnaud Mercier95
- ▶ Du journalisme de révélation ou d'investigation ? - Camille Descamps 100
- ▶ Wikileaks ou le paradoxe de la transparence
Lieutenant-Colonel Stéphane Dossé..... 105
- ▶ Qui lit Wikileaks ? - Gaël Villeneuve 110

REVUES D'AILLEURS

- ▶ Journal of Latin American Communication Research : JLACR
Olivier Pulvar 114

FORMATION, MONDE PROFESSIONNEL...

- ▶ La médiation dans une chaîne de télévision :
quelle place pour les chercheurs ? - Entretien avec Marie-Laure Augry 117
- ▶ Sic et jeux vidéo : théories et pratiques au sein d'une formation
innovante - Alice Herniaux 121
- ▶ « Primaires à gauche » au Monde.fr.
Quand les chercheurs ont la primeur d'un Newsgame
Philippe Useille, Aurélia Lamy 125
- ▶ La médiatisation numérique du vin
Gino Gramaccia, Marie-Isabelle Bardon 130

CARTE BLANCHE AUX DOCTORANTS

- ▶ REPLIC : l'association des doctorants - Mélanie Bourdaa 135
- ▶ L'art du son - Blandine Schmidt..... 139

HOMMAGE À JEAN MEYRIAT

► Bernard Miège¹

De mes contacts avec Jean Meyriat, je conserve des images fortes, et particulièrement trois qui en fait expriment bien ce qu'a été son action persistante et tenace pour la discipline des sciences de l'information et de la communication.

D'abord, celle du premier Président de la S.F.S.I.C., un président qui, s'il ne prétendait pas à la réputation littéraire et médiatique de certains de ceux avec qui il s'était lancé dans l'aventure de l'édification d'une discipline, a été, de longues années durant, une véritable cheville ouvrière de la société, ne rechignant pas aux petits boulots quotidiens, s'occupant de bien des affaires laissées en plan par d'autres membres du bureau, et notamment de la confection de La Lettre d'Inforcom, à la fois sur les plans éditorial, rédactionnel et matériel. Pour lui, les visées stratégiques s'incarnaient dans les tâches les plus humbles. Et son petit bureau de la rue Saint-Guillaume, débordant de papiers de toutes origines, portait les marques de cette activité qui pour moi est fort estimable.

Ensuite, celle, vers le milieu des années quatre-vingt, du Président la 71^e section du C.N.U. Élu sur la même liste que lui, je me souviens de la rudesse et du caractère conflictuel des échanges avec ceux à qui nous avons ravi la majorité, et qui ne s'en remettaient pas de ne pas pouvoir continuer à gérer sans critères affichés des promotions, aux risques du clientélisme.

C'est sous sa responsabilité, à la fois ferme et conviviale, qu'a été entreprise la première réflexion approfondie et opposable sur les spécificités des SIC ; connue sous la dénomination de « périmètre Meyriat » (une dénomination bien impropre car il ne s'agissait pas d'un bornage), elle a engagé la section dans la voie d'une caractérisation précise de ses fondements, qui si elle a été précisée par la suite en plusieurs occasions reste marquée par ses origines. S'affirmait ici la relation étroite que Jean Meyriat a toujours faite entre la S.F.S.I.C et la discipline rassemblée au sein de la 71^e section.

1. Professeur émérite de sciences de l'Information - Communication, GRESEC.

Président de la SFSIC (1988-1992)
Bernard.miege@u-grenoble3.fr

2. Deux citations, parmi d'autres, en témoignent de façon exemplaire : « Disons donc que toute communication a un contenu cognitif, plus ou moins important qui est l'information. Cela implique qu'il n'y a pas d'information sans communication. L'information n'est pas un acquis, un objet constitué, mais une modification par ajout ou transformation, de l'état de connaissance de celui qui la reçoit. » [Meyriat Jean, Information vs Communication ?, in Laulan Anne-Marie, « L'espace social de la communication – concepts et théories », Retz / CNRS, 1986, Paris, p. 65.

« Notre idée était que la communication est un processus dont l'information est le contenu ; l'une ne peut être comprise sans l'autre, l'étude de l'une et de l'autre ne fait qu'un [...] L'information ne peut être conçue que communiquée (ou communicable), sans quoi elle ne se distingue pas de la connaissance. Et la communication (humaine) ne mérite d'être l'objet d'une science autonome que si elle engendre l'information, sans quoi elle se dissout dans l'océan sans rivages des relations de quelque sorte que ce soit entre les humains. » [Meyriat Jean, Entretien avec les fondateurs de la SFSIC, SFSIC, reprographié, Paris, 1993, 16 pages.]

Enfin, celle du chercheur qui ne se satisfaisait pas d'un rapprochement opportuniste entre information et communication. Il a écrit assez vite des textes, simples en apparence mais décisifs, sur ce qui était fondateur dans la coexistence des deux dimensions². Et cela reste toujours actuel. À cet égard, pour lui, les principes passaient avant les effets de modes institutionnels ou les révérences aux simplifications médiatiques. Me revient en mémoire combien il était opposé aux entreprises de ceux qui, aussi bien au C.N.R.S qu'à l'I.E.P, n'ont eu de cesse de mettre à part la communication politique, au besoin en instrumentalisant la documentation. Je me souviens aussi de son souci, à un âge avancé, de laisser, grâce à ses archives, des repères historiques précis, sur les premiers temps des filières de formation ; la contribution que nous avons rédigée en commun a été une expérience inoubliable.

Courtois, disponible et toujours ouvert à mon égard, alors que bien des choses nous séparaient : la différence générationnelle, les spécialisations et la localisation de nos activités. Je ne peux prendre de distance pour lui rendre l'hommage qui lui est dû, car avec ces images fortes que je viens de rappeler, me reviennent avec émotion les relations que nous avions nouées.

Son action persévérante pour la construction de la S.F.S.I.C et l'édification des SIC, dans laquelle l'activité de la S.F.S.I.C. et celle de la 71^e section du C.N.U. allaient de pair, concomitamment, (j'insiste sur cet aspect central dans sa pensée et son action quotidienne), est pour beaucoup dans ce que nous sommes aujourd'hui. Sachons le reconnaître et faire connaître aux plus jeunes ce qu'a été son rôle. Incontestablement nous lui devons beaucoup. Sachons faire en sorte que la S.F.S.I.C la société scientifique de la discipline des SIC, soit effectivement à la hauteur des missions exigeantes que Jean Meyriat lui assignait.

MOBILISATIONS ET RÉSEAUX

MOBILISATION WEB 2.0 : LE CAS DU MAROC

► Abderrahmane Amsidder¹, Fathallah Daghami², Farid Toumi³

Le printemps arabe, ou ce qui convient désormais d'appeler les révolutions 2.0, a mis en exergue le rôle joué par les réseaux sociaux aussi bien en termes d'échange qu'en termes de coordination des actions communes. En effet, de nouveaux acteurs sans chef, sans étiquette politique, transgressant les formes traditionnelles des partis et usant du numérique ont fait éruption dans le paysage arabe prenant de court bon nombre d'analystes politiques et de régimes qui n'ont rien vu venir.

Ces nouveaux bouleversements politiques et sociaux en cours dans le monde arabe, y compris le Maroc, et dont le moteur principal est a priori la technologie numérique, sont de nature à bousculer notre perception du rôle des médias et des nouvelles technologies de l'information et de la communication (N.T.I.C) dans le processus du changement.

En effet, le rôle joué par les N.T.I.C et notamment les réseaux sociaux dans les révolutions en Tunisie et en Egypte a montré non seulement l'importance des usages dans cette région du monde en dépit de la fracture numérique, mais également la transformation de l'ordre politique par l'usage des moyens de communication d'un nouveau genre. Ces usages se révèlent radicalement différents comparés à ceux des générations précédentes : la presse, la radio et la télévision dont le coût prohibitif réservait ceux-ci aux pouvoirs établis.

C'est dans ce contexte de bouleversements sociopolitiques que nous interrogerons le principe de changement/mobilisation par les NTIC par l'analyse des pratiques des jeunes marocains fortement mobilisés après les révolutions Tunisienne et Egyptienne. Ainsi, comme l'affirme O. Laraki directeur de la géolocalisation et de la recherche sur Twitter, lors des événements en Tunisie et en Egypte, Twitter a enregistré une hausse exceptionnelle du trafic depuis les pays d'Afrique du Nord. Il convient de souligner à cet égard que cette hausse du trafic a eu pour conséquence l'organisation et la mobilisation du mouvement du 20 février 2011 au Maroc qui a réuni des centaines de milliers de personnes dans

1. Université Ibn Zohr
Agadir LARLANCO
Bibliographie à la demande :
amsidder@univ-ibnzohr.ac.ma

2. Université de Poitiers-
Migrinter (UMR 6588)
Bibliographie à la demande :
fdaghami@univ-poitiers.fr

3. Université Ibn Zohr
Agadir LARLANCO
Bibliographie à la demande :
ftoumi2000@yahoo.fr

tout le royaume réclamant des réformes en profondeur.

Peut-on voir en ces N.T.I.C un vecteur de mobilisation au Maroc? Ou bien s'agit-il là de la partie visible de l'iceberg ? Nous envisageons les N.T .I.C comme des vecteurs de mobilisation participant de manière active dans le processus du changement.

Nous nous intéresserons dans un premier temps à la description de l'évolution du champ médiatique marocain et à l'analyse des facteurs du déplacement paradigmatique de l'information, puis dans un second temps, nous aborderons la diffusion des NTIC dans le royaume. La deuxième partie de cet article retracera les pratiques et usages des NTIC par les jeunes marocains.

Évolution de l'espace médiatique au Maroc : un détour historique

Au Maroc, les grands médias demeurent sous influence de l'état. Certes, nous pouvons évoquer l'ouverture de l'espace médiatique, le pluralisme, l'avènement de groupes privés, etc. Cependant, il faut rester prudent sur la liberté de l'information et d'expression au Maroc qui est classé par Reporter Sans Frontières 135ème sur une liste de 178 pays.

Depuis les années 1990, la libéralisation entamée par le pouvoir marocain s'est traduite non seulement par l'existence d'une presse arabophone quantitativement importante issue du secteur privé, mais aussi par des attributions de licences progressives pour des radios privées (2006), l'édification d'un service public de télédiffusion (2005), et enfin par l'avènement de médias locaux (radios, TV et presse) et ce, dans l'optique de consolider la politique de régionalisation initiée par le pouvoir en place conscient de la diversité linguistique, voire culturelle du Maroc.

En effet, durant le protectorat, si la presse était caractérisée par un monopole des journaux français, à l'indépendance du Maroc, la presse partisane et la presse officielle règnent en maîtres absolus jusqu'aux débuts des années 1990. C'est à cette période que le roi Hassan II décide, en vue d'une transition politique préparant sa succession, de libéraliser le secteur médiatique. La presse indépendante fait son entrée au Maroc.

Les secteurs de la télévision et de la radio sont eux aussi concer-

nés par la libéralisation du secteur médiatique. C'est ainsi qu'en avril 2005, la radio et télévision marocaine (RTM), transformée en société anonyme sous la dénomination de Société Nationale de Radio et de Télévision (SNRT), voit sa mission de télédiffusion s'élargir. Désormais, la SNRT compte une trentaine de chaînes radios et télévision.

Cette libéralisation des médias audiovisuels intervient tardivement car les télévisions marocaines sont mises à mal avec l'apparition des chaînes paraboliques d'information particulièrement Aljazeera. Ainsi l'attrait pour la RTM et 2M a baissé considérablement en particulier en matière de crédibilité de l'information. À cet égard, l'enquête menée par nos soins montre que les marocains recourent à Aljazeera pour s'informer (F.Daghmi, O.Pulvar, F.Toumi, 2010).

L'avènement des réseaux

La connexion du Maroc en 1994 à la toile mondiale vient tardivement par rapport aux autres pays du Maghreb, notamment la Tunisie et l'Algérie reliés respectivement en 1991 et en 1993. Ce retard s'explique par le choix des autorités marocaines d'associer les entreprises du secteur privé et d'en faire un levier du développement d'internet au Maroc. Ainsi, en 2005 près de 130 fournisseurs d'accès partageaient le marché au Maroc. D'ailleurs, la plupart de ces PME disparaîtront en raison entre autres du nombre limité d'abonnés. La désertion des abonnements internet par les marocains s'explique par la faiblesse de l'infrastructure technique, l'accès, le coût de l'équipement et l'analphabétisme.

Sur un plan technique, la généralisation de l'accès à internet repose essentiellement sur les infrastructures en télécommunication dont dispose un pays. Or le nombre limité de lignes téléphoniques fixes freine le déploiement de l'accès internet large bande via des lignes ADSL et limite cet accès aux seules zones urbaines. Ainsi, en 2009, le Maroc compte seulement 479.786 abonnés à internet sur une population de plus de 30 000 000 d'habitants enregistrant un taux de pénétration de 1.50 %, loin derrière la Tunisie qui enregistre un taux de pénétration de 4.03 %. Cependant, l'accès universel à internet devient plus large si nous comptabilisons les clients de près de 3.000 structures mutualisées (cybercafés, cyberespaces) que compte le Royaume (UIT, 2009).

Le Maroc a donc œuvré plus dans le sens d'un accès universel

que dans le sens d'un service universel. Les coûts d'équipement et de l'accès à internet s'ajoutent au premier facteur pour freiner la généralisation des TIC dans les zones rurales au Maroc. Ainsi le Maroc compte seulement trois ordinateurs pour cent habitants contre sept pour la Tunisie (UIT, 2009).

Dans ce contexte, comment peut-on expliquer le phénomène de mobilisation par les NTIC ? L'enquête en boule de neige menée par nos soins à la suite du mouvement du 20 février 2011 au Maroc auprès de jeunes urbains de 18 à 34 ans, tranche d'âge et profil représentatifs des membres constituant le mouvement de grogne, montre des résultats pour le moins surprenants en terme de possession d'une connexion internet et de son utilisation : 89,2 % des enquêtés déclarent avoir un ordinateur et une connexion internet à domicile. Ainsi, sur un total de 130 jeunes interrogés, seuls 14 déclarent ne pas disposer d'un ordinateur personnel.

Ce résultat souligne un problème plus global : celui des disparités urbain/rural en termes d'accès et de service universel aux télécommunications. À titre d'illustration, la région du Souss-Massa-Daraa compte 3036 localités dites « blanches », c'est-à-dire non desservies par aucun moyen de télécommunication.

Parallèlement, nous constatons un usage intense d'internet avec tous les services annexes e-mail, messagerie instantanée et surtout les réseaux sociaux. Plus de 90% des personnes interrogées déclarent utiliser un réseau social plus d'une fois par jour avec une prédominance de facebook sur les autres réseaux. Cependant, les connexions au web 2.0 sont essentiellement cantonnées à la recherche d'amis et à l'émission des avis, ou opinions personnelles sur des thématiques qui le sont tout autant.

Le mouvement du 20 février qui a mobilisé des milliers jeunes est connu par plus de 80% des enquêtés, sans pour autant qu'il soit le véritable moyen de mobilisation (plus de 70% des réponses).

Conclusion

Les résultats préliminaires de cette enquête tendent à infirmer l'hypothèse selon laquelle les réseaux sociaux constituent à eux seuls une force mobilisatrice autour de thématiques importants (politiques, économiques et sociales).

Le web 2.0 a certes joué un rôle important pour préparer « la mise

à feu » (A.Rifaat, 2011). Mais d'autres facteurs doivent être pris en considération comme la frustration, le chômage, et le désir de liberté sans oublier le rôle joué par certains médias satellitaires qui ont contribué depuis le milieu des années 90 à l'éclatement des pôles de l'information avec un point de vue « endogène », en mettant en avant la proximité culturelle, religieuse, linguistique et surtout une information objective quitte à déplaire aux régimes en place.

L'apparition d'internet et surtout le développement du web2.0 avec la convergence téléphonie/internet et la baisse des coûts d'équipement et de connexion, le tout combiné au rôle militant de certains médias classiques (Aljazirra), ont permis un déplacement paradigmatique de l'information en faveur d'une généralisation d'une information indépendante.

MOBILISATIONS COLLECTIVES ET WEB PARTICIPATIF

► Fabien Granjon¹

Force est de constater qu'aujourd'hui, les capacités d'expression, d'organisation et de mobilisation ouvertes par Internet jouent un rôle non négligeable dans la construction et la réussite de certains conflits sociaux. Il est par ailleurs entendu que reconnaître les potentialités qu'offrent les plus récents réseaux d'information et de communication ne doit toutefois pas conduire à en faire les causes ou ressources exclusives de l'action contestataire, laquelle ne saurait exister sans prendre appui sur des engagements et des formes de socialisation politique préalables. En la matière, les visions déterministes et romantiques de l'action doivent être récusées et ce sont précisément ces utopies technicistes que s'appliquent par exemple à dénoncer Evgeny Morozov dans *The Net delusion* (2011), rappelant que « ce ne sont pas les tweets qui font tomber les gouvernements, mais bien la population ».

Dans un style dont on peut déplorer qu'il soit parfois trop proche de la rhétorique réactionnaire chère à Albert Hirschmann (1991), le chercheur biélorusse considère que sont systématiquement mal interprétés et surévalués les usages contestataires de l'Internet et qu'en aucune façon le réseau des réseaux ne doit être tenu en capacité de structurer des mobilisations citoyennes susceptibles d'étendre « réellement » la démocratie. À l'insouciance « technobéate » des cyber-utopistes, Morozov répond ainsi par un pessimisme théorique dont on aurait cependant souhaité qu'il fût un tant soit peu couplé à un « optimisme de la volonté » ou, à tout le moins, à un effort d'évaluation empirique plus serré. L'essayisme médiatique qui fait rage outre-Atlantique et oppose ainsi les partisans du « small change » (e.g. Gladwell, 2010) aux évangélistes du « big change » (e.g. Shirky, 2010) ne mérite sans doute pas plus d'une heure de peine. Les uns se complaisent dans des généralisations abusives faisant du web participatif la nouvelle panacée numérique, tandis que les autres nient l'éventualité même d'homologies structurales pouvant exister entre certaines formes contemporaines d'engagement et les programmes d'action des médias so

1. CEMTI - Université Paris 8
SENSE - Orange Labs
fabien.granjon@wanadoo.fr

Sans tomber dans l'un ou l'autre de ces théoricismes sans nuance, sans doute est-il utile de prendre l'exacte mesure empirique du rôle non négligeable qu'ont pu jouer les TIC en général et le web participatif en particulier dans certaines mobilisations sociales récentes, à l'instar de la place qu'ont tenu les sites de réseaux sociaux dans la crise sociale tunisienne conduisant le président Ben Ali à quitter le pouvoir.

Dans un pays frappé par la censure, Facebook est devenu, avec deux millions de comptes, à la fois le média et la plateforme d'échange les plus populaires. En l'espèce, les activités en ligne dénonçant les abus du régime dictatorial semblent bien avoir été l'expression (i.e. à la fois une représentation et un élément du processus) d'« un contre-projet face au monde hiérarchique du pouvoir, de ses cérémonies officielles et de sa discipline quotidienne » (Habermas, 1993 : VII). Facebook a notamment permis que se déterritorialisent des événements locaux, notamment ceux à forte charge symbolique (immolations, récits des répressions policières, arrestations, etc.), travaillant ainsi à la construction de l'indignation et à la convergence du sens sur les sites de réseaux sociaux (formation du consensus), mais aussi à la constitution d'un potentiel positif de mobilisation et à l'activation de la révolte (mobilisation pour l'action - Klandermans, 1984).

Encore faut-il préciser que cet investissement numérique n'est cependant pas tout à fait nouveau et s'inscrit dans une histoire de la « cyberdissidence » tunisienne (Lecomte, 2009). Dès la fin des années 1990, des protestations furent ouvertes à l'encontre du pouvoir via des forums, des sites et des listes de diffusion (Takriz, Tunezine, RéveilTunisien, Nawaat, Tunisnews, Alternatives Citoyennes, etc.) parfois très suivis, notamment lors du second volet du Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI) de Tunis, ou bien lors d'initiatives telle que la manifestation en ligne « Yezzi fock ! », assez largement reprise par des médias étrangers (e.g. CNN ou Al Jazeera).

C'est donc progressivement que la blogosphère, puis les sites de réseaux sociaux sont apparus comme des espaces majeurs de la contestation. Outre l'émergence de ces espaces d'interprétation où attentes, valeurs et représentations des résultats de l'action sont travaillées par les conversations, le réseau hacktiviste An-

nymous aurait également permis une extension de la surface des conflits à la toile, notamment via des attaques distribuées par déni de service (DDoS) dirigées sur des sites gouvernementaux, dont celui du Premier ministre, ou encore en piratant le site de la télévision nationale TV7. Il aurait aussi contribué à attirer l'attention des médias occidentaux (France 24 et Al Jazeera reprendront par exemple des vidéos tournées par des manifestants), condition de possibilité à ce que se constitue un mouvement de solidarité international.

À l'évidence, la force du participatif n'est-elle jamais si apparente que dans les nombreux pays où la liberté d'expression et de la presse n'est pas simplement menacée par les effets de la professionnalisation, de la concentration économique ou du sensationnalisme, mais par la censure et le contrôle de pouvoirs autoritaires (interdiction des rassemblements, de partis d'opposition, etc.). Les mobilisations informationnelles (Cardon, Granjon, 2010) constituent alors souvent les principales voies d'expression de la dissidence et de la contestation.

En Chine, en Birmanie, en Iran, en Tunisie ou en Egypte, ce sont aussi les blogueurs et les collectifs dissidents de production de contre-information qui aujourd'hui parviennent à faire émerger des voix contestataires et à rendre visible et publique (à l'intérieur et à l'extérieur des frontières) une certaine conflictualité sociale. Les formes de la contestation se trouvent alors étroitement articulées aux outils d'information-communication permettant, parfois à des individus isolés, d'exprimer et de faire circuler des informations sur les conflits sociaux en échappant aux contrôles et aux censures. Dans les pays connaissant un contrôle étatique de l'information, les médias alternatifs numériques offrent à l'évidence une des principales ressources pour constituer des collectifs et faire naître des mobilisations. Le manque de liberté d'expression conduisant à l'impossibilité de structurer des « subjectivités rebelles » en des espaces publics oppositionnels concrets (associations, partis, syndicats, etc. - Negt, 2007) susceptibles de porter leurs expressions et revendications au sein d'espaces publics médiatique et politique plus larges se traduit ainsi par un investissement dans le domaine numérique. Pour le dire avec les termes de Jürgen Habermas, quand il est patent que les garanties statutaires de l'Etat, tout autant que les médias

de masse, n'autorisent ni une auto-organisation politique de la société, ni même la possibilité d'une formation informelle des opinions au sein d'espaces publics autonomes, les potentiels critiques et de résistance tendent à s'actualiser sur Internet. Non parce que l'engagement y serait somme toute plus aisé ou plus confortable, mais plutôt parce que le réseau des réseaux constitue notamment un substrat social hétérogène (un public large), composé de sujets interconnectés, donc contactables dans un cadre conversationnel plus « ordinaire » et dont on peut penser qu'ils sont mobilisables dans des projets politiques critiques.

Plus généralement (i.e. en dehors des cas de censure les plus explicites), les mobilisations informationnelles sont construites (tout) contre l'espace public médiatique dominant dans une volonté de réarmer l'opinion publique et d'augmenter la capacité de pression des citoyens. Elles s'appuient alors sur la dimension participative du web afin de faire émerger des arènes publiques où se donnent notamment à voir des référents sémantiques alternatifs aux formes narratives des médias dominants. Ces arènes peuvent être appréhendées comme une forme de réponse citoyenne à l'évolution d'un espace public médiatique qui tend à se soumettre « à des contraintes de sélection toujours plus puissantes » (Habermas, 1993 : XVI), à réserver la prise de parole à quelques individus et à envisager ses publics comme de simples destinataires. Elles proposent d'autres entités signifiantes, d'autres formes expressives, notamment en se construisant comme des espaces de débat et d'échange permettant que s'expriment des formes de délibération non conformes aux conventions du débat public, tel qu'il se donne notamment à voir dans les médias.

Dans tous les cas, il s'agit de considérer la portée effective de ces alternatives, de leurs connexions éventuelles avec l'espace public politique, ainsi que du rôle qu'elles jouent dans la capacité des publics à s'organiser pour agir sur les problèmes qui les affectent. Et s'il est difficile de tenir un discours englobant quant à la portée générale de ces mobilisations informationnelles, il reste cependant possible de souligner qu'elles participent, avec plus ou moins de succès, au renouvellement des formats d'énonciation, comme à celui des espaces d'interlocution. Elles contribuent à faire évoluer les modalités de production de l'espace public et sont en cela l'un des vecteurs du changement dans l'économie de la représentation médiatique. Certains mouvements populaires

récents tendraient à démontrer que ces investissements numériques ayant un caractère décentralisé, immédiat et réactif, participent pleinement à l'intéressement de nouveaux publics et sont de ce fait susceptibles de donner naissance à des formes d'association citoyenne dont les activités peuvent dépasser la production de biens symboliques d'information en ligne, pour s'incarner concrètement dans des pratiques offline d'expérimentation et de mobilisation. L'intentionnalité collective et le regroupement prennent forme sur un fond discursif et les membres de ces publics font l'expérience de leur coexistence autour du partage d'un monde commun symbolique. Aussi, est-il effectivement indispensable de rappeler que le dépassement de cette coalition vers l'action dépend d'autres dynamiques qui ne sauraient être cantonnées aux seuls espaces symboliques, fussent-ils numériques.

Bibliographie

CARDON (Dominique), GRANJON (Fabien), *Médiactivistes*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2010.

GLADWELL (Malcom), « Small Change. Why the revolution will not be tweeted », *The New Yorker*, 4 octobre 2010, http://www.newyorker.com/reporting/2010/10/04/101004fa_fact_gladwell.

HABERMAS (Jürgen), *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1993.

HIRSCHMANN (Albert O.), *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Paris, Fayard, 1991.

KLANDERMANS (Bert), « Mobilization and Participation: Social-Psychological Expansions of Resource Mobilization Theory Cyberspace and Identity », *American Sociological Review*, vol. 49, n° 5, 1984, pp. 583-600.

LECOMTE (Romain), « Internet et la reconfiguration de l'espace public tunisien : le rôle de la diaspora », *tic&société*, vol. 3, n° 1-2, 2009, <http://ticetsociete.revues.org/702>.

MOROZOV (Evgeny), *The Net delusion. How not to liberate the world*, London, Penguin Books, 2011.

NEGT (Oskar), *L'espace public oppositionnel*, Paris, Payot, 2007.

SHIRKY (Clay), *op. cit.* ; DUVAL (Jared), *Next Generation Democracy: What the Open Source Revolution Means for Power, Politics, and Change*, Bloomsbury Publishing, 2010.

INTERNET ET POLITIQUE EN CHINE

► Séverine Arsène¹

En deuxième position dans le classement des cent personnes les plus influentes du monde établi par le magazine Time en 2010, on trouve Han Han, un écrivain, pilote automobile et surtout blogueur chinois. Il se trouve mieux placé que le prix Nobel de la paix Liu Xiaobo (4^e place) qui, lui aussi, accorde une grande importance à Internet. Ces personnages incarnent à eux deux la réalité contrastée du web chinois : si l'un est parfois considéré comme le blogueur ayant la plus grande audience au monde, le nom de l'autre est systématiquement censuré par les autorités chinoises.

Un web prolifique

Han Han, 29 ans, est une icône populaire emblématique de la génération « post-80 », celle qui n'a pas connu la Chine maoïste mais seulement l'ouverture économique et le passage au système capitaliste. Avec son côté « bling-bling », son style d'écriture souvent jugé superficiel, mais aussi sa touche « rebelle » et critique, il incarne assez bien les grandes tendances du web chinois.

En effet, les 485 millions d'internautes chinois sont généralement assez jeunes (près de 60 % ont moins de trente ans). Ils sont aussi le plus souvent urbains, ils sont un peu plus diplômés que la moyenne des Chinois et ont de meilleurs revenus. On observe, il est vrai, une certaine diversification des profils des internautes chinois à mesure que le développement d'Internet se fait dans les provinces plus reculées et dans des zones plus rurales. Cependant les premières années du développement d'Internet ont été marquées par l'affirmation d'une culture propre à la génération « post-80 ».

Les services en ligne les plus utilisés sont les moteurs de recherche (Baidu), les messageries instantanées (QQ), le téléchargement de musique, la lecture des informations et les blogs. Le commerce en ligne connaît une croissance très forte notamment avec des sites de commerce C to C (Taobao), ou d'achat groupé (Ftuan). Il faut souligner la grande vitalité des blogs chinois. Il y en aurait 318 millions en Chine même si tous ne sont pas forcément actifs.

1. Yahoo ! fellow, Université Georgetown
Bibliographie détaillée à la demande
s e v e r i n e . a r s e n e @
sciences-po.org

Arsène Séverine, *La prise de parole des internautes chinois. Normes sociales et naissance des mobilisations*, thèse IEP de Paris, 2009. Texte remanié à paraître, Karthala, 2011.

Le microblog est en pleine croissance avec 195 millions d'utilisateurs de sites comme Weibo, dépassant les forums de discussion qui ont longtemps été le support des discussions les plus animées sur le web chinois. Ainsi, comme partout dans le monde, Internet sert d'abord à se divertir, à rester en contact avec ses connaissances mais aussi à s'exprimer. D'après les entretiens que j'ai pu mener auprès d'internautes à Pékin, le fait même d'avoir accès à ces services et de tenir son propre blog leur donne le sentiment d'appartenir à une génération d'avant-garde, plus moderne, plus connectée avec le monde.

Un web contrôlé

L'Internet chinois est pourtant soumis à un système de censure très sophistiqué. Celui-ci fonctionne sur au moins trois plans. Tout d'abord il existe un système de filtrage des contenus par URL ou par mots-clés. L'infrastructure du réseau chinois est conçue de telle sorte que toutes les informations qui entrent et sortent du pays passent par un petit nombre de serveurs qui filtrent les paquets d'informations, et qui rendent par exemple impossible l'accès à certains sites d'associations de défense des Droits de l'Homme (Human Rights Watch). Ce système centralisé et automatisé de filtrage et de blocage des contenus est surnommé le «Grand Pare-feu».

Par ailleurs tous les sites qui offrent la possibilité de commenter les informations ou d'écrire son propre blog sont légalement responsables des contenus publiés par les internautes. La loi les oblige notamment à engager des employés pour surveiller les contenus, ou bien à mettre en place des systèmes de filtrage automatique. Sur certains sujets sensibles, les forums de discussion peuvent être fermés, temporairement ou définitivement. Les fournisseurs de services sont également tenus de communiquer les coordonnées de leurs utilisateurs à la demande des autorités, ce qui a déjà conduit à l'arrestation de dizaines de blogueurs. De fait ce sont les fournisseurs de services qui exercent la plus grande partie de la censure au quotidien.

Une troisième dimension à ne pas négliger est celle de l'autocensure. En effet les risques pris par les internautes ne sont pas clairement définis. En l'absence de repères fermes, les internautes sont souvent amenés à être plus prudents qu'il n'est nécessaire et

à s'abstenir de publier leurs opinions sur des sujets sensibles. La censure n'empêche cependant pas les internautes d'accéder aux informations qu'ils recherchent. Il existe de nombreux moyens techniques de contourner les mesures de filtrage, en utilisant par exemple des proxys ou des VPN. Sur les forums de discussion, les internautes jouent beaucoup sur les mots pour discuter de sujets sensibles. Par exemple lors de la remise du prix Nobel de la paix 2010 à laquelle Liu Xiaobo n'a pas pu se rendre, les autorités ont dû successivement prohiber les caractères Norvège, Oslo, puis « chaise vide » et même « saumon ».

Cette stratégie de contournement a fini par faire partie intégrante de la culture des internautes, qui ironisent bien souvent sur la censure elle-même. Lorsque leurs écrits sont effacés en ligne, ils disent qu'ils ont été « harmonisés », en écho aux slogans officiels sur la construction d'une société harmonieuse. En réponse aux campagnes de lutte contre la « vulgarité » qui sont menées par les autorités, ils ont inventé une mascotte nommée « caonima », qui se lit « cheval de l'herbe et de la boue », mais qui se prononce comme « nique ta mère ». Cette mascotte a circulé sur le web chinois sous toutes les formes possibles: clip vidéo, chanson, bande dessinée et elle a même engendré des produits dérivés... Ainsi, non seulement la censure n'est pas totalement efficace, mais elle peut même être contreproductive dans le sens où elle contribue à détériorer l'image des autorités. En revanche son rôle est surtout symbolique. Elle rappelle aux internautes qu'ils sont surveillés et qu'il y a des limites à ne pas dépasser.

Stratégies narratives

De fait la ligne rouge est la remise en cause du statu quo politique, ce qui inclut le régime de parti unique et l'unité de la nation. Il est donc quasiment impossible de défendre l'indépendance du Tibet ou de critiquer le Parti communiste dans son ensemble.

En revanche le Parti lui-même tient un discours propagandiste sur la nécessité de la modernisation de la nation, qui passe notamment par la défense de la propriété privée, l'éducation et même par la lutte contre la corruption au sein des administrations locales. Les citoyens qui cherchent à défendre leurs droits s'appuient sur ce discours pour mettre le Parti devant ses contradictions et obtenir gain de cause, qu'ils soient victimes de bavures

policières ou d'expropriations illégales par exemple. La mise en récit des injustices est donc devenue un enjeu très important dans le développement des mobilisations.

Or celle-ci a bien souvent pour support des blogs ou des forums, qui permettent de prendre de court les autorités en rendant publiques les situations scandaleuses et en prenant à témoin les autres internautes. Les cas où les plaignants ont obtenu gain de cause en usant de cette stratégie sont de plus en plus nombreux. La construction d'usines polluantes a été arrêtée, des cadres locaux ont été évincés ou obligés de faire des excuses publiques par exemple. Le cas le plus célèbre, mais aussi l'un des plus anciens (2003), s'appelle le « scandale Sun Zhigang », du nom d'un travailleur migrant mort dans un centre de rétention où il avait été placé au motif qu'il ne pouvait pas produire de justificatifs de résidence dans la ville de Canton. L'histoire de son décès, publiée sur Internet, avait créé un tel scandale que la loi sur le traitement des travailleurs migrants avait été modifiée. Ce scandale a prouvé que l'action conjuguée des victimes, des internautes indignés, de quelques blogueurs influents et de la presse (qui relaie ces informations sur des supports plus officiels) pouvait avoir un impact politique considérable.

Devant cette évolution, les autorités développent maintenant de nouvelles stratégies de veille qui leur permettent, non plus d'étouffer les informations, mais de proposer au plus vite des mises en récit favorables au Parti, quitte à désigner des coupables parmi des dirigeants subalternes pour montrer la réactivité du Parti et sa capacité d'écoute de la population. En somme elles se trouvent confrontées, toutes proportions gardées, à des problématiques qui ne sont pas si éloignées de celles que connaissent les démocraties, en termes de « storytelling » et de construction des problèmes publics.

Bibliographie

Lagerkvist Johan, *After the internet, before democracy : competing norms in Chinese media and society*, Berlin, Peter Lang, 2010.

Qiu Jack Linchuan, *Working-class network society : communication technology and the information have-less in urban China*, Information revolution and global politics, Cambridge, Mass., MIT Press, 2009.

Statistical Report on Internet Development in China, Pékin, CNNIC, juillet 2011, disponible sur : <http://www1.cnnic.cn/download/2011/cnnic28threport.pdf> [consulté le 30 septembre 2011].

Tai Zixue, *The Internet in China: cyberspace and civil society*, Routledge, 2006.

Wu Xu, *Chinese cyber nationalism : evolution, characteristics, and implications*, Lanham, Lexington Books, 2007.

Yang Guobin, *The power of the Internet in China : citizen activism online*, New York, Columbia University Press, 2009.

Zheng Yongnian, *Technological empowerment : the Internet, state, and society in China*, Stanford, Calif., Stanford University Press, 2008.

RÉVOLUTIONS ARABES ET TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION : VERS UN NOUVEL HORIZON « COSMOPOLITIQUE » ?

► Laurence Allard¹

Que cela soit au sujet des dernières révolutions dans le monde arabe de janvier-février 2011, ou des émeutes anglaises d'août 2011, mais aussi originellement à propos des manifestations post-électorales de juin 2009 en Iran, un nouveau slogan semble fleurir sur internet : voici venu le temps des mobilisations 2.0, des manifestations ou des émeutes organisées par SMS ou tchat BBM, des soulèvements impulsés par Facebook et des révolutions en live sur Twitter. Ce nouveau slogan se heurte cependant à l'analyse critique de certains sociologues et chercheurs qui cherchent à tempérer les excès de la pensée magique du déterminisme technologique. Une référence revient souvent sous la plume de ces derniers, Evgeny Morozov, chercheur invité à l'Université de Stanford et auteur de notamment *The Net Delusion : The Dark Side of Internet Freedom*².

L'argument d'Evgeny Morozov est de fait largement recevable : internet n'est pas plus naturellement une technologie de libération qu'une technologie d'oppression. Les censures des réseaux télécoms en Grande-Bretagne avec le service de tchat par les mobiles BlackBerry pendant les émeutes d'août 2011, ou leur coupure intégrale en Egypte le 27 janvier 2011, montrent qu'en effet les technologies de communication sont aisément censurables et peuvent être aussi utilisées comme technologies de surveillance pour les dictateurs. Il est dommage que cette mise en avant de l'ambivalence d'internet et de la téléphonie mobile par Morozov, par ailleurs fin connaisseur de « la face cachée » d'internet et des pratiques de censures mais aussi d'attaques des sites par des hackers d'Etat, donne lieu à une rhétorique de l'ambivalence et à un scepticisme consensuel, qui peut empêcher d'approfondir la recherche à ce sujet.

L'article de Malcom Gladwell³ a contribué à transformer ce déni du rôle de ces technologies de communication en doxa et entre ceux qui vendent la révolution 2.0 et ceux qui clament que la révolution ne sera pas twittée, il ne devrait pas être nécessaire de choisir son camp. En revanche, il est urgent de contribuer à une approche com-

1. Université Lille 3, Chercheuse associée à l'IRCAV-Paris 3 <http://www.culturesexpressives.fr> et <http://www.mobactu.fr>

préhensive du rôle d'internet et du mobile dans ces mouvements par le biais de recherches situées. Pour ce faire, nous avons pratiqué une ethnographie digitale en temps réel des deux révolutions de Tunisie et d'Égypte en nous situant explicitement comme un observateur lointain pouvant lire/voir en direct une révolution en marche⁴. Et ce sont ces traits de la visibilité, de la scénarité et la temporalité et du changement d'échelle globale (scability) que configurent internet et le mobile que voudrait mettre en avant cet article synthétisant des données ethnographiques du web, et interrogeant *in fine* l'horizon cosmopolitique contemporain ainsi modelé par les technologies de communication.

Politiques de la visibilité : continuums techniques et cercles conversationnels en Tunisie.

Nous avons d'abord été frappés par le rôle joué par les images de la « télévision du peuple » comme la qualifiait les bloggeurs activistes du site de l'opposition Nawaat⁵. De fait, la révolution tunisienne a été filmée par ceux qui étaient aussi les manifestants depuis leurs téléphones mobiles. Parmi toutes les vidéos mobiles qui ont été envoyées et archivées par Naawat, ou sur celles qui étaient chargées sur la chaîne Youtube⁶, il faut mentionner l'une des toutes premières postées sur Youtube⁷ et que les veilleurs de la chaîne Al Jazeera ont repérée sur Facebook comme il est raconté dans cet article⁸. La vidéo montre une manifestation faisant suite à l'immolation par le feu de Mohamed Bouazizi dans la ville de Sidi Bouzid. Et suivant le témoignage de celui qui a posté la vidéo sur internet avec le cousin du jeune vendeur, « nous aurions pu protester encore pendant des années encore, sans images personne ne se serait intéressé à nous. » En effet, Mohamed Bouazizi n'était pas le seul jeune homme à avoir protesté en payant de sa vie, les heurts de Sidi Bouzid n'étaient pas les premiers mais de ces derniers faits, aucune vidéo ne pouvait en témoigner⁹.

On peut donc souligner ici le rôle de mise en visibilité des manifestations de révolte, suscitées par le suicide d'un jeune homme diplômé et vendeur de rue, joué par les vidéos filmées à l'aide des caméras de téléphones mobiles circulant ensuite sur internet sur différents types de site de publication et partage de contenus. Rappelons qu'avec 7 millions d'abonnés à la téléphonie sur une population de 10 millions et 36 % des habitants accédant à Internet et 17,55 % de taux de pénétration de Facebook¹⁰, la prise de vue et la mise en ligne sur internet des photos et vidéos mobiles peuvent constituer des usages allant

de soi¹¹ dans de telles circonstances. On peut également mentionner l'hypothèse, de par leur durée ou leur format, que les vidéos mobiles des manifestations ont aussi transité sous forme de MMS - la 3 G étant installée depuis début décembre en Tunisie - entre individus, familles et amies parallèlement au fait d'être postées sur le postereous de *Nawaat*, ou sur le site de partage vidéos comme YouTube. Ce circuit de diffusion des images de proche en proche, puis à une échelle plus globale a alimenté les conversations qu'elles soient interpersonnelles ou sous la forme de commentaires en ligne sur Facebook, ou de messages d'information sur Twitter. Ces images ont nourri des conversations qui toutes deux ont constitué l'un des carburants des mobilisations. On oublie trop souvent la fonction « visionneuse » du téléphone mobile comme l'ont noté Joëlle Menrath et Anne Jarrigon sur *Les usages du mobile en France*¹², ainsi que la fonction « d'amorces conversationnelles » pointée par Marc Relieu et Julien Morel¹³ des photos et vidéos mobiles. Les interactions interpersonnelles autour d'images à commenter qu'aménage le téléphone mobile - à la fois caméra et écran - ont sans doute nourri la mobilisation populaire en ressources factuelles comme des images de répressions, mais également en ressources de sentiments empathiques comme ces vidéos montrant des foules massivement rassemblées. Il existe également ce que nous désignons dans notre ouvrage *Mythologie du portable*¹⁴ des « pratiques de transfert » entre les différents terminaux et technologies de communication, c'est-à-dire l'utilisation des cartes mémoire des téléphones pour échanger des vidéos ou la gravure de collections de vidéos mobiles mises en ligne sur des CD. Ces voies de communication empruntant les supports matériels des images sont aussi à prendre en compte dans la compréhension du circuit de diffusion et de réception des images de la révolution tunisienne à l'échelle du pays.

Ainsi à la fois matériellement et symboliquement, les images de violences et de protestation massive ont essaimé dans le pays, depuis le centre jusqu'à la Capitale, dans le cadre d'un continuum technologique articulant prise de vue par téléphone mobile, envoi sur le réseau 3G et mise en ligne sur les services de publication sur le web, ainsi que les sites de réseaux sociaux. Privilégier Facebook, Twitter plutôt que Youtube et Nawaat, mettre l'accent sur Internet au détriment du mobile, dénier le courage physique des manifestations et rester sourds à leurs conversations, n'a pas beaucoup d'intérêt d'un point de vue heuristique, comme le documentent ces continuums techniques et circuits conversationnels à la fois locaux et globaux.

La place Tahrir comme scène d'un live révolutionnaire.

Dans un ouvrage rédigé en 2005¹⁵ consacré à l'activisme sur internet, nous en avons formalisé les traits typiques à savoir une cause constituée en problème public à travers sa mise en scène au sein d'une arène publique pour qu'elle devienne mobilisatrice d'un public émergeant autour d'un motif d'action. En janvier et février 2011, certains ont pu connaître ce sentiment inédit d'avoir assisté depuis Paris à la première révolution en live sur internet grâce aux images prises depuis la place Tahrir. Bien évidemment, ce sont des mouvements sociaux plus anciens protestant à la fois au plan social et politique qui ont rendu pensables cette révolution, dont l'acte final s'est joué sur cette place. Et encore une fois, il ne faudrait pas substituer à la force des femmes et des hommes celle de leurs moyens de communication. Concernant la séquence révolutionnaire de janvier-février conduisant à la démission de Moubarak le 11 février 2011, il semble aujourd'hui important de relever la dimension temporelle de cette dramaturgie révolutionnaire en plus du caractère scénique de cette arène publique, démontrant une fois encore comment les dynamiques de mobilisation doivent être prises en considération à la fois tant au plan des dimensions collectives, mais aussi publiques¹⁶.

La place Tahrir a été constituée en arène publique digitale de la mobilisation collective de par les filmages en direct depuis les mobiles des manifestants et de la webcam de la chaîne d'Al Jazeera¹⁷. Il faut noter ici la forte proportion de jeunes dans le pays et leur fort taux d'équipement en technologies de communication dont essentiellement en téléphone portable, soit 30 % de la population équipé à plus de 40 % en mobile contre plus de 20 % ayant accès à Internet¹⁸. Insistons également sur le fait que l'Égypte fait partie des pays dont l'accès à Internet s'effectue d'abord par le mobile avec 70 % de navigateurs web mobile only, c'est à dire n'étant jamais utilisés sur un ordinateur¹⁹. Et de fait, c'est grâce au filmage par les téléphones mobiles des manifestants diffusé en direct sur internet par mobile qu'il était possible de suivre les grandes manifestations sur le site Bambuser notamment²⁰. L'internet mobile a été ainsi le principal réseau de communication mobilisé dans l'occupation de cette place centrale de la révolution.

Le service Twitter par l'intermédiaire notamment du hashtag #25jan²¹ a fait fonction comme en Iran en juin 2009 d'espace contre-public²², à la fois oppositionnel et autonomisé par rapport aux médias traditionnels censurés par le pouvoir en Égypte, notamment dans la publication

de photos prises par les mobiles grâce à différents services connexes comme Yfrog ou Twitpic. Des effets inattendus de miroirs entre différentes technologies de médiatisation en temps réel comme la traditionnelle diffusion télévisée en direct et les nouvelles formes de *live-teaming* par téléphonie mobile pouvaient être notés ainsi qu'entre les anciens et nouveaux médias. On pouvait voir par exemple des images de la chaîne Al Jazeera montrant l'arrestation des milices paramilitaires - chargeant à dos de chameau et infiltrant la foule - par des manifestants que l'on voyait photographier avec leur mobile les cartes de police de ces agents. Photographies que l'on pouvait retrouver sur un set de photos postées sur Flickr à la date du 2 février 2011²³. Sur les chaînes de télévision française, il était courant de visionner des reportages dans lesquels les vidéos mobiles des manifestations étaient refilmées par les caméras de télévision avec en voix hors champ le récit du manifestant, à l'instar des conversations autour d'un mobile que nous avons décrites au sujet de la révolution tunisienne²⁴.

Si la publicisation digitale associant les fonctions de filmage et de connexion à internet a été possible, c'est également grâce à la présence sur place d'un hub improvisé rassemblant des cinéastes et informaticiens de profession sur la place elle-même²⁵. C'est cette automédiatisation qui a conféré une dimension scénique à la révolution égyptienne et qui tel un répertoire d'action éprouvé inspire depuis les campements du Mouvement des Indignés à Madrid ou à la Bastille, à Tel Aviv ou Athènes dont les live et les comptes twitter se répètent dans un flux global²⁶ en ce mois de septembre 2011.

Aux dimensions de scénarité et de temporalité, c'est donc bien la question de l'échelle des mobilisations outillées par les technologies de communication qu'il s'agit d'interroger.

De la solidarité technique transnationale à un nouvel horizon cosmopolitique : le citoyen du monde sous le masque de l'anonymus ?

À la sempiternelle question de savoir si les technologies de communication et les réseaux sociaux en particulier ont joué un rôle dans les révolutions arabes et tunisiennes, les plus sceptiques critiques pourraient être tentés d'avancer pour preuve du contraire le black-out des télécoms ordonné par Moubarak le 27 janvier 2011 et les censures par intermittence des SMS, ou de Facebook, les jours précédents et suivants comme le rappelle l'un des acteurs de la publicisation de la

révolution égyptienne sur les réseaux sociaux²⁷. En effet, ces censures et black-out faisant suite à la manifestation de masse contre le régime du 25 janvier 2011 obligent à relativiser le rôle des réseaux de télécommunication et des réseaux sociaux comme Twitter et Facebook, même si certains analysent la coupure des communications comme un catalyseur des mobilisations contre Moubarak²⁸. À partir de ce moment là, nous avons pu observer - en tant que témoin à distance - le caractère transnational des révolutions arabes à travers notamment des manifestations symboliques de solidarité technique émanant d'autres pays. L'annonce du black out égyptien s'est diffusée notamment sur Twitter via des messages affiliés au hashtag #jan25 avec des propositions d'aide logistique de hackers ou de *techy savvy* d'utilisation du réseau de téléphonie fixe au nombre de 10 millions dans le pays. Un accès à internet était proposé en Egypte via les anciens modems par un fournisseur d'accès associatif français, FDN. Google créera au 1^{er} février 2011 une sorte de Twitter phone permettant d'envoyer via son service téléphonique gratuit Google Voice, des messages tweetés sur le compte @speak2tweet²⁹. Les radios amateurs ont été également appelés à proposer un réseau radio dès le blocage du 27 janvier par le groupe hacktiviste Telecomix³⁰. On peut également mentionner une opération de diffusion par fax de câbles diplomatiques, divulgués par l'organisation Wikileaks mettant en cause les relations entre l'Egypte et les USA lancée par les Anonymous auprès des étudiants égyptiens³¹. Bref là encore, c'est un continuum technique qui a été mobilisé associant médias et supports historiques comme le papier et la radio, ainsi que les premiers équipements numériques (modems) lorsque les services du web 2.0 étaient mis hors d'état de marche.

Le groupe des Anonymous, dont la cause à l'origine était de lutter contre l'Eglise de Scientologie et qui est aujourd'hui plus connu pour ses attaques de serveurs en soutien à l'organisation Wikileaks, apparaît sur la scène des révolutions arabes, non seulement par des effets d'annonce d'actions en tout genre comme par exemple des attaques de sites gouvernementaux égyptiens également le 28 janvier 2011, mais aussi sous la forme symbolique du masque de Guy Fawkes, héros du film *V* comme *Vendetta*. Il existe ainsi un compte Twitter qui couvre les révolutions arabes de Tunisie, d'Egypte mais aussi de Libye avec un avatar portant le masque symbolique des Anonymous. Sur ce compte, on pouvait également être informé des fréquences de la chaîne Al Jazeera qui a été fréquemment brouillée en Egypte³². Ce

masque on le retrouve parmi les indignés d'Espagne ou de Grèce³³. Il a été vendu à plus de 100 000 exemplaires, supplantant les masques populaires de Harry Potter, de Batman ou de Dark Vador, à la plus grande satisfaction de Warner Bros qui a produit le film...³⁴

En conclusion, on ne peut que s'interroger ici sur cette figure symbolique des indignés du monde entier, qu'ils soient arabes ou européens, prenant le masque des Anonymous - dont le nom fait écho aux problématiques de censure et de répression des activistes et hackers contraints de s'anonymiser pour se protéger – dans le cadre d'un espace public transnational réactivant l'horizon du cosmopolitisme. De l'universel à l'anonyme, des scènes digitales transnationales aux places connectées des grandes capitales d'un monde en crise, du Monde Arabe aux Etats Occidentaux, voici une figure incarnant un nouvel horizon cosmopolitique à concevoir comme sous la perspective d'un universalisme nécessairement situé et « provincial » et qui ouvre à des cosmopolitismes multiples permettant en principe de surmonter l'arrogance de l'universalisme et le relativisme des localismes.³⁵

Notes

1. Université Lille 3, Chercheuse associée à l'IRCAV-Paris 3
<http://www.culturesexpressives.fr> et <http://www.mobactu.fr>
2. Public Affairs, 2011.
3. Malcolm Gladwell, "Small Change. Why the revolution will not be tweeted" in New Yorker, 4 Octobre 2010
http://www.newyorker.com/reporting/2010/10/04/101004fa_fact_gladwell#ixzz1YDUxkg5W
4. Cf les billets de synthèse qui ont été publiés sur <http://www.mobactu.fr>
5. <http://nawaat.org/portail/> et <http://24sur24.posterous.com/tag/video>
6. http://il.youtube.com/watch?v=qP0ZGsAD_6M
7. http://www.youtube.com/watch?v=qP0ZGsAD_6M&feature=player_embedded
8. <http://english.aljazeera.net/indepth/features/2011/01/2011126121815985483.html>
9. Art.cité.
10. <http://edition.cnn.com/interactive/2011/02/tech/map.mideast.tech/index.html>
11. <http://www.tekiano.com/phone/operateurs/1-1-2902/tunisie-6-millions-d-abonnes-mobiles-pour-tunisia.html>
12. http://www.archive.afom.fr/v4/STATIC/documents/Rapport_integral_D&P_2007.pdf
13. <http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/23570>
14. Ed.Le Cavalier Bleu, 2010.
15. Devenir Média, en collaboration avec Olivier Blondeau, Amsterdam, 2005.
16. Sur l'heuristique de la notion d'arènes publiques digitales, cf notre article « Développer l'audiovisuel libre dans le style bazar : collectifs en ligne et arènes publiques digitales », in Le sens du public. Publics médiatiques, publics politiques, sous la direction de Daniel Cefaï et Dominique Pasquier, PUF, 2003.
17. Cf quelques données chiffrées sur l'activité de la chaîne pendant la révolution égyptienne et sa fonction de cadrage transnational des événements : <http://techcrunch.com/2011/02/13/al-jazeera-social-revolution-in-realtime>
18. <http://techpresident.com/blog-entry/egypt-tunisia-generation-txt-comes-age>

19. <http://www.gomonews.com/mobile-web-growth-1-in-5-internet-users-dont-use-a-computer/>
20. http://bambuser.com/broadcasts?page_egypt=0
21. Par le choix d'un mot clé précédé d'un signe du langage non naturel, en l'occurrence #, désigné désormais comme « hashtag », il devient possible d'ouvrir au sein de la timeline publique de Twitter une sorte de canal sémantique spécifique à des événements et des manifestations, fédérant ainsi les messages et leurs republications par retweets ou citations. Cf danah boyd et alli., «The Revolutions Were Tweeted: Information Flows during the 2011 Tunisian and Egyptian Revolutions » in *International Journal of Communication*, 5 (2011) <http://ow.ly/6z8Q7>
22. Suivant les propositions de Oskar Negt et d'Alexander Kluge, *Public Sphere and Experience. Toward an Analysis of the Bourgeois and Proletarian Public Sphere*, University of Minnesota Press, 1993 et de Michael Warner, *Publics and Counterpublics*, Zone Books, 2002 oeuvrant à la prise en compte d'une pluralité de publics et de leurs espaces de publicisation.
23. <http://www.flickr.com/photos/24271114@N08/sets/72157625838724811/with/5411316547/>
24. Comme ici ce reportage d'Envoyé Spécial du 3 février 2011 consacré à la révolution égyptienne en cours : http://www.youtube.com/watch?v=nMyYVvkluzw&feature=player_embedded
25. <http://www.wired.com/dangerroom/2011/02/cairos-band-of-geeks-survives-tahrir-square-assault/>
26. Cf la chaîne de livestreaming des campements de septembre 2011 : <http://t.co/Z6WckCpl>
27. <http://www.aftenposten.no/meninger/kronikker/article4030245.ece>
28. http://www.nytimes.com/2011/02/21/business/media/21link.html?_r=2&ref=technology
29. <http://twitter.com/speak2tweet>
30. http://werebuild.eu/wiki/Egypt/Ham_radio
31. <http://piratenpad.de/opegypptgt>
32. <http://twitter.com/ArabRevolution>
33. <http://www.guardian.co.uk/commentisfree/2011/sep/10/v-for-vendetta-mask>
34. <http://www.numerama.com/magazine/19678-la-popularite-d-anonymous-fait-les-affaires-de-time-warner.html>
35. Frédéric Vandenberghe, "The State of Cosmopolitanism" in *Novos Estudos Cebrap*, 90 : http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/cr-cridis/documents/_State_of_Cosmopolitanism_final.doc

CONCILIER INFORMATION, PUBLICATION ET MOBILISATION SCIENTIFIQUE

► Benoît Berthou¹

L'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication, et plus précisément l'inscription dans le Web 2.0, favorise un effort de mobilisation scientifique. Semblable affirmation, formulée d'emblée et sans explication, peut surprendre : elle suppose en effet que des technologies de publication et d'information que nous dirons « numériques » permettent d'initier des formes de rassemblement, de fédérations ou de ralliements, c'est-à-dire possèdent des vertus collectives dont il reste à cerner pleinement les tenants et aboutissants.

Se posent en effet les questions de leurs singularités (voire de leurs supériorités) vis-à-vis des modes de publication reposant sur l'imprimé et de leur pertinence vis-à-vis du mode de production et de diffusion de la recherche. Telles sont les interrogations que nous proposons d'aborder dans ce texte en nous appuyant sur l'exemple des deux outils numériques et scientifiques que nous avons créés depuis 2009 : un blog scientifique (Les Carnets de la bande dessinée), et une revue en ligne (Comicalités. Études de culture graphique).

Le numérique : vecteur de renouvellement scientifique ?

Première de ces vertus collectives : les outils numériques de publication scientifique nous semblent permettre de conférer sens et chance à une organisation de la recherche en réseau (qui, à l'heure de dispositifs comme les LABEX et d'autres tentatives de regroupements, devient presque la règle). Ceux-ci constituent en effet un formidable instrument d'animation des relations que les chercheurs peuvent nouer entre eux (par exemple à travers la diffusion d'informations que proposent des listes de discussions comme SOCIUS² ou LEGRAM³), et peuvent même participer à la construction d'une communauté scientifique dans le cas d'objets de recherche ne rencontrant pas les faveurs de l'institution. L'idée des Carnets de la bande dessinée est ainsi née en septembre 2009 lors de l'organisation d'un colloque (« La bande dessinée : un art sans mémoire ? ») qui nous livra de précieux enseignements :

1. Université Paris 13, LABSIC
Fondateur et directeur des Carnets de la bande dessinée et de Comicalités. Études de culture graphique.
Bibliographie à la demande :ben.berthou@orange.fr

2. URL <<http://contextes.revues.org/index258>.html>

3. URL <<http://fr.groups.yahoo.com/group/legram/?tab=s>>

provoquant un réel enthousiasme de la part d'institutions (partenariat entre les universités Paris Ouest Nanterre-La Défense et Paris 13 Nord, soutien financier de la Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord), il a suscité l'intérêt de chercheurs avant tout caractérisé par une extrême dispersion : 70 propositions provenaient de plus de 15 universités, de 14 centres de recherche et de 9 disciplines pour ne compter que les universitaires.

Susciter une mobilisation scientifique dépassant le cadre parfois exigü d'une administration : telle est selon nous l'autre vertu de technologies numériques qui permettent de structurer des propositions ne se développant pas forcément au sein d'une recherche structurée en disciplines, laboratoires ou équipes. Opérant à côté d'instances qui s'organisent autour de méthodes ou d'objets clairement explicités (par exemple formulés au sein des dossiers d'évaluation remis à l'AERES), les Carnets de la bande dessinée opèrent ainsi comme un incubateur : ayant vocation à démontrer la pertinence scientifique de propositions qui s'appuient sur une « culture graphique » (c'est-à-dire sur l'ensemble des formes d'expression ayant recours au dessin), ils diffusent essentiellement une sélection d'appels à communication en les assortissant de quelques lignes de suggestions quant à des possibles axes de travail ou à des œuvres susceptibles d'être étudiées. Et force est de constater que cette initiative eut un réel succès puisque notre blog scientifique accueille mensuellement depuis sa création plus de 1500 visiteurs et figure dans le tiers supérieur⁴ des audiences enregistrées sur la plateforme Hypothèses qui regroupe l'ensemble des blogs scientifiques hébergés par Open Edition.

« Le manque de points scientifiques de ralliement contraint les chercheurs à opérer de façon dispersée et rend problématique la perception de la bande dessinée comme un objet de recherche⁵ » : l'idée que nous avons ainsi formulée dans notre premier billet nous semble prendre sens au regard de ces données, car elle propose de placer l'idée de mobilisation scientifique au fondement d'un certain renouvellement de la recherche. Les technologies numériques nous semblent en effet permettre de légitimer de nouveaux champs du savoir selon des critères tout autant intellectuels que « relationnels » : démontrer l'existence d'une communauté et mettre en valeur une convergence en termes de compétences et de connaissances, n'est-ce pas de facto démontrer le bien fondé

4. Les statistiques du CLEO sont consultables en ligne. URL < <http://statistiques.cleo.cnrs.fr/>>

5. Benoît Berthou, « La BD, des carnets : quelle idée ? ». *Les Carnets de la bande dessinée*, 16 décembre 2009. URL < <http://carnetsbd.hypotheses.org/12>>

d'un champ scientifique ? Telle est peut-être l'ambition d'un site comme le Portail de l'Association Internationale des Chercheurs en Littératures Populaires et Cultures Médiatiques⁶ : créé à la suite du projet européen Popular Roots of European Culture (EPOP⁷) qui « met en réseau quatre universités et une vingtaine de chercheurs »⁸, il s'inscrit clairement dans une logique de mobilisation en exposant un terrain commun à des chercheurs d'origines fort diverses (qui sont présentés par le biais d'une page personnelle).

Mobilisation et publication scientifique

Acceptant plusieurs types de publications (billets, articles, commentaires...) et pouvant donner naissance à une véritable communauté (d'usagers qui peuvent tant s'informer que s'exprimer), un blog ou un portail semblent clairement servir un effort de mobilisation scientifique : mais est-ce le cas d'une revue scientifique ? Organisée autour d'un processus d'évaluation seul à même de valoriser l'ensemble des travaux qu'elle publie, elle ne constitue pas un lieu de libre information et expression. Ce faisant, toute revue semble franchement problématique en terme de mobilisation : pour le lecteur, celle-ci prend avant tout la forme d'une diffusion de travaux susceptibles de jouer un rôle dans ses propres recherches, alors que pour l'auteur elle peut être pensée comme le vecteur d'une émulation reposant sur la volonté de voir ses travaux reconnus par des pairs certifiant tant leurs formes que leurs contenus. Dans les deux cas, l'individu prend le pas sur la collectivité, et il semble donc nécessaire de repenser un dispositif de publication afin (comme le formule Jean Kempf dans son dernier éditorial à la tête de *Transatlantica*) que celui-ci devienne « un lieu d'élaboration de problématiques et de travail d'équipe [et] autre chose qu'un simple réservoir de données - les archives ouvertes sont là pour cela - ou pire (?) [un] lieu d'expression d'egos particuliers »⁹.

Fort de cette brillante déclaration d'intention, tel est le travail que nous avons entamé pour créer *Comicalités. Études de culture graphique*¹⁰ qui vit le jour en juillet 2010 sur le portail *revues.org*. Il est bien sûr trop tôt pour tirer de valables enseignements du dispositif mis en place, et nous nous contenterons ici d'exposer nos intentions et notre idée maîtresse : faire de l'évaluation la seule et unique contrainte en terme de publication, c'est-à-dire organiser la revue autour de la seule fonction qui soit véritablement collective (puisqu'elle invite, par définition, des chercheurs à apprécier

6. URL < <http://www.flsh.unilim.fr/lpcm/>>

7. URL < <http://www.popular-roots.eu/>>

8. URL < http://www.flsh.unilim.fr/lpcm/?page_id=1393>

9. KEMPF, Jean. « Par-tance ». *Transatlantica* [En ligne]. N°1, 2005 [mis en ligne le 30 mars 2006, Consulté le 17 octobre 2011]. URL <<http://transatlantica.revues.org/631>>

10. URL < <http://comicalites.revues.org/>>

le travail d'autres chercheurs). Un processus nécessitant l'unanimité de trois voix (celles du directeur de publication et de deux chercheurs opérant selon le principe du « double aveugle ») est ainsi mis au service d'un mode de « publication continue » dans lequel des critères intellectuels priment sur des considérations éditoriales : la revue n'est en effet pas organisée par « numéro », mais autour de ce que nous avons choisi d'appeler des « thématiques ». Répondant à des appels à communication qui ne font l'objet d'aucune limite dans le temps, celles-ci sont en effet donc susceptibles d'accueillir sans cesse de nouveaux articles et de continuellement s'enrichir.

Ce mode opératoire nous semble pouvoir donner aux chercheurs souhaitant travailler sur une « culture graphique » (qui n'est sans doute pas première dans leur production) le temps et les moyens nécessaires à l'élaboration d'une réflexion. Nous souhaitons notamment que les travaux d'ores et déjà publiés leur fournissent un appui scientifique et leur permettent de passer outre les obstacles (documentation peu abondante, faible nombre d'essais critiques, difficile accès aux œuvres en l'absence d'une véritable bibliothèque patrimoniale...) inhérents à un champ scientifique encore mal structuré. Si les « thématiques » de *Comicalités* s'étoffent, ce serait ainsi à travers ce que nous avons ailleurs appelé la « valeur propédeutique de l'information scientifique »¹¹ : tout article a vocation à donner naissance à d'autres travaux le complétant, le contredisant, le dépassant... Le rôle des Carnets de la bande dessinée serait ainsi de devenir un espace d'intuition, ou plutôt de mise à jour des potentielles recherches qu'esquisse chaque texte. Et deux outils numériques (un blog et une revue) et deux modes de publications (l'article et le « billet ») fonctionnant de concert deviendraient alors de véritables vecteurs de mobilisation scientifique.

11. Benoît Berthou, « La publication numérique en sciences humaines et sociales : vers un nouveau modèle de diffusion du savoir ? » *Mémoires du livre / Studies in Book Culture* [en ligne] Volume 1, numéro 1, 2009 [consulté le 15 octobre 2011]. URI <<http://id.erudit.org/iderudit/038632a>>

PRATIQUES PARTICIPATIVES

LA CARTOGRAPHIE DU WEB, UN OUTIL MÉTHODOLOGIQUE POUR LES SIC ?

► Romain Badouard¹

Depuis quelques années, nous assistons à l'émergence d'un nouvel outil d'exploration du web, à travers des techniques de spatialisation d'ensembles de sites inter-reliés. Improprement désignés sous le terme de « cartes »², ces graphes prennent bien souvent la forme de constellations, composées de points symbolisant des sites, et de courbes représentant les liens hypertextes qui les connectent, comme l'illustre cet extrait d'une « carte » du web européen réalisée par F. Ghitalla (2008) :



1. Laboratoire COSTECH
Université de Technologie
de Compiègne
Bibliographie à la demande
romain.badouard@utc.fr

2. Le terme de carte ne semble pas le plus approprié pour désigner ces représentations graphiques : elles ne renvoient pas à un espace géographique, et ne proposent ni repère d'échelle ni système d'orientation. Elles sont davantage des principes d'organisation documentaire, et il conviendrait davantage de parler d'une « forme stabilisée de projection graphique » (Ghitalla, 2008, p.63).

Le principe de ces graphes est de permettre une meilleure appréhension de la structuration d'un champ thématique sur le web, ainsi que de la popularité des sites le constituant, par une représentation graphique de la façon dont ceux-ci se « pointent » entre eux, et donc s'accordent une certaine forme de reconnaissance mutuelle, au sein du champ thématique en question. On peut ainsi observer des nœuds de communication, des grappes de sites, et des degrés de hiérarchisation ou de connexion entre ces grappes. Inédites, interactives et esthétiques, ces « cartes » connaissent aujourd'hui un certain succès. Pour autant, leur mobilisation dans le cadre d'un travail de recherche pose question, tant les méthodologies de leur constitution et de leur analyse semblent loin d'être stabilisées.

En effet, ces graphes ne vont pas sans écueils : opacité des algorithmes permettant de les construire, postulat d'une adéquation entre liens et popularité, ou encore caractère arbitraire de la spatialisation. E. Souchier (2008) a également pointé le risque de

l'émergence d'une « écriture divinatoire » sur internet, quand les chercheurs qui produisent des « cartes » selon des critères qu'ils choisissent, pour répondre à une problématique qu'ils ont établie, développent eux-mêmes les catégories de leur analyse.

Nous nous proposons ici d'aborder les modalités d'intégration de ces techniques de cartographie au sein de dispositifs méthodologiques d'analyse du web, à travers un cas d'étude particulier : celui de la constitution de publics transnationaux en ligne. Nous commencerons d'abord par expliciter les mécanismes de production de ces graphes, avant d'aborder les méthodes d'enquête en ligne, et les apports de la cartographie du web à l'étude de ses publics.

Faire parler les cartes

Différentes méthodes et outils existent pour produire ces « cartes ». La plus courante, celle que nous utilisons dans notre travail de recherche, consiste à utiliser un crawler, c'est-à-dire un moteur, que l'on peut par exemple intégrer à son navigateur, et qui va explorer un site que l'on visite afin de recenser les liens que celui-ci contient, et qui pointent vers d'autres sites. Les paramètres sont multiples, et le crawl peut être automatique ou manuel, se limiter à certaines pages du site ou le considérer dans son ensemble, mais le principe reste le même : il s'agit d'enregistrer les liens hypertextes contenus sur un ensemble de pages web.

Les données ainsi recueillies sont par la suite exportables vers d'autres applications, qui peuvent notamment permettre de les représenter graphiquement. On obtient alors une « carte » qui permet de visualiser les liens connectant les sites explorés. Ces outils découlent directement d'une conception de la navigation qui trouve son origine dans la notion de « géographie de l'interactivité » établie par F. Ghitalla et D. Boullier (2003). Elle désigne le fait qu'un document web, quel qu'il soit, propose deux modes parallèles d'exploration. Le premier est lié au déchiffrement logique du contenu : par exemple lire un article sur un site d'information. Le second est relatif au balayage spatial qui permet de repérer les propriétés interactives de la page en question : par exemple les liens contenus dans l'article et indiqués par des mots en surbrillance. Sur le web, les mots ont donc parfois plus de sens que les phrases dans la mesure où ils produisent un réseau discursif indépendant de la linéarité du texte.

Autrement dit, en recensant les liens actifs sur une page web, on rend visible une architecture jusque là cachée, et on permet l'identification d'un parcours de navigation potentiel. L'adjectif « potentiel » est ici essentiel : les graphes que l'on constitue en recensant des liens permettent de mettre en image la structuration d'un champ thématique, à l'intérieur duquel un internaute peut naviguer. Pour autant, ils ne nous donnent que peu d'indications sur la navigation effective des internautes³. D'ailleurs, si le recours aux liens hypertextes est un élément constitutif des pratiques de navigation sur le web, il en existe bien d'autres, par exemple via des systèmes de tag et de marque-pages, des flux RSS, des lettres de diffusion ou les fils d'actualité des réseaux sociaux... bref, ces graphes ne permettent pas d'analyser des pratiques, et ce n'est d'ailleurs pas leur prétention. Leur intérêt principal, c'est la valeur ajoutée qu'ils peuvent apporter au sein d'un dispositif d'analyse du web plus étendu.

L'enquête en ligne

Les sciences de l'information et de la communication en France, et les « communication studies » dans les pays anglo-saxons, ont développé des méthodologies très diverses pour analyser les pratiques du web et celles du numérique : observation ethnographique (Jackson, 99 ; Hine, 2000 ; Boutet, 2009), ou « ethno-sémiologique située » (Souchier, Jeanneret et Le Marec, 2003), approche sociosémiotique (Rouquette, 2009), étude du design des sites (Wright & Street, 2007 ; Monnoyer-Smith, 2011) ou des traces d'usage (Beaudouin et al, 2002 ; Georges, 2009), opérationnalisation de concepts théoriques appliqués à une approche techno-sémio-pragmatique (Pera, 99 ; Bonaccorsi & Julliard, 2010) ou étude des formes de mobilisation collective (Akrich & Méadel, 2007 ; Badouard, 2010), sans même évoquer les méthodes sociologiques d'analyse des usages (Jouet, 2000), ni celles employées par les chercheurs s'intéressant à la qualité des débats en ligne (Greffet & Wojcik, 2008).

Dans notre travail de thèse, nous nous intéressons particulièrement aux modalités de constitution de publics transnationaux autour de plateformes délibératives et collaboratives mises en ligne par la Commission Européenne. Or, la plupart des travaux scientifiques s'intéressant aux pratiques participatives sur internet partagent une même conception des sites étudiés. Ceux-ci sont d'abord considérés comme des procédures participatives,

3. Les indications que peuvent offrir ces graphes sur les pratiques de navigation des internautes sont à la fois directes et indirectes. Directes, quand ils nous montrent des parcours potentiels. Indirectes, quand ils mettent en avant les sites qui reçoivent le plus de liens, et qui sont donc davantage susceptibles de disposer d'une meilleure visibilité dans les classements des moteurs de recherche.

et donc comme des espaces publics en eux-mêmes. Plus rares en revanche sont les travaux qui sortent des limites du site, et appréhendent l'espace public d'une procédure participative sur internet comme un ensemble de sites, de sphères thématiques⁴, d'arènes publiques, où se construisent des collectifs. Ceux-ci se structurent autour d'enjeux bien balisés et entendent prendre part aux procédures institutionnelles pour servir des stratégies spécifiques. Le site participatif devient alors une scène sur laquelle ces publics s'expriment et interagissent, produisant des dynamiques conflictuelles ou s'hybridant selon des modalités déterminées à la fois par les caractéristiques du site et les stratégies mises en œuvre par les participants.

Le corrélat méthodologique de cette posture pragmatiste, notamment mise en œuvre par la sociologie des controverses, consiste à saisir des publics à partir des enjeux autour desquels ils se structurent, de suivre leurs parcours de navigation au sein de différentes sphères thématiques, et d'observer les modalités de leur hybridation au sein d'une plateforme institutionnelle. Dans ce cadre, la cartographie du web présente un intérêt non négligeable.

Analyser la constitution des publics sur le web

Le premier intérêt des graphes est de permettre de représenter l'ensemble des sphères thématiques qui se connectent à un site-terrain. Par exemple, dans le cadre d'une consultation européenne, ils permettent de mettre en image l'ensemble des sites qui, en proposant des liens vers le site institutionnel, montrent un intérêt pour la procédure consultative mise en place. On identifie alors différents types de publics, qui se rendent sur le site-terrain pour servir différentes stratégies. Alors que des publics « généraux » vont se rendre sur le site participatif pour prendre part à une expérience citoyenne, des publics « segmentés » (Eriksen, 2005), ou militants, vont quant à eux chercher à utiliser le site en question comme une scène d'expression où publiciser leurs actions. La « carte », ici, permet de localiser ces publics et de les situer par rapport au site-terrain.

4. Nous appelons ici « sphère thématique » un ensemble de sites inter-reliés qui partagent un intérêt commun pour un sujet particulier.

Le second apport est de pouvoir observer comment chaque sphère se structure, quels sont les sites qui la composent, comment ceux-ci se lient entre eux. Par exemple, dans notre cas d'étude, nous pouvons observer que la « sphère européenne »,

composée de sites qui ont pour thème de prédilection la vie politique de l'Union, est à la fois hétérogène (composée de sites très différents, des blogs, des médias, des associations, des institutions, etc.) et dense (les sites font beaucoup référence les uns aux autres). A l'inverse, les « sphères militantes » sont quant à elles organisées différemment, avec le plus souvent des blogs personnels qui se lient à des sections locales d'associations, qui se lient à leur tour à des associations nationales ou à des partis.

Surtout, les « cartes » permettent de mettre en image la façon dont ces sphères se lient ou non entre elles. Comment, et par quels types de sites, une « sphère européenne » va se trouver liée à une sphère de défense des droits des animaux ? Grâce aux « cartes », on observe des formes d'association entre des courants, et le rôle des « sites passerelles » qui permettent la circulation d'une sphère thématique à une autre. Ainsi, dans notre cas d'étude, on comprend notamment comment les médias européens, les sites de personnels politiques, ou les sites d'association, assurent un rôle de médiation à la fois entre des blogs personnels et des organisations, mais également entre des sphères militantes et des sphères institutionnelles. Alors que les projets participatifs de la Commission visent à mettre en place une forme de médiation directe entre citoyens et décideurs, les médiateurs « traditionnels » de l'Europe jouent un rôle prépondérant. Les associations, les institutions, les médias et les partis politiques, permettent en effet de mobiliser des citoyens « ordinaires » ou « militants », des publics « généraux » ou « segmentés », et des les faire circuler vers une sphère européenne dans laquelle sont publicisés des enjeux communautaires. Bien loin de l'idée de « désintermédiation », c'est au contraire un processus de remédiation de l'Europe politique sur le web que nous observons dans le cas des consultations étudiées.

Conclusion

A la question, « la « cartographie » du web est-elle un outil méthodologique pour les SIC ? », la réponse est double.

Oui, ces techniques de spatialisation sont très utiles pour appréhender la structuration de réseaux thématiques sur le web, les liens entre ces différents réseaux, et leurs points de rencontre, afin d'appréhender la circulation des publics et leurs modes de structuration.

Mais ces graphes révèlent tout leur potentiel lorsqu'ils sont intégrés à des dispositifs d'enquête plus larges. De plus, leur constitution exige une grande rigueur méthodologique, tant le risque de fabriquer des graphes artificiels, dont l'interprétation mènera à l'identification de phénomènes virtuels, est important.

Enfin, il faut garder en mémoire que ces graphes mettent en lumière des parcours potentiels de navigation via des liens hypertextes, mais ne permettent pas (encore) de prendre en considération la grande diversité des pratiques de navigation sur internet.

TYPOLOGIE DES PRATIQUES PARTICIPATIVES DES FANS

► Mélanie Bourdaa¹

Les nouvelles théories des fans studies

Les *fans studies* ont mis un certain temps à s'imposer comme essentielles à la compréhension des pratiques et activités culturelles et créatrices des récepteurs. En effet, pendant longtemps, les fans ont été dépréciés et perçus comme des récepteurs hors de contrôle, parfois violents et surtout intolérants vis-à-vis de ceux qui ne partageaient pas la même passion qu'eux. Henry Jenkins a cependant contribué à la réhabilitation de l'image des fans grâce à son étude pionnière sur les *Trekkies*². Dans cette recherche empirique, il a montré que les fans non seulement étaient actifs dans leur réception de la série mais pratiquaient également de nombreuses activités collaboratives et créatives.

Depuis l'introduction des nouvelles technologies dans l'environnement télévisuel, plusieurs chercheurs anglo-saxons ont concentré leurs analyses sur le phénomène des fans à l'heure de la convergence numérique. Nancy Baym a proposé la notion de « communauté de pratiques » afin de mettre en évidence les activités créatrices et collaboratives des fans sur Internet. Sharon Marie Ross est allée plus loin en précisant que les fans apprécient le fait de faire partie d'une communauté interprétative active et spécialisée. Sarah Gwenllian-Jones a souligné la polysémie du texte inhérente à toute œuvre de série télévisée, ce qui lui a permis de mettre en évidence les différents degrés d'engagement et d'interprétation des fans. Plus récemment, Roberta Pearson grâce à une étude empirique auprès de fans de séries télévisées, a montré que la révolution numérique a eu un profond impact sur la culture fan et a brouillé les frontières entre production et réception. Frank Rose parle dans ce contexte de « contrôle » partagé sur l'œuvre, amplifiant ainsi le flou autour de la notion de co-production d'une œuvre culturelle. Jason Mittel a qualifié les activités de fans de véritables fouilles, comparant les fans à des archéologues soucieux de rassembler les plus petits éléments pour reconstituer un univers.

1. Université Bordeaux 3,
Laboratoire MICA
melaniebourdaa@yahoo.fr
Bibliographie détaillée à la demande

2. Les fans de Star Trek

En France, le phénomène fan commence à prendre de l'importance dans les études des publics en Sciences de l'Information et de la Communication, jusque là cantonnées aux études d'audience et à la sociologie des publics³. Quelques jeunes chercheurs en SIC s'intéressent aux activités des fans et des *geeks* à travers l'écriture de *fanfictions* par exemple, ou encore à l'impact du *Transmedia Storytelling* sur les pratiques culturelles de réception. Patrice Flichy, reprenant dans son dernier ouvrage les théories anglo-saxonnes évoquées plus haut, confirme l'importance d'Internet dans la légitimité du phénomène fans, qui leur a permis de s'organiser et de se rassembler. *Réseaux*, enfin, a consacré tout un numéro aux fans et amateurs et à leur statut de récepteurs particuliers.

Toutes ces études récentes tendent à montrer que les fans sont désormais des récepteurs actifs qui optimisent leur usage des nouvelles technologies pour pratiquer des activités de créations et / ou d'analyses dans des communautés virtuelles.

Une typologie des activités de fans

Les activités que pratiquent les fans sont multiples ; cependant, elles témoignent toujours d'une organisation et d'un partage, qu'il soit informatif ou productif, dans la communauté de pratiques.

Afin de profiter au maximum de leur passion pour une fiction télévisuelle, les fans vont mettre en place tout un réseau d'échange et de collaboration dans leur communauté. Car même si les fans de séries télévisées ont des pratiques participatives sur Internet, ils mettent en place une hiérarchie et définissent des rôles et des missions, mesurés par l'engagement dans la communauté. Quatre catégories d'activités existent ainsi : les activités de création du lien social, les activités de partage, les activités d'intelligence collectives et les activités de création.

Les activités de création du lien social

Les fans aiment toujours se retrouver physiquement dans des endroits spécialisés, les conventions de fans⁴, ou pour visionner ensemble des épisodes de séries : dans des bars lesbiens pour *The L word*, à Hawaii pour le *season premiere* de la saison 6 de *Lost* par exemple. Cependant, c'est sur Internet que les fans se ras-

3. L'étude pionnière de Dominique Pasquier sur les publics adolescents et fans de Hélène et les garçons date de 1999 !

4. Mélanie Bourdaa, David Peyron, Martial Martin.

semblent le plus. Une recherche empirique sur les fans de *Battlestar Galactica* (Bourdaa, 2009) a montré que l'appartenance à une communauté virtuelle était primordiale pour les fans, parce qu'elle représentait un lieu leur permettant de se retrouver entre passionnés. Là, des liens d'amitiés et de respect se créent, favorisant les débats civilisés et l'esprit de camaraderie propres aux communautés de pratiques. Les réseaux sociaux favorisent également le développement du lien social : de nombreux fans se retrouvent sur Twitter afin de commenter en direct les épisodes de leurs séries favorites recréant ainsi un sentiment d'appartenance et de proximité. Les hastags (#), provenant de la vernacularisation propre aux fans, leur permettent de se retrouver et d'échanger entre eux. Sur Facebook, les fans se rassemblent sur les pages qu'ils aiment, propageant ainsi le lien social entre amis mais aussi leurs goûts médiatiques entre communautés. Enfin, les fans peuvent défendre des causes qui leur tiennent à cœur en devenant activistes. Ainsi les fans de *Xena : Warrior Princess* ont institué le *Feel the love day*, une journée d'action durant laquelle elles font des donations aux associations caritatives soutenues par l'actrice jouant le personnage de Xena.

Les activités de partage

De nombreuses activités de fans s'organisent autour du partage d'informations, de ressources, ou plus simplement de matériaux culturels. Ainsi le principal partage des fans de communautés de pratiques s'organise autour des fichiers vidéos des épisodes, selon un processus bien établi. Dans cette catégorie d'activités, les *uploaders* téléchargent les épisodes souvent illégalement afin de les partager et de les rendre disponibles pour la communauté. Ensuite les *fansubbers* sous-titrent les épisodes, une activité principale et primordiale pour la communauté. Les fansubbers fonctionnent eux-mêmes comme une communauté à l'intérieur de la communauté : ils se répartissent en équipe avec des traducteurs, des relecteurs, des éditeurs, et des encodeurs. L'activité de partage des *fansubbers* va permettre de mettre en place les conditions de légitimation des séries télévisées, puisqu'ils vont les proposer en version originale sous-titrée. Ces équipes de fans agissent comme des médiateurs culturels, et se font les passeurs des séries télévisées entre des espaces nationaux délimités par leurs langues.

Les activités d'intelligence collective

Les communautés de fans représentent ce que Pierre Lévy a qualifié d' « intelligence collective », ces nouvelles structures sociales permettant la production et la circulation de la connaissance dans une société connectée. Certaines activités des fans s'inscrivent dans cette notion et sont favorisées par la convergence des technologies et les stratégies de production transmédiatiques. Afin de rassembler l'ensemble des éléments de la narration dispersés sur diverses plateformes médiatiques, les fans créent des Wiki, véritables encyclopédies des univers sériels. Le système du Wiki est principalement participatif puisque les fans y mettent à jour, éditent et relient les informations éparses qu'ils ont collectées pour recréer la cohérence de l'univers de la narration. Les Wiki de séries télévisées proposent des informations recueillies par les fans et compilées sous forme d'articles très riches allant puiser dans différents épisodes et saisons mais également sur différents médias. Les Wiki les plus fournis sont ceux de *Lost* (le *Lostpedia* alimentés par les *Lostpedians*) et celui de *Fringe* (le *Fringepedia*) qui se nourrissent des univers complexes des deux séries.

Les activités de création

La dernière catégorie relève des activités de création. Outre la création de sites Internet consacrés à des séries dans leur ensemble, à des personnages ou encore à des couples de personnages⁵, les fans, grâce à un « braconnage culturel » mais aussi à la polysémie des textes sériels, créent leurs propres textes (fan fictions), vidéos (fan vidéos) ou affiches (fan arts). Ce désir de création est exacerbé par la fascination mais aussi la frustration qu'éprouvent les fans face aux orientations de narration des séries. Les fan fictions, ces écrits de fans, ont elles-mêmes leur propre typologie (Sébastien François, 2010 ; Martial Martin, 2010) et sont postées sur des sites spécialisés (*fanfictions.net*) recensant toutes les créations des fans de nombreuses séries télévisées. La fan fiction est une activité d'écriture, et de réinterprétation des fans qui demande un investissement temporel mais aussi personnel de la part du fan. En effet, l'écriture de fan fiction dévoile toujours un peu de l'identité de l'auteur, leur donnant un espace de présentation de soi. La fan fiction est donc un travail qui est aussi considéré comme collaboratif, comme un « *work in progress* » dans lequel les fans se dévoilent identitairement et qui se construit avec toute la communauté.

5. La plus célèbre convention de fans est Comic Con, qui a lieu tous les ans fin juillet à San Diego. Initialement créée pour les fans de comics et de Bandes Dessinées, Comic Con accueille désormais les fans de séries télévisées autour d'événement célébrant la culture populaire et geek. Les fans apprécient particulièrement Comic Con parce que les producteurs et acteurs jouent le jeu et se rendent également à la convention pour les rencontrer.

Les fans, ce public participatif et créatif

L'usage des nouvelles technologies, et notamment d'Internet, a permis aux fans de multiplier et d'amplifier leurs activités de partage, de création mais aussi de renforcer le lien social inhérent à toute communauté de pratiques. La typologie proposée ici témoigne de la grande variété de ces activités, mais également de la structuration et des phénomènes hiérarchiques qui existent dans les communautés de pratiques des fans, imitant les communautés sociales réelles.

Bibliographie

BOURDAA Mélanie (2009), *L'interactivité télévisuelle, ses modalités et ses enjeux. Comparaison de programmes Etats-Unis – France*, Thèse de Doctorat.

FLICHY Patrice (2010), *Le sacre de l'amateur*, Paris : Seuil.

JONES Sarah Gwenllian. (2000) « Histories, fictions, and Xena : Warrior Princess, in *Television and new media*, Vol. 1 n°4, London, Sage Publications pp. 403-418.

GLEVAREC Hervé, MACE Eric, MAIGRET Eric (eds.) (2008). *Cultural Studies. Anthologie*. Paris: Armand Colin.

JENKINS Henry (2006), *Convergence culture. Where old and new media collide*, New York : NYU Press.

MITTEL Jason (2009), "Sites of participation: Wiki fandom and the case of Lostpedia", *Transformative works and cultures*, vol.3.

PEASON Roberta (2010), « Fandom in the digital era », *Popular Communication* 8 : 84-95.

ROSS Sharon Marie (2008), *Beyond the box. Television and the Internet*. Oxford : Blackwell Publishing

DE L'EFFRACTION LUDIQUE AU TRAVAIL COLLABORATIF : BLOGS BD ET PRATIQUES PARTICIPATIVES

► Pierre-Louis Fort¹

Si on insiste régulièrement sur les interactions et les socialités que les blogs BD favorisent entre lecteurs et auteurs (Rouquette, 2009), on évoque moins souvent les liens de création que ces blogs peuvent susciter entre les auteurs eux-mêmes. Pourtant, la blogosphère BD regorge de ces expérimentations créatrices entre pairs qui jouent sur la coproduction de contenus. Les blogs BD constituent effectivement un espace particulièrement propice aux réalisations collaboratives, ce qu'on pourrait appeler, en d'autres termes, des pratiques participatives.

Deux modalités en seront ici examinées : la première est celle qui consiste pour un (des) auteur(s) à intervenir ponctuellement dans le blog d'un autre, la deuxième est celle qui revient pour un (des) auteur(s) à travailler avec d'autres, dans un projet commun, au sein d'un blog collectif.

Cross blogging et apparitions ponctuelles

Il en va des blogs BD comme de certaines séries télévisées : les personnages d'un univers donné peuvent apparaître dans un autre environnement. Le blog de Margaux Motin (<http://margauxmotin.typepad.fr>, depuis 2008), par exemple, permet de saisir la nature de ce phénomène.

Le 17 avril 2008, Margaux Motin reproduit dans une de ses notes un dessin de Pacco (<http://www.mae-bd.fr>, depuis 2006), blogueur dont elle vient de découvrir avec enthousiasme le site et dont elle donne le lien hypertexte. Aussitôt, celui-ci la remercie dans un commentaire. Quinze jours plus tard, elle publie un nouveau dessin de Pacco, spécialement préparé à son intention, manière de remerciement. Mais loin de s'arrêter là, les interventions de Pacco sur le site de Margaux Motin vont se poursuivre. La même semaine paraît ainsi l'illustration de leur « rencontre au sommet », constituée par une note de blog où cohabitent les avatars² des deux blogueurs (chacun se dessinant dans cette première note commune, unifiée par le dialogue : un échange

1. Université de Cergy-Pontoise, CRTF, LCP-CNRS
Bibliographie à la demande pierrelouisfort@gmail.com

2. Ces blogs entrent dans la catégorie des blogs extimes

humoristique autour de l'expression « au sommet », interprétée à la fois au sens propre et au sens figuré). Le mois suivant, en juin, le lecteur découvre une nouvelle note préparée conjointement par les deux complices à laquelle succède une autre note, entièrement réalisée par Pacco cette fois, au milieu de l'été : Margaux partie en vacances, les volontaires peuvent - l'invitation avait été lancée par la blogueuse - se saisir de son blog et poster. Pacco est ainsi le premier à intervenir dans cet espace et à se mettre en scène, urinant sur le blog de son amie, manière métaphorique de marquer un territoire qui n'est pas le sien et de redoubler, de façon imagée, la prise de possession du blog.

Après ces premiers échanges, une véritable collaboration s'instaure : tout d'abord un post potache où l'incertitude flotte sur la paternité des productions (« Et on a encré et « mis en couleurs » les crayonnés l'un de l'autre. Ben ça donne ça. Et qui a fait quoi? ») puis, ponctuellement mais régulièrement, des réalisations communes : la mise en scène de leurs signatures de contrats chez le même éditeur, une longue note ironique à deux mains articulée autour de la procrastination créatrice et une autre, encore, sur la musique. Ces collaborations favorisées par les blogs vont finir par se concrétiser durablement dans la série des « Evil Twinz », réalisation commune dont quatre épisodes paraîtront dans le magazine *Fluide Glacial* avant publication d'un tome fin 2011 (un aperçu des crayonnés de ce futur album est livré dans le blog de chacun des auteurs).

Cette invasion d'un blog par un (d'autres) auteur(s) n'est pas isolée. On la trouve aussi dans d'autres blogs BD, chez « Bambii » (<http://www.destrucs.net>) par exemple : dans un de ses posts, l'auteure se met en scène quittant son appartement. Le dessin la montre vérifiant mentalement que tout est en ordre : valise correctement remplie, gaz coupé, porte fermée, blog suspendu. Mais, rapidement, l'image mêle le dessin du blog et de la poignée, les confond en une seule, et donne à comprendre au lecteur que la serrure du blog est en train d'être crochétée. La note se termine sur ce suspens imagé. Changement de graphisme dans la suivante qui voit débarquer, dans le blog/maison, des amis de la propriétaire du blog : Manu XYZ, Romain Ronzeau et Boulet, tous également blogueurs BD. Ensemble, ils profitent de l'absence de Bambii pour développer, sur plusieurs notes, une mini-histoire

dont le fil narratif métaréflexif est l'intrusion, et dont la seule hétérogénéité frappante réside dans la variété des graphismes. À la différence de l'exemple précédemment donné, la participation des blogueurs extérieurs s'inscrit ici dans une continuité narrative sur plusieurs posts, et non pas dans l'espace restreint de notes ponctuelles.

Les blogs de Margaux Motin ou de Bambii sont ainsi, parmi bien d'autres, deux exemples de pratiques participatives liées à la participation d'autrui dans un blog personnel.

Pluri-auctorialité et projets collectifs

Mais les pratiques participatives peuvent également s'organiser autour d'un projet commun, dans un espace qui n'est pas la propriété d'un blogueur en particulier (ou qui est, dans son principe constitutif, ouvert aux autres blogueurs).

Un des exemples les plus emblématiques à cet égard est certainement celui des « Chicou-chicou » (<http://www.chicou-chicou.com>). Aujourd'hui fermé, ce blog dont les notes se sont succédées de 2006 à 2008, mettait en scène les aventures de Claude, Frédé, Ella, Juan (mais aussi de Fabrice et Fern), personnages nourris par des auteurs (Boulet, Aude Picault, Domitille Collardey, Lisa Mandel et Erwann Surcouf) qui préservaient leur anonymat, manière de ne pas mettre en avant l'individualité des créateurs et de renforcer, au contraire, l'unité de l'histoire (laquelle tient également à la bichromie grise et rose des planches qui unifie les dessins au-delà de leur différences de traits). Chacun dessinait à son tour et l'histoire se développait selon le principe du cadavre exquis³. Les « Chicou-chicou » furent souvent salués comme un grand succès en terme de pratique participative dans le domaine du blog BD.

Si le projet Chicou a su s'organiser narrativement sur le long terme, d'autres blogs alimentés à plusieurs s'organisent autour d'une unité simplement thématique qui permet aux histoires de se limiter, selon le principe du blog, à la planche/note : Gally et Obion, couple à la scène comme à la ville, ont ainsi créé conjointement le « Love blog » (<http://love-blog.fr>) selon un système d'alternance (chacun proposant une note - certaines se suivant parfois ou faisant écho à une autre-), avec, de temps en temps, des mélanges graphiques (compositions à quatre mains). On re-

3. <http://www.bodoi.info/magazine/2008-11-26/tous-fous-des-chicou-chicou/7897>

trouve dans cette expérience participative la même ligne de force que chez les « Chicou-chicou » : unité et permanence des auteurs qui s'inscrivent dans la durée d'existence du blog autour d'un projet déterminé.

La dernière expérience de pratique participative qu'il convient de mentionner est celle du blog « Les Autres Gens » (<http://lesautresgens.com>)⁴. Ce projet de Thomas Cadène, actuellement en cours (et débuté le 1er mars 2010), est la création d'une œuvre collective autour du personnage de Mathilde, jeune fille qui se retrouve à la tête d'une fortune considérable, et dont on va suivre les aventures. L'histoire se développe sous la modèle du feuilleton⁵ et du rendez-vous de lecture (CANDEL, 2009) très régulier (contrairement à tous les autres exemples), tant et si bien que l'ensemble est souvent comparé à une telenovela et se retrouve parfois appelé « bédénovela »⁶. Le scénario est principalement aux mains d'un seul auteur (interviennent aussi ponctuellement Joseph Safieddine, Kris et Stéphane Melchior-Durand) tandis que la réalisation graphique repose sur la participation de nombreux dessinateurs –plus de soixante-dix– certains revenant de façon relativement récurrente. Le projet se démarque donc de ceux précédemment exposés par la très forte unité de l'intrigue (qui préexiste aux dessins) et dans le fait que cet univers fictionnel, en dehors de sa réalisation graphique, ne relève globalement qu'une d'une seule autorité. C'est au niveau du passage aux planches que la dimension participative prend vraiment tout son sens. Le site met d'ailleurs en avant le nombre conséquent de dessinateurs intervenant et le rythme de publication : un épisode par jour, 5 jours par semaine.

4. Ce blog diffère des autres mentionnés dans cet article en raison de son modèle économique payant.

5. Chaque épisode est visible soit image par image, soit en scrolling

6. <http://echosart.wordpress.com/2011/05/02/thomas-cadene-et-ses-autres-gens/>

« Chicou-chicou », le « Love blog » et « Les Autres gens » sont donc autant de projets collaboratifs qui profitent des possibilités techniques et artistiques offertes par le blog pour se développer et participer au renouvellement du Neuvième art.

Les blogs BD sont un lieu extrêmement bien adapté aux pratiques participatives : que ce soit à l'occasion de pratiques de type « cross blogging », ou dans le cadre de projets de plus grande amplitude, les auteurs de blogs BD savent jouer des potentialités du web pour travailler de concert. On remarquera que les pratiques participatives citées dans cet article sont fréquemment le fait d'au-

teurs ayant souvent leurs propres blogs, ce qui invite à interroger les liens entre création personnelle sur le blog et pratiques en collaboration : comment s'enrichissent-elles ? Que s'apportent-elles l'une l'autre ? On notera également que les œuvres ainsi créées ont très souvent fait l'objet d'une édition papier, comme si les pratiques participatives en ligne trouvaient facilement une issue dans le papier, perdant peut-être au passage l'essence de ce qui avait été leur force créative : l'inscription dans le temps des publications et la surprise des réalisations à venir.

ROUQUETTE Sébastien, « Les blogs BD, entre blog et bande dessinée », *Hermès* 54, 2009, pp. 119- 124.

CANDEL Etienne, « La Bande dessinée en ligne, entre idéaux de rupture et de continuité », *Hermès* 54, 2009, pp. 125-126.

DES PRODUCTIONS CRÉATIVES ISSUES DU JEU VIDEO : LES MACHINIMA

► Fanny Georges¹

Cas particulier des productions créatives du jeu vidéo, les machinima sont des films réalisés en temps réel par les joueurs dans les jeux vidéo. Modalité particulière de création de contenus par les utilisateurs², ces films exploitent l'univers graphique et interactif des jeux vidéo tels qu'ils sont produits par les éditeurs et personnalisés par les joueurs, mais en mémorisent également les usages, conformes ou détournés. Ils manifestent l'évolution d'un genre né des pratiques créatives des joueurs de jeux vidéo et qui s'est développé en s'ouvrant à d'autres publics.

Par-delà le cinéma et le film d'animation

Le terme de machinima, attribué à Hugh Hancock, producteur précurseur de machinima de création, est apparu au début des années 90 pour désigner un nouveau genre de productions créatives issues du jeu vidéo. Issus pour certains de la rencontre des termes machine et cinéma, ou machine et animation, les machinima sont marqués par une double origine celle du cinéma, et celle du film d'animation. Volontiers honorifique, la première lui confère le privilège d'être le premier genre cinématographique issu des mondes virtuels, tandis que la seconde, plus alternative, l'inscrit dans la tradition graphique plus expérimentale des films d'animation. De fait, en tant que technique, les machinima permettent à des non experts de créer des films d'animation sans recours aux logiciels d'animation classiques tels que 3DMax, ou de tourner des films de cinéma en s'affranchissant des frais de production vertigineux (acteurs, caméras, équipe de tournage) occasionnés par le 7^e art. Cette double ascendance, opératrice d'une certaine légitimité culturelle que le jeu vidéo ne lui attribue encore que de façon mitigée, fait peser en contrepoint sur les machinima la critique de ne pas avoir de spécificité créative.

Pour répondre à celle-ci les théoriciens défendent une seconde définition : à la différence du cinéma et du film d'animation, qui désignent une production finie, les machinima ne se réduiraient pas au résultat (le film), mais désigneraient un processus de réa-

1. Université Paris 3, CIM
EA 1484.
fannygeorges@free.fr

2. UCC User Created
Content

lisation³, ou encore performance dans le jeu, au double sens de performance de joueur et de performance artistique⁴. Doit-on analyser la vidéo comme un film, une capture de jeu, une performance de joueur ou de réalisateur ; doit-on intégrer la prise en compte du jeu d'origine et de ses détournements éventuels ? À la fois processus, productions, et traces d'usage des jeux vidéo, les machinima sont au cœur des nouvelles pratiques de communication.

De la performance de joueurs aux détournements

Avant l'apparition des machinima à la fin des années 90, de premières productions filmiques issues du jeu vidéo voient le jour, les « Quake movies ». Issues exclusivement des jeux Doom, puis Quake, les Quake movies sont créés par les joueurs, pour les joueurs, et ayant une fonction, celle de mémoriser les performances de jeu. Mémorisés sous forme d'algorithmes téléchargeables sur internet, ils ne sont lisibles que par les joueurs qui disposent d'une version du jeu d'origine installée sur leur machine. Dès 1993 abondent les films mémorisant les performances de joueurs dans le détournement du scénario originel, en faisant la course plutôt que combattre les ennemis et résoudre les missions, tels que les speedruns de l'équipe Quake done quick aux noms explicites : Quake done Quick (1997), Quake done Quicker (1997) et Quake Done 100 % Quick (1997). Avec l'apparition de la possibilité de tourner des vidéos à partir de la carte graphique ou de l'écran (externe), les machinima s'ouvrent à de nouveaux publics qui n'ont pas nécessairement le jeu installé, et donc à des non joueurs.

Les premiers machinima retenus par la postérité, tels que *Diary of a camper* (1996), des Rangers Clan, ou *Operation Bayshield*⁵ de Clan Undead (1997) se démarquent des productions courantes par l'existence d'une construction narrative et d'une mise en scène des avatars. Particulièrement, Operation Bayshield serait le premier à intégrer un paramétrage de l'interface personnalisé par des modifications de la texture, des effets visuels, techniques rudimentaires de synchronisation des lèvres, ce qui en ferait le véritable premier machinima de l'histoire en tant que produit d'un détournement d'un jeu vidéo (Lowood). Un troisième film illustre de cette période préceuseure : *Blahblalicious*⁶(1997) se caractérise par son humour surréaliste et son caractère débridé, dépassant les cadres d'attente imaginés des joueurs de Quake. La possibilité d'enregistrer des captures vidéo désolidarise l'objet vidéo du jeu vidéo-même : dès lors

3. « The art of making animated movies in a 3D virtual environment » (Marino 2004) ; « la réalisation de film d'animation à l'intérieur d'un environnement virtuel en 3D » (Nitsche 2005).

4. « High-performance play » (Lowood 2006).

5. <http://www.archive.org/details/opbay>

6. <http://www.youtube.com/watch?v=HqGIl0SSQ8>

un art de la réalisation se développe, intégrant des modifications (crafware) telles que des programmes supprimant l'affichage de l'interface de gestion, ou encore des techniques de postproduction telle que la synchronisation labiale.

Du détournement à la production créative

Dans les années 2000, l'intégration, par les éditeurs, de fonctionnalités et de dispositifs incitatifs à la création de machinima disperse la communauté Quake (Gaudette 2009) et participe de la restructuration des communautés autour d'autres plateformes qui proposent des univers graphiques, narratifs et culturels variés : autour des jeux de simulation (Sims, The Movies), des jeux d'action-aventure (Tomb Raider, GTA), des jeux de rôle (Cities of heroes, World of warcraft), des jeux de sport (EA Sports : séries FIFA, NFL et NHL ; TrackMania) s'agrègent des communautés variées, décrochées de celle des joueurs de first person shooters (Doom, Quake), même si ce communauté reste prolifique (Halo, Unreal Tournament, Half-Life, Garry's mod).

Alors que leur ancêtre, les *Quake movies*, sont des productions dérivées d'un seul jeu, *Quake*, où les armes sont un accessoire par défaut, et où la performance consiste à se divertir du scénario initial, les machinima ont pour caractéristique d'exploiter un vaste domaine d'univers virtuels, composés d'avatars anthropomorphes, extraterrestres ou zoomorphes, dans des univers antiques, moyenâgeux, contemporains, réalistes, fictifs, et permettant des filmer des courses poursuites, des actes de la vie quotidienne, des combats, des quêtes, des clips. Le développement d'outils spécifiques pour tourner des machinima, tels que Littech Film Producer, utilisé par Hugh Hancock et Strange Company pour réaliser *Ozymandias* (1999, adaptation filmique du poème éponyme de Percy Bysshe Shelley) permet de s'affranchir en grande partie de ces univers esthétiques mêmes, créant une confusion avec le cinéma d'animation. Des films, tels que *L'amnésie infantile* (2009), d'Indira Solovieva, mélangent captures vidéo de jeux ou chats 3D aux captures vidéo « IRL ». Les discours sur l'art du jeu vidéo incluent alors les machinima (Picard, 2006).

De la production créative à son industrialisation

De la première phase des Quake movies, les machinima sont issues de la culture participative des joueurs de jeux vidéo. Aux « clans » de joueurs de Quake⁷ ont succédé d'autres équipes, autour de Halo⁸, qui se sont parfois professionnalisées en sociétés de production⁹.

7. Rangers Clan, Quake done Quick, Clan Unlead

8. Ill Clan, Fire Team Charlie, TGO GmbH, Strange Company, Bong + Dern Productions, Rooster Teeth Productions

9. Strange Company, Edgeworks Entertainment, ou encore Pixel Valley Studio et Electric Sheep Company issues de Ill Clan

En 2003 apparaissent des créateurs individuels qui produisent des films à vocation artistique ou « transgressive¹⁰» (Gaudette, 2009). Au cours de ce changement de dispositif de production, l'audience des machinima s'élargit, conservant un public de joueurs et s'élargissant à un public non joueur. Les éditeurs s'emparent de ces pratiques créatives pour les intégrer à leur stratégie marketing. Certains incluent des outils de création de machinima au jeu¹¹ et organisent des concours de création. L'éditeur Cryptic Studios va jusqu'à inclure les films dans le DVD du jeu ; l'éditeur de World of Warcraft encourage la création de machinima par la création d'un site dédié. Ouvrant l'audience des machinima, ces initiatives semblent paradoxalement encourager les créateurs à développer une création indépendante¹².

Bibliographie

Gaudette Gabriel (2009) Dossier thématique MACHINIMA et entrées « Not Just Another Love Story » du répertoire NT2, en ligne : <http://nt2.uqam.ca/recherches/dossier/machinima>

10. Anna (2003) de Katherine Anna Kang, My Trip to Liberty City (2003) de Jim Munroe, The Journey (2003) de Friedrich Kirschner

11. Epic Games, éditeur de Unreal Tournament ; Maxis, éditeur des Sims ; Cryptic Studios, éditeur de Cities of Heroes

12. Ainsi, des acteurs de la valorisation des machinima, tels que M. Balzerani, à l'origine du festival français de machinima de l'Atopic festival, souhaitent encourager activement les productions expérimentales par la ligne éditoriale proposée du festival et également le format HD qui détournent le format web classique propre aux machinima.

Lowood Henri (2006) « High-Performance Play : The Making of Machinima », *Journal of Media Practice*, 7:1, pp.25-42.

Lowood, Henri (2006) "Storyline, Dance/Music, or PvP? Game Movies and Community Players in World of Warcraft". *Games and Culture*, 1 (4), 362-382.

Lowood, Henri & Nitsche (2011) *The Machinima Reader*. MIT Press.

Pearce, Celia (2006) "Productive Play Game Culture From the Bottom Up" *Games and Culture*, 1 (1).

Picard, Martin (2006) "Machinima: Video Game As An Art Form?" *Proceedings of CGSA 2006 Symposium*

Sihvonen, Tanja (2010) *Players Unleashed! Modding The Sims and the Culture of Gaming*, Electronic book text.

Sotamaa, Olli (2007) "Let Me Take You to The Movies. Productive Players, Commodification and Transformative Play". *Convergence*, 13 (4).

LE TROISIÈME ÂGE SUR INTERNET, UN OXYMORE ? VERS DE NOUVELLES PRATIQUES PARTICIPATIVES PAL- LIANT LE RETRAIT DE LA VIE SOCIALE

► Sandra FREY¹

La pratique participative passe nécessairement par des étapes incontournables de maîtrise de codes, d'outils, de valeurs et de pratiques communes, permettant l'échange en mode collectif. En matière de pratiques participatives numériques, ces étapes passent par l'accès à l'ordinateur et à internet, ainsi que l'apprentissage de leurs usages incluant les logiciels afférents. Or, ce qui fait la « fracture numérique », « posséder ou de ne pas posséder la technologie adéquate » (A. Boutet et J. Trémembert, 2009) entre celles et ceux qui détiennent ces compétences et ces usages, rend prompte la tendance à situer cette ligne de démarcation sur la fracture générationnelle. Les retraité-e-s sont pourtant trop facilement perçu-e-s comme des non-usagers des TIC - image pourtant démentie en creux par l'enquête TIC réalisée par l'INSEE en 2007- dès lors qu'un-e français-e sur deux possède une connexion internet à haut débit. Suivant l'idée que ce statut n'est ni définitif, ni établi, cette étude porte sur les modes et voies de passage qu'opèrent des personnes appartenant à la catégorie de retraitées, porteuses du double sens de « retirées de la société active » et « d'âgées », pour réaliser ce transit modal, médial.

Une plongée dans le monde des retraité-e-s à partir de leur pratique associative de randonnées pédestres collectives, auprès de femmes et d'hommes, âgé-e-s de 65 à 67 ans en 2011 a permis d'apporter quelques réponses. Le premier enseignement est que cette pratique numérique ne s'est pas faite en une seule étape, mais en trois étapes très marquées et différenciées qui s'étalent sur 2 à 8 ans : un ordinateur « laissé à la maison en 1997 » qui ne sera connecté à internet qu'en 2005, l'entrée dans le monde numérique par l'appareil photographique, « l'acculement » au recours à l'ordinateur et le passage sur internet.

Pour cette génération de retraité-e-s, l'ère du numérique ne fait pas partie de leur vie professionnelle, voire même de leur vie active. Elle rentre dans leurs foyers par la photographie, durant les

1. MEEDDM, LCP/CNRS.
Frey_sandra@yahoo.fr

années 2000. Le renouvellement de leur appareil photo au cours de cette décennie laisse peu de place au choix entre technologies numérique et argentique, à la différence de la décennie précédente où l'option portait également sur les appareils électroniques (le rouleau digital est remplacé par la carte mémoire). Les foyers se retrouvent alors détenteurs de cartes numériques chargées de photographies, auxquelles ils ne peuvent accéder, hormis leur développement papier plus onéreux que le développement classique de rouleaux argentiques, qu'en recourant à l'usage d'un ordinateur, qu'ils ne possèdent pas. Le visionnage photo se fait alors par le câble de la vidéo, affichant sur l'écran de télévision les ébauches numériques. Pour la manipulation du chargement des photos sur un ordinateur et/ou leur stockage sur des CD-Rom ou des DVD, large recours est fait aux jeunes générations dont la maîtrise des outils est au cœur de leur vie professionnelle, et qui détiennent déjà pour la plupart un ordinateur personnel.

Deux facteurs marquent le passage à l'ordinateur au tournant 2005-2007 : la maîtrise de la gestion photographique et l'héritage inversé des enfants vers leurs parents dans la transmission numérique. Tous les cas de figures étudiés mettent en avant le don aux parents de leur premier ordinateur, le plus souvent à l'occasion de leur renouvellement. Ainsi, le sésame bureautique est transmis aux parents par leurs enfants et les premiers apprentissages se font dans ce sens à contre-courant du sens classique de l'héritage et de la transmission. En raison de l'éloignement géographique des enfants, certaines personnes recourent aux services de formation à l'outil informatique, organisés par les associations communales, mettant en exergue pour ces retraité-e-s, les conflits culturels entre les mondes d'Apple et de PC.

Il ne s'écoule pas deux ans pour qu'ayant la maîtrise du chargement de photographies sur l'ordinateur, celui des logiciels afférents permettant les diaporamas, en toute continuité chacun-e veuille participer à l'échange collectif de leurs photos au sein de leur réseau social sur internet. Cette étape logique de l'échange à distance nécessite l'accès à internet.

Le passage à internet repose sur plusieurs critères : échanger les photos dans le réseau social, mais aussi échanger des mails, y compris au travers de listes groupées dans le cadre des associa-

tions (randonnées, anciens élèves d'école), converser par mail, chat ou bien en direct live avec les enfants éloignés (Suisse, Etats-Unis, Belgique, Allemagne, France Nord-Sud), ce qui se distingue des conditions de l'étude de Marc Relieu et Barbara Olszewska (2001/01), pour lesquels les familles étudiées étaient encore « groupées » ; et bénéficier d'offres dégroupées des fournisseurs permettant par un même abonnement de disposer d'internet et d'une consommation de téléphonie illimitée vers la destination de résidence des enfants. Ces prestataires se nomment alors Club internet, Numéricable, SFR, Orange, Free.

Si les premiers pas à chaque étape sont hésitants, le potentiel offert par le nouveau niveau atteint (comme dans les jeux vidéos) est chaque fois rapidement appréhendé, même si les personnes sondées déclarent volontiers « bricoler » sur leur ordinateur plus que de le maîtriser. Une seule année suffit à opérer la mutation de l'échange mail avec pièce jointe, au chargement de logiciel d'exposition de photos (Picasa), au recours aux services publics en ligne, pour la mutuelle ou la sécurité sociale, à l'utilisation des services de vente par correspondance, y compris sur Ebay, à la gestion de leur compte bancaire en ligne, à la discussion vidéo (MSN), à la lecture des informations et du journal en ligne, et surtout, le recours aux moteurs de recherche afin d'organiser vacances, location, trajets routiers et répondre à toute question encyclopédique. Certain-e-s prennent des cours à distance (par exemple, apprentissage la langue des petits-enfants), d'autres vont jusqu'à créer leur compte Facebook.

Enfin, confortant les travaux de Simone Penneç (2001) qui montre une différence entre les sexes en matière de liens sociaux au moment du passage à la retraite, cette enquête révèle une distinction de genre dans cette accession à l'apprentissage numérique : les femmes attendent toutes d'être à la retraite « pour s'y mettre », par manque de disponibilité mentale et de temps, quand les hommes profitent des derniers mois sur leurs lieux de travail pour se faire expliquer par les collègues, comment cela fonctionne. En tout état de cause cela représente et est représenté dans leur trajectoire d'apprentissage, comme un gros investissement personnel. Pour ces mères, il est important de noter dans leurs déclarations, l'ordre de priorité qui les a motivé pour opérer ce passage à l'acte : 1- la relation à l'enfant-adulte ; 2- l'échange

de photographies ; 3 - les échanges mails en général ; 4 - les échanges sociaux hors liens familiaux. Par contre, il est intéressant de noter que la plupart d'entre elles n'utilisent pas le traitement de texte, ni les tableurs, quand les hommes y recourent. Il s'agit donc moins d'une pratique bureautique que d'une pratique participative numérique, clairement progressive et marquée par des étapes visibles. Contrairement à l'étude menée par Olivier Donnat (2007) sur l'accès à la culture sur internet, le diplôme et le revenu ne jouent ici aucun rôle, les personnes sondées se répartissant entre absence de diplôme et possession du Baccalauréat et suivi d'études supérieures. Le niveau des revenus se situe entre 1100 et 5000 euros par mois.

On assiste à un indéniable effet d'entraînement à la pratique collective de participation numérique, étendue à de nouvelles fonctionnalités, qui font l'objet d'échanges verbaux et comblent les conversations lors des rencontres associatives territorialisées (Gilles Puel et Charlotte Ullmann, 2006). La plupart ne jure plus que par l'ordinateur portable qui les suit partout dans leurs déplacements de loisirs et de villégiature, comme le font leurs petits enfants adolescents. On retrouve là-encore ce lien traditionnel privilégié qu'entretiennent depuis le vingtième siècle, les grands-parents avec leurs petits-enfants, expérience en mutation (Françoise Le Borgne-Uguen, 2001). La pratique numérique est donc devenue une pratique intergénérationnelle, plus exactement le besoin vital d'échanges intergénérationnels pousse à la pratique numérique y compris par l'accession à des pratiques validées par les enfants ou les petits-enfants eux-mêmes. Ainsi, cette étude montre que les retraité-e-s savent dépasser les limites du lieu géographique « de façon à ménager le lien familial » (Magali Pierre, Jim OGG, 2009).

La pratique numérique de ces retraité-e-s est donc aussi devenue une pratique d'interactions sociales avec leurs réseaux respectifs, dès lors que l'outil numérique permet d'étendre à l'espace virtuel les échanges et les relations tant familiales que sociales, culturelles, sportives qui s'en trouveraient sinon (inter-) rompues.

Bibliographie

La retraite : une révolution silencieuse, Erès, 2001, 352 p.

Relieu Marc, Olszewska Barbara, La matérialisation de l'internet dans l'espace domestique, une approche située de la vie domestique, *Réseaux*, n°123, La Découverte, 2004, p. 119-148

Puel Gilles, Ullmann Charlotte, Les nœuds et les liens du réseau internet : approche géographique, économique et technique, *L'espace Géographique*, Tome 35, Belin, 2006, p. 97-114

Donnat Olivier, Pratiques culturelles et usages d'internet, DEPS, *Culture Etudes*, N°3, 200, p. 1 à 12

Les cahiers du numérique, vol. 5, Lavoisier, 2009, 256 p.

Pierre Magalie et Ogg Jim, Les projets résidentiels des parisiens pour la retraite : une façon de ménager le lien familial, Union Nationale des Associations Familiales, *Recherches familiales*, n°6, 2009, p. 89-103.

L'ÉVALUATION EN QUESTION

NOTE DE TRAVAIL, AVIS PERSONNEL ET SANS PRÉTENTION SCIENTIFIQUE...

► Philippe Dumas, I3M¹

Dans un récent billet du Monde (23/09/2011, p6), Pierre Assouline écrivait : « Mais qu'ont-ils donc tous à être gagnés par cette fièvre de l'évaluation ? On sait que l'exemple vient de haut : le chef de l'état ayant lui-même impulsé ce syndrome de l'excellence en matière d'éducation, la culture a suivi. » ... la culture, la science et le reste...

Ce texte vise à faire partager quelques idées pour focaliser les prochains débats sur les enjeux les plus pertinents et les plus cruciaux. Le débat est ancien, plein de ramifications et de non-dits ou d'implicites qui peuvent le faire dévier et s'enliser. Je propose trois étapes dans mon raisonnement :

- 1) les fondamentaux sur lesquels on peut s'entendre ;
- 2) les questions urgentes à débattre ;
- 3) une mise en perspective d'un cas connu de beaucoup pour guider nos pas.

Quelques lemmes a priori

- L'acte d'évaluer est universel et permanent chez tout organisme vivant en tant que système ouvert, donc adaptatif. L'évaluation comme processus social est pratiquée depuis des lustres et dans tous les domaines, notamment celui de l'éducation.

C'est la formalisation de cette activité dans le monde de la recherche qui fait problème et nous met en émoi.

- Le management de la recherche (lui-même importé du management de l'industrie) est à l'échelle mondiale durablement fondé sur des logiques pseudo-rationnelles de prise de décision basée sur des évaluations socialisées. Elles sont ainsi un enjeu de pouvoir échappant à la rationalité.

Partant du fait que notre communauté scientifique ne pourra pas à court terme influer sur cette tendance profonde, il s'agit de voir comment rendre le processus d'évaluation compatible avec les idéaux - les valeurs - non négociables.

1. Philippe.dumas@cegetel.net

- Le paradigme de résolution des enjeux de pouvoir est la démocratie. Il implique donc une culture de l'évaluation fondée sur le dialogue et l'équilibre des pouvoirs. Les valeurs ultimes de la communauté scientifique sont la primauté de l'humain, donc du respect de l'Autre et la recherche de l'accomplissement personnel dans le cadre d'une activité - enseignement et recherche - socialisée.
- Admettant l'universalité de la démocratie, le double empire de la rationalité et de l'émotion, le caractère permanent de l'évaluation dans l'activité humaine, il faut admettre que celle-ci est un processus en constant devenir, et qu'il s'agit non de fixer des normes d'une évaluation, mais des règles du jeu d'un processus répondant aux impératifs énumérés ci-dessus.

Les questions urgentes

- Quelles sont les parties prenantes de la règle du jeu de l'évaluation ? Les identifier, les nommer, les connaître. Un état des lieux. AERES, CNU, CNRS, Ministère de la recherche, Ministère des finances, régions, universités, R&D entreprises, etc
- Quels sont les enseignements des expériences étrangères ? Des pratiques dans d'autres champs sociaux ? (Par ex. voir ci-dessous cas des IUT)
- Comment organiser les contre-pouvoirs ?
- Quelles sont les « valeurs » ? Donc les critères, donc les questions concrètes à prendre en considération dans la formulation d'un jugement ?
- Comment rendre le jugement non humiliant, juste, porteur d'espoir ? (Une partie de la réponse est le dialogue, la reconnaissance du droit à l'erreur, l'empathie)
- Les perversités à éviter :
 - la notation, réductrice, dangereuse, et sa version bibliométrique
 - la logique de projet qui est dévoyée en logique bureaucratique

- Quelle est la fréquence des évaluations : épuisement des chercheurs et des évaluateurs, baisse de la production scientifique corrélative à la hausse de la bureaucratie ?
- Quelle est la place de la Recherche-action et des formes de recherches marginales ou peu visibles ?
- Quelle est la place de l'engagement personnel dans la vie collective (administration, encadrement, etc.) ? Cette question bien identifiée est typiquement partie de la langue de bois de l'évaluation universitaire.
- Etc.

Le cas de l'évaluation des IUT

Beaucoup connaissent les IUT. Je prends cet exemple car il m'apparaît que l'évaluation des départements d'IUT pour l'avoir pratiquée des deux côtés, n'a pas une allure traumatisante et peut servir de repère à des modalités d'évaluation d'équipes de recherches.

Ce qui caractérise principalement le processus d'évaluation des départements d'IUT peut à mon avis être résumé en quelques caractéristiques :

- Très lent à se mettre en place ; très progressivement. L'ancienneté de la démarche remonte à environ 1970 : fondation (passablement passionnelle) du système IUT, création des programmes pédagogiques nationaux par des commissions pédagogiques nationales - CPN -, mise en place de structures parallèles : assemblée des chefs de département - ACD -, assemblée des directeurs d'IUT - ADIUT - avec chacune des agendas différents et des instances de négociations
- Progression par tâtonnements (1970-1990). Les CPN chargées de la création des programmes pédagogiques nationaux se sont progressivement intéressées à leur suivi, et poussées par le Ministère, à leur adaptation, dans un climat de continuel défi des IUT par rapport à leur environnement universitaire.
- À partir années 90, émergence d'une demande ministérielle d'évaluation des départements, aussi bien pour leur création que pour

leur soutien financier et humain. Mais dans un grand flou de la position des services de l'enseignement supérieur. Qui ? Quoi ? Comment ? Les CPN, avec les ACD ont créé bottom up une doctrine et des méthodes propres en parallèle avec la mise en place des processus d'évaluation de l'enseignement supérieur qui étaient imposées par le ministère, top down.

- En 2010, la réaffirmation de l'originalité des IUT et de la qualité du pilotage par les diverses instances (CPN, ACD, ADIUT,...) a conduit
 - d'une part, à mettre l'évaluation des IUT et des départements hors du champ de l'AERES et à la confier aux CPN et CCN.
 - d'autre part, à adopter par la DGESIP, (département de l'architecture et de la qualité des formations de niveau licence), des critères et des méthodes d'évaluation qui avaient émergé des pratiques des CPN depuis plus de 10 ans.
- Les principes actuels sont l'auto-évaluation, une liste indicative de critères et le dialogue entre les instances évaluatrices et évaluées. Le document en annexe, publié seulement cette année 2011, donne une idée du processus.

<i>Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche</i>	SPECIALITE XXX	Evaluation des DUT VAGUE : Date de la visite
<p> Université : IUT : Département : Option(s) : Implantation : Chef de département : </p> <p> <u>PRESENTATION DU DEPARTEMENT :</u> (Date de création du département, nombre d'inscriptions au 1^{er} janvier, nombre de LP, Personnel : nombre d'enseignants, d'IATOS et d'intervenants professionnels...) </p> <p> <u>INDICATEURS DU DEPARTEMENT :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de pression : - Taux de remplissage : - Taux de bacheliers technologiques : - Taux de réussite en 2 ans : - Taux de réussite en 3 ans : - Taux d'encadrement : - Nb personnel. BIATOSS : </p> <p> 1 - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS FORMULEES LORS DE LA PRECEDENTE EVALUATION DU DEPARTEMENT </p> <p> 2 - FORMATION INITIALE ET TOUT AU LONG DE LA VIE Offre de formation, positionnement du département dans l'IUT, dans le cycle L, dans l'offre régionale ou de site, contribution du département à d'autres formations, accueil et politique de recrutement </p> <p> Lien formation – emploi : devenir du diplômé - partenariat avec l'environnement socio-économique - adaptation locale professionnalisation (stages – projets tutorés) </p> <p> La pédagogie : réussite et aide à la réussite - dispositifs de réorientation – le projet personnel et professionnel </p>		

Formation tout au long de la vie – publics de formation continue - VAE

Politique d'ouverture internationale

3. LES ACTIONS SUPPORTS

Les moyens : Ressources humaines – Budget : ressources – dépenses
Immobilier

La liaison recherche et le transfert de technologie

Pilotage du département : organisation de l'équipe
Evaluation de la formation et des enseignements
Dispositif d'autoévaluation

4 - VIE ETUDIANTE

Participation à la vie institutionnelle - sports,
vie associative et activités culturelles

5 - CARACTERISTIQUES DE LA DELOCALISATION (LE CAS ECHEANT)

6 - MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PEDAGOGIQUE NATIONAL

7 - PROJET(S) DU DEPARTEMENT

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA CPN :

<p>EVALUATION INTERMEDIAIRE SOUHAITEE A 3 ANS : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p>

COMMUNICATION, ORGANISATION, ÉVALUATION : QUELLES RELATIONS ?

Merci à la revue Communication & Organisation de permettre aux Cahiers de la SFSIC de publier cet extrait de l'introduction du dossier de la revue du n° 38

Lire le texte intégral sur Revues.org

<http://www.cairn.info/revue-communication-et-organisation-2010-2-page-7.htm>

ou

Presses Universitaires de Bordeaux

helene.michaud@u-bordeaux3.fr pour commande au numéro

► Sylvie Parrini-Alemanno¹

► Christian Lemoenne²

La question de l'évaluation est ancienne. Elle émerge vraisemblablement dans le contexte scientifique de la fin du XIX^e siècle, au moment où la « raison statistique »³ s'efforce de classer et de contrôler les populations dont les mouvements de masse effraient. Elle prendra une dimension clairement gestionnaire à mesure du développement des logiques d'évaluation de la performance financière et capitalistique des firmes, et de l'évaluation temporelle du travail par les bureaux de comptage des temps élémentaires. Elle s'étendra à l'évaluation pédagogique avec le temps de la scolarisation de masse et l'invention des tests d'intelligence et de performance individuelle.

L'évaluation est progressivement devenu un mot valise, flou, idéologique selon divers auteurs, qui désigne un mouvement général déplus en plus prégnant, qui vise à produire des méthodes d'analyse et des jugements à prétention « scientifique », concernant des processus et des pratiques sociales dont la caractéristique est pourtant qu'ils sont, par leur complexité, pour l'essentiel irréductibles à des modalités simples de description ou de mesure.

La faveur que connaît la thématique de l'évaluation, depuis une dizaine d'années en France, tant auprès des professionnels

1. Université de Nice, I3M
parrini@unice.fr

2. Université de Rennes
2, PREFICS
christian.lemoenne@univ-rennes2.fr

3. Voir Desrozière Alain, L'argument statistique 1 - Pour une sociologie historique de la quantification, Paris, Mines, 2008. Également Mattelart Armand, L'invention de la communication, Paris, La découverte, 1994.

concernés que des milieux de la recherche en sciences humaines et sociales, est liée à son inscription dans divers dispositifs réglementaires, dont la Loi d'orientation pour la loi de finance (LOLF) de 2001, entrée en application complète en 2006. Cette vogue de l'évaluation s'alimente de la création d'un véritable marché européen des agences d'évaluations⁴ dont l'accumulation est spectaculaire - ANESM, AERES, ARS, ANAP, ADEME⁵... - et qui manifestent une tendance à la dévolution massive des missions régaliennes de l'état à des organismes de droit privé.

L'évaluation est devenue une obligation réglementaire, depuis une dizaine d'années, pour les professionnels des secteurs des services aux personnes - santé, enseignement, social, médico-social - et des administrations publiques, qui doivent mettre en place des modalités d'évaluation de leur performance, comprise comme capacité à tenir les budgets alloués annuellement ou selon des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens.

Cette exigence gestionnaire et budgétaire est complétée par des textes qui définissent les conditions de l'évaluation interne ou externe, en s'efforçant de laisser une place aux évaluations entre professionnels (ou entre « pairs » pour l'université), dans une optique « participative » susceptible de décrire plus finement les logiques d'actions complexes en prenant en compte leurs dimensions qualitatives.

Cette dynamique évaluative est présentée par les ministères comme par divers acteurs de ce mouvement⁶ comme une réponse à une demande de plus en plus forte de justification de l'utilisation des fonds publics. Elle se donne donc d'abord comme une exigence de contrôle citoyen et démocratique, et n'est donc pas seulement une vulgate professionnelle et managériale concernant les projets de recomposition de l'administration publique, mais également et surtout une question politique.

Elle a, logiquement dans la mesure où les Sciences Humaines et Sociales n'ont jamais été éloignées en France des préoccupations managériales, amené une sollicitation des chercheurs, à donner des avis qualifiés sur ce qui était suggéré être une méthode sinon « scientifique », du moins techniquement indiscutable, de construction de jugements de valeur portés sur

4. Voir Paulian C., Le marché européen des agences d'évaluation, http://www.fabula.org/actualites/le-marche-europeen-des-agences-d-evaluation-par-c-paulian_36108.php

5. Respectivement Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médicosociaux, créée par la loi de janvier 2002, l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement supérieur créée en 2006, les Agences Régionales de santé et l'Agence Nationale d'appui à la performance créées par la loi Hôpital, Patient, Santé, territoire de juillet 2009, et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie créée en 1990.

6. Notamment la Société Française de l'évaluation, créée à l'initiative d'universitaires et qui regroupe différentes catégories d'acteurs professionnels, dont des directeurs généraux d'associations gérant des établissements médicosociaux, des consultants et des fonctionnaires. Voir ci après l'article de Jacques Perriault.

7. Pour ne citer que quelques exemples récents: DEJOURS Christophe, 2003, L'évaluation du travail à l'épreuve du réel - Critique du fondement de l'évaluation, INRA, Paris, 82p., BRONNER Gérard et GEHIN Etienne, 2010, L'inquiétant principe de précaution, PUF, Paris, 192p..... CASTANET Hervé et alii, 2009, Quelle liberté pour le sujet à l'époque de la folie quantitative ?, Plein feux, Paris, 254p... AMADO Gilles et ENRIQUEZ Eugène (Dir.), 2009, La passion évaluative, ERES, Paris, Nouvelle revue de Psychosociologie, N° 8, 231p.... Cahiers Internationaux de Sociologie, 2011, Ce qu'évaluer voudrait dire, PUF, Paris, 321p., Cités n°37, 2009, L'idéologie de l'évaluation - La grande imposture, PUF, Paris, , 180p....Vacarme, 2008, En finir avec l'évaluation, Amsterdam, Paris, n°44, 95p.

des processus et pratiques professionnels. Ceci, a entraîné une certaine opulence éditoriale. Les revues, magazines, ouvrages collectifs consacrant des analyses, le plus souvent critiques ou réservées, à l'égard de cette notion, se sont multipliées à mesure du développement de ces pratiques dans la sphère professionnelle⁷.

La question de l'évaluation est donc une question complexe et aux multiples facettes et nous ouvrons un appel à continuer à en débattre.

ÉVALUATION, COMMUNICATION SOCIALE, COMMUNICATION POLITIQUE

► Jacques Perriault¹

1. Professeur émérite
Université Paris Ouest
Nanterre La Défense
Institut des sciences de
la communication du
CNRS
Jacques.perriault@wanadoo.fr

2. Notamment :

1) congrès de Marseille de la Société Française d'Évaluation (juin 2008) : Mouterde F., Trosa S. (direction), Les nouvelles frontières de l'évaluation. 1989-2009 : Vingt ans d'évaluation des politiques publiques en France, et demain ? Paris, L'Harmattan, 2010 ;
2) E. Delamotte, J. Perriault, séminaire ISCC/CNRS « Industries de la connaissance, régulations, démocratie », Séance « Évaluation et communication », 17 décembre 2008. Intervenants : Bernard Perret, Conseiller, Ministère du développement durable, Christilla Dambricourt – Comparin, Directrice adjointe en charge du contrôle de gestion et de l'évaluation des politiques, Conseil Régional Rhône-Alpes, Annie Fouquet, IGAS, Présidente de la Société Française d'Évaluation, Dieter Schurch, Professeur, Université de Lugano

L'évaluation des politiques publiques est une activité en plein essor dans les Etats européens et dans certains pays d'Afrique. Impliquant outre le politique, l'administration et les citoyens et faisant largement appel à la communication, elle peut bénéficier des apports des sciences de l'information et de la communication, tel est le propos de cet article. Évaluer une politique, c'est « apprécier son efficacité en comparant ses résultats aux objectifs assignés et aux moyens mis en œuvre » (décret du 18/11/1998), ce n'est donc ni un contrôle, ni un audit mais une nouvelle forme de participation démocratique, lorsque associations et usagers y participent. Elle est par essence différente de l'évaluation des enseignants et des chercheurs.

Au delà de la définition, les modalités de la mise en œuvre divergent. Le domaine de l'évaluation des politiques publiques apparaît comme un champ de pratiques où s'opposent deux tendances : l'une privilégie la modélisation économique et l'autre tient compte des ajustements sociaux, notamment par la participation de tous les acteurs concernés au processus d'évaluation. Notre réflexion renvoie à cette dernière démarche qu'illustre la charte publiée par la Société Française de l'Évaluation qui fait référence dans les milieux professionnels (en annexe). De récentes manifestations ont mis en évidence l'opportunité et l'utilité d'un rapprochement entre celle-ci et nos disciplines². Nous constatons en effet que ce champ de pratiques où l'échange et la participation jouent un rôle important intéresse aussi bien la communication sociale que la communication politique.

En ce qui concerne les théories et les pratiques d'évaluation des politiques publiques, un objectif scientifique important est d'en distinguer les composantes informationnelles et communicationnelles des composantes technique, juridique et économique. Le paradigme de référence est ici celui des sciences de la communication avec le vivre ensemble comme finalité. L'évaluation des politiques publiques s'inscrit dans ce paradigme et l'information

y joue un rôle important. La présente contribution examine les apports des sciences de l'information et de la communication à l'évaluation des politiques publiques telle que définie plus haut et précisée en annexe. On retiendra comme base de travail un ensemble de textes théoriques émanant des spécialistes de cette pratique qui semble évoluer vers l'état de discipline³. Le processus de communication inhérent à l'évaluation a une double finalité, sociale et politique. Nous analyserons d'abord le processus de communication, selon les approches argumentatives, cognitives, sémantiques et temporelles. Puis nous reviendrons sur ses aspects de communication sociale et de communication politique liés à cette finalité.

3. Cauquil G., Lafore R. (direction), *Évaluer les politiques sociales*, Paris, L'Harmattan, 2006 ; Jacot H., Fouquet A., *Le citoyen, l'élu, l'expert. Pour une démarche pluraliste d'évaluation des politiques publiques*, Paris, SFE L'Harmattan, 2007

4. Perret B., « La construction d'un jugement » in Ridde V., Dagenais C. (éditeurs), *Approches et pratiques en évaluation de programme*, Montréal, Les Presses de l'université de Montréal, 2009

5. Toulmin S. *The Uses of Argument (1958)* - seconde édition, 2003

6. Gardin J.C. *Le calcul et la raison. Essai sur la formalisation du discours savant*. Paris, Éditions de l'EHESS, 1991

7. Gardin J.-C. *Le calcul et la raison*. op.cit.

8. Gardin J.C. et alii, *La logique du plausible. Essai d'épistémologie pratique en sciences humaines*, Paris, Éditions Maison des Sciences de l'Homme, 1987

L'approche argumentative et informationnelle

Le lien entre évaluation et théorie de l'argumentation doit beaucoup aux travaux de Bernard Perret. Perret considère l'évaluation comme une activité de construction d'un discours argumentatif.⁴ Elle s'inscrit dans une problématique du jugement et revêt un caractère rhétorique. De ce fait, elle ne repose pas uniquement sur l'articulation de propositions logiques, ce que revendique le courant économique, mais englobe également des éléments propres à la situation observée, relevant ou non de logiques spécifiques, ou encore des états de fait résistant à toute modélisation. Perret s'appuie à cet effet sur Stephen Toulmin⁴, connu pour ses travaux sur l'argumentation et plus particulièrement sur ce qu'il a appelé les *logiques de champ*.⁵

Toulmin remarquait dans *The Use of Argument (1958)* que la critériologie logique de nos arguments ne cesse de varier. Ils sont *field dependent*, en d'autres termes, ils dépendent du champ argumentatif où ils interviennent. Aussi appelait-il de ses vœux *une pluralité de logiques relatives à des champs particuliers pour servir les besoins de la recherche ; des logiques devenues par force « plus empiriques, plus historiques*, afin que nos méthodes d'argumentation s'affermissent dans les champs en question⁶. En science de l'information, Jean Claude Gardin s'est constamment référé à son œuvre et à appliqué la notion de *field-related-logics* à la description de nombreux corpus documentaires⁷. Il a sur cette base défini une *logique du plausible*⁸. Les travaux de Perret et Gardin en référence à Toulmin suggèrent l'établissement d'une logique de champ relative au domaine de l'évaluation au sens où

il en est question ici. Cela suggère la construction possible pour ce domaine d'ontologies, c'est à dire de systèmes de représentation des connaissances et de folksonomies, systèmes de classification collaborative décentralisée spontanée, basé sur une indexation effectuée par des non-spécialistes. Ces deux outils pourraient – si ce n'est déjà pratiqué – fournir aux évaluateurs des cartographies précieuses des notions telles que se les construisent les populations participant à une évaluation.

L'approche cognitive

Les spécialistes de l'évaluation des politiques publiques sont principalement des sociologues et des économistes. On y trouve peu de psychologues et de psychosociologues. C'est la raison pour laquelle peu d'attention est accordée à cette dimension qui concerne la partie la plus coriace du développement et de son évaluation, la question des mentalités.

Bien que non psychologue, Bernard Perret parle d'approche « cognitive » des politiques publiques, car, estime-t-il, l'évaluation se ramène dans cette optique à un travail sur le langage et les représentations : « une méthode d'organisation, écrit-il, de processus cognitifs et discursifs formalisés qui participent d'un processus plus large d'interactions sociales autour des enjeux de l'action publique ». L'évaluateur des politiques publiques est ici confronté notamment aux représentations, que ce soit les siennes ou celles des acteurs qu'il observe, aux raisonnements qu'il constate ou qu'il construit, à partir de quoi il élabore un récit, qui se trouve au cœur du processus d'évaluation, récit qui fera l'objet de discussions entre les partenaires du processus : institutions et population notamment.

Cette dimension cognitive est aussi explorée par Miri Levin-Rozalis, qui met en regard du processus d'évaluation les trois formes de raisonnement que sont la déduction, l'induction et l'abduction⁹. Elle rappelle que dans ce dernier cas il n'y a pas d'hypothèses ni de théories préétablies. L'inférence abductive produit à partir de l'observation une hypothèse explicative qui relie un fait particulièrement marquant (C. Peirce) pour l'observateur à une cause à découvrir (par induction). Elle ne produit pas de théorie immédiatement exportable, mais est toutefois génératrice d'hypothèses.

9. Levin-Rozalis M., « Recherche et évaluation de programme », op. cit.

Une autre approche, d'origine piagétienne, est pratiquée en Suisse italienne à l'université de Lugano. Elle a été présentée dans le séminaire du 17 décembre 2008. Un de ses outils principaux est la fonction de décentration héritée de la psychologie génétique.

Une équipe de cette université a établi sa réputation pour avoir accompagné avec succès le redémarrage économique des vallées en Suisse italienne de Poschiavo et de Bréglia¹⁰. L'originalité de sa démarche réside dans le fait que son animateur, Dieter Schürch, a appliqué des concepts de la psychologie piagétienne au développement dans le cadre d'un grand projet de modernisation de la région, l'opération Moving Alps. Dans cette optique, un territoire est considéré comme une entité susceptible d'apprendre, c'est-à-dire d'enclencher un processus d'apprentissage dont les habitants sont les acteurs. On est là dans la psychologie du développement de l'individu transposée à un univers culturel, économique et social. Aussi les équipes sur le terrain mises en réflexivité sont-elles constituées des habitants et des décideurs qui suivent et évaluent en continu le processus sur une longue durée. Leur rôle est de faire réfléchir la population, de façon à ce qu'elle arrive à considérer autrement l'espace dans lequel elle vit et lui attribue un autre sens. Dans ce cadre d'action, l'expérience a vérifié l'hypothèse piagétienne que se produisent des décalages de sens, des décentrations, créatrices de reconversions et de nouvelles activités.

L'exemple de Monsieur P. est à cet égard significatif du mode opératoire. Monsieur P. tient un magasin d'appareils audio et vidéo dans la ville de Bréglia. Il envisage la fermeture car le marché local est saturé d'autant plus que les jeunes s'expatrient. Le groupe d'accompagnement de l'opération rencontre plusieurs fois Monsieur P. Il en résulte le fait que désormais ce dernier offre désormais de la vente de formation technique en plus de la vente d'appareils. Il renoue avec la clientèle et change sa perception de lui-même, se considérant

- 1) comme un expert,
- 2) qui fait participer la clientèle à l'augmentation globale de son expertise. La modification de son rôle initial de vendeur vers celui de fournisseur de service lui rend visible le fait qu'il peut offrir sa pratique à la vallée voisine, l'Engadine, et qu'ainsi il crée un nouveau marché pour son activité¹¹.

10. Schürch D. Verso una pedagogia dello sviluppo territoriale : il caso Poschiavo in P. L. Amietta (o cura di). I luoghi dell'apprendimento, metodi, strumenti e casi di eccellenza delle nuove formazioni, Franco Angeli, Milan., 2000 ; Schürch D., Économie de la présence subjective dans des contextes de développement régional, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Direction : J.Perrault, Université Paris X Nanterre, 2004

11. Extrait de Schürch D., Économie de la présence subjective...op.cit

Sens, représentations et temporalité

Le processus d'évaluation comporte un travail en continu sur le langage, sur les représentations et sur le sens. Les acteurs en présence n'ont pas les mêmes représentations des politiques à évaluer. Cette piste peut être explorée notamment à l'aide des concepts d'intersubjectivité, c'est à dire de rapprochement des points de vue du fait des acteurs (Vigotski) et de confrontation (conflit sociocognitif) qui contribuent à la construction et à l'évolution d'une opinion locale¹². Une grande attention doit être accordée à la démarche ethnographique qui insiste sur l'approche culturelle de l'évaluation, sa dimension symbolique, la mémoire, les mythes. Dieter Schürch applique ces notions à une politique de développement local¹³. Une de ses principales observations concerne la temporalité de l'évolution des représentations, elle même en interaction avec celle des mentalités.

Selon Schürch, le véritable délai d'évaluation d'un projet de développement est de l'ordre de quinze ans. Les cinq premières années donnent l'illusion du succès. Au bout de quinze ans il en va différemment, beaucoup de choses ont échoué ou essaimé ailleurs. Cela se vérifie pour l'évaluation du développement des vallées de Poschiavo et de Bréglaglia. La violente contraction du temps que nous subissons et à laquelle nous sommes forcés d'adhérer, le temps réel des communications, les emplois du temps, la vitesse des automatismes numériques, n'annoncent-ils pas une crise de la temporalité et de l'ajustement des représentations ? Comment d'ailleurs évaluer sur un aussi long terme ? Pour Schürch, il convient de tenir compte de la lenteur des ajustements, en proposant aux populations des changements de petite taille, à forte valeur symbolique, procédant par décentrations successives.

Processus d'évaluation et communication sociale

Englobant ses aspects argumentatifs, cognitifs, sémantiques et temporels, le processus d'évaluation est un processus de communication dont l'objectif est de construire une argumentation explicative par et pour un ensemble d'acteurs au sujet d'un projet de politique publique et de son évolution dans le temps. Les composantes habituelles du processus de communication telles que les connaissances des sciences de la communication, devraient enrichir le processus d'évaluation. Ses constituants en sont les données de base de la politique à évaluer, la construction progressive du

12. Bresson-Gillet S. Communication et citoyenneté. L'équivoque du débat public. De la participation au consentement éclairé, Paris, L'Harmattan, 2010

13. Schürch D., Schürch D. Verso una pedagogia dello sviluppo territoriale : il caso Poschiavo in P. L. Amietta (o cura di). I luoghi dell'apprendimento, metodi, strumenti e casi di eccellenza delle nuove formazioni, Franco Angeli, Milan., 2000 ; Schürch D. Les aspects sociocognitifs du développement. Le cas de la vallée de Poschiavo en Suisse italienne, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Paris X Nanterre, 2005

message d'évaluation, sa justification et son fondement (Toulmin, cité par Perret). Le lieu de cette élaboration est l'espace public. Les fonctions mises en œuvre en sont la réflexivité, la procéduralisation contextuelle, la discussion et la délibération. La procéduralisation contextuelle (Jacques Lenoble), à laquelle Perret attache une grande importance pour l'évaluation, est un modèle de pensée qui s'intéresse aux transformations des contextes travaillés par des normes sociales, et ce, dans une logique sociale de va-et-vient entre l'un et l'autre. Ainsi conçu, le processus d'évaluation revêt un aspect démocratique, du fait de l'importance de la fonction délibérative, de la discussion des controverses, de la relation des experts avec les acteurs locaux, de l'intérêt porté aux usagers et à leurs logiques, du soft power (Joseph Nye) qui entoure le processus. Il est aux antipodes de la notion de contre démocratie proposée par Pierre Rosanvallon¹⁴, car il dénote une forte implication de l'administration et de la société civile dans la construction et le suivi de la politique évaluée. Nous nous trouvons ici dans le champ de la communication sociale participative : des échanges dans l'espace public, où s'expriment et s'affrontent de multiples opinions pour une participation effective aux échanges sociaux et pour une collaboration efficace de la communauté humaine.¹⁵ Remarquons à ce propos que l'organisation du dispositif d'évaluation est une tâche importante et délicate pour que la communication sociale puisse fonctionner dans de bonnes conditions.

14. Rosanvallon P. La contre démocratie. La politique à l'âge de la défiance, Seuil, 2006 ; Points-Essais, n° 598, 2008.

15. Cf. Gryspeerdt A. Catholicisme et communication en Belgique ; Capra P. L'originalité de la communication participative en Amérique latine, Laulan A.M., Perriault J., Racines oubliées des sciences de la communication, Hermès N° 48, CNRS, 2007

16. Mercier A., Wolton D. (direction) La communication politique, Paris, Les Essentiels d'Hermès, 2008

17. Wolton D., La communication politique. Op...cit...

Processus d'évaluation et communication politique

Le rapprochement de ces deux notions est intéressant à plusieurs titres. Productrice d'un discours qui porte un jugement sur les politiques publiques, l'évaluation se situe ipso facto dans une problématique de communication politique, encore peu abordée sous cet aspect. En effet, le processus électoral et les débats politiques majeurs ont surtout fait jusqu'à présent l'objet de l'attention principale dans ce domaine des sciences de la communication¹⁶. La communication politique est l'espace où s'échangent les discours contradictoires des trois acteurs qui ont la légitimité à s'exprimer publiquement sur la politique et qui sont les hommes politiques, les journalistes et l'opinion publique au travers des sondages¹⁷. Un nouveau champ s'ouvre puisque les citoyens y interviennent non par des sondages, mais par des débats. Comment mettre en place ce type de communication dans le processus de construction progressive du message de l'évaluation ? Quelques pistes de travail sont les suivantes :

18. Alinsky S. Manuel de l'animateur social, Paris, Points Politique, 1976 ; Rules for Radicals: A Pragmatic Primer for Realistic Radicals (1971) Random House ; Viveret P. Actualité des débats d'origine, in Mouterde F., Trosa S., Les nouvelles frontières de l'évaluation...op. cit.

19. Laulan A.M., Perriault J. (direction), Les racines oubliées des sciences de la communication, Revue Hermès (CNRS), N° 48, 2007

- Comment impliquer les médias dans une dynamique d'évaluation : ne pas les situer en bout de chaîne en leur livrant un message « bouclé » qu'ils refuseront à coup sûr, mais les associer à tout le processus depuis le début,
- informer progressivement la population par différents canaux des éléments constitutifs du message, ce qui permettrait la construction progressive de l'opinion publique et faciliterait la communication sociale,
- considérer que beaucoup de documentaires télévisés, de sites et de blogs sur Internet constituent des évaluations de fait par le terrain et s'interrogent sur leur exploitation, leur sollicitation, leur rediffusion éventuelle
- relire des évaluations en y recherchant des stratégies de contournement, souvent difficilement détectables. A ce propos, Patrick Viveret, un des fondateurs de l'évaluation des politiques publiques, rappelle l'importance historique des théories d'agitation sociale de Saul Alinsky¹⁸.

Remarquons enfin, au titre des théories de la connaissance (épistémologie), une analogie entre la communication et l'évaluation: l'évolution progressive vers une discipline. La communication a commencé à être considérée comme telle aux USA à la fin de la seconde guerre mondiale (travaux de Laswell, Shannon, Katz) et en France, à la fin des années cinquante (travaux de Friedman, Moles, Schaeffer, Morin). Cette histoire a été relue récemment¹⁹. L'évaluation a entamé ce processus quelques vingt ans plus tard. Des comparaisons pourraient être utiles entre des disciplines à caractère transversal.

RECHERCHES EN COMMUNICATION : LE CAS DE LA HONGRIE

► Kálai Sándor¹

En Hongrie, les recherches qui portent sur la communication et les médias se sont développées tout particulièrement dès les années 1990, c'est-à-dire dès le moment du changement de régime. En une vingtaine d'années, cette science, qui était encore dans l'état du balbutiement, a connu un essor prodigieux, elle est en voie d'institutionnalisation. Dans le cadre de ce bref article, on présentera, d'une part, les différents centres de recherches (souvent indépendants des instances académiques-scientifiques), d'autre part, les départements de certains établissements d'enseignement supérieur ayant un profil particulier.

À l'époque du régime socialiste, la communication n'était pas considérée comme une discipline universitaire, elle n'était guère représentée en Hongrie que par l'Institut Hongrois du Sondage d'opinion (Magyar Közvéleménykutató Intézet), dissolu au moment du changement de régime. De nos jours, c'est la Société Hongroise des Sciences de la Communication (Magyar Kommunikációtudományi Társaság), fondée en 2005, qui a pour objectif de stimuler et fédérer les recherches dans cette matière (qu'on appelle sciences de la communication et des médias).

C'est en 1990 que deux sociologues, anciens membres de l'Institut du Sondage d'opinion, ont fondé Szonda-Ipsos, qui est vite devenu en Hongrie la plus recherchée parmi les sociétés se consacrant aux sondages d'opinion. Cette société mène ses activités dans quatre grandes directions : analyse des médias, info-communication, sondage d'opinion et étude de marché. Dès le début des années 2000, on constate également la fondation de plusieurs sociétés qui se proposent d'analyser les phénomènes de la vie publique, tout particulièrement la communication politique (Political Capital, fondé en 2001, Századvég, fondé en 2003). En 1992, AGB Italia, Gallup Hungary et la firme Informatix ont fondé AGB Hungary (dont le propriétaire actuel est le Nielsen Company) ayant pour but de poursuivre des enquêtes sur les spectateurs de télévision et leurs activités. Un sondage régu-

1. Université de Debrecen,
Kalai.sandor@arts.uni-
deb.hu

lier est effectué dans 840 ménages (représentant 3.8 millions de ménages) avec la participation de 2200 personnes (représentant 9.4 millions de téléspectateurs). Les résultats ayant un caractère général (par exemple les recherches sur l'activité ou les choix des téléspectateurs) sont mis à la portée du grand public. Dès 2003 un laboratoire de mémétique a également commencé à mener des recherches pendant quelques années (Lebegő Network). La firme Meroving effectue, à son tour, des recherches en ligne (par exemple des interviews en ligne), combinant ainsi l'étude de marché ou les sondages avec les ressources du net.

Parmi les centres de recherches, il faut mettre tout particulièrement l'accent sur l'activité de l'ancien Institut des Sciences de la Communication Appliquée (Alkalmazott Kommunikációtudományi Intézet), qui a été créé par le Corps National de la Radio et de la Télévision (Országos Rádió és Televízió Testület, remplacé, depuis 2010, par le Conseil de Médias [Médiatanács]). Pour pouvoir assurer ses fonctions, le Corps National a dû s'appuyer sur les descriptions et les analyses des phénomènes audiovisuels. C'est dans ce but que l'Institut a été fondé. Il a mené une activité particulièrement intense entre 2002 et 2005 dont le but a été la révision de la loi sur les médias. Dès 2005, l'Institut a également publié une collection de livres (en proposant, par exemple, outre les livres de Walter J. Ong ou de John Searle, la traduction de plusieurs ouvrages de Niklas Luhmann). Malheureusement, en janvier 2011 le Conseil de Médias a ordonné l'arrêt de l'activité de l'Institut.

Le Centre de recherches sur les Tendances et la Société d'Information (Információs Társadalom és Trendkutató Központ) est soutenu par l'UNESCO et l'Université de Polytechnique de Budapest. Il se consacre, depuis 1998, aux information society studies. Depuis 2001, il fait paraître une revue trimestrielle, Információs Társadalom (Société d'Information) et une collection de livres (dans laquelle figurent, entre autres, la traduction des ouvrages d'Armand Mattelart ou Manuel Castells). Erasmus - Institut de la Communication Publique (Erasmus Közéleti Kommunikációs Intézet), comme son nom l'indique, a poursuivi des recherches sur la communication publique. Entre 1999 et 2001, il a organisé trois colloques dont un qui a exploré l'état des sciences de la communication en Hongrie au moment du changement de régime. Le deuxième était un colloque international intitulé Transformations

of Communication culture in the Post-socialist States of Europe. L'étude de la campagne électorale de 2002 a mené à la publication du livre Communication de campagne électorale.

En 2005 l'Institut a publié un ouvrage de synthèse, Histoire des médias hongrois, 1979-2004 (la date de 1979 marquant le début d'une transition - quoique partielle - vers l'économie du marché dans le domaine de la presse hongroise). Le centre Média – centre de recherche et d'enseignement (Média Oktatási és Kutató Központ) est également rattaché à l'Université de Polytechnique de Budapest. Il a été fondé avec l'aide financière de Magyar Telekom pour étudier la convergence des médias. Les principaux axes de recherches sont les nouveaux réseaux de communication, les communautés émergentes (open source, open content, peer-to-peer), le traitement, le filtrage, le classement de l'information ou l'étude des formes nouvelles de l'utilisation de l'espace. Les anciens membres de l'Institut Hongrois du Sondage d'opinion ont formé un Groupe de recherche en Théorie de la Communication (Kommunikációelméleti Kutatócsoport), rattaché à la Faculté de Pédagogie et de Psychologie de l'Université Lóránt-Eötvös de Budapest. Ce groupe, qui a également lancé une revue intitulée Jel-Kép, a été l'héritier de la riche bibliothèque de l'Institut (contenant 20000 volumes). Les recherches de ce groupe portent sur l'étude des grilles de programme des chaînes de télévision hongroises, du public des médias, de l'espace public ou sur l'étude des représentations que les Hongrois ont élaborées sur l'Union Européenne (par exemple, l'Union Européenne dans la presse hongroise ou les raisons de l'échec des médias à éveiller la curiosité des Hongrois pour l'U.E.).

Dès le début des années 1990, des départements des sciences de la communication et des médias ont été fondés dans des établissements supérieurs jusqu'à nos jours. On peut en recenser une vingtaine. Le nombre bien élevé indique, outre l'implantation massive d'une science, la popularité dont jouit cette spécialité parmi les étudiants. Le premier centre de communication a été fondé en 1992, à Budapest, à l'Université Lóránt-Eötvös, à l'intérieur du Département d'Esthétique. Ce Centre des médias est devenu, au fil du temps, un département indépendant, qui regroupe des chercheurs venant d'horizons différents (historiens de la littérature, sociologues, historiens). Dès ce moment, on a

pu constater la formation rapide des départements : en 1993 à Kaposvár, à Debrecen (à l'école normale d'instituteurs, la création du département a été soutenue et financée par l'église protestante), à Pécs, à Szeged, en 1994 à Székesfehérvár, à Esztergom, en 1995 à Eger, en 1996 à l'Université Catholique Pázmány-Péter de Budapest. Dans la plupart des cas, les étudiants qui poursuivent leurs études dans ces départements peuvent se spécialiser dans deux directions : le journalisme et la communication organisationnelle et/ou institutionnelle. Parallèlement à la création des départements des sciences de la communication et des médias, on a également pu constater l'ouverture des sciences des bibliothèques vers les nouvelles technologies de l'information. Désormais, dans certaines universités du pays, il existe des départements des sciences des bibliothèques et de l'information destinés à la formation des bibliothécaires.

Ce sont les départements des grandes universités du pays qui possèdent un profil particulier. Le département de l'Université de Pécs se caractérise par une approche anthropologique de la communication, les axes de recherches sont le tourisme, l'anthropologie de la ville, les cartes mentales, mais aussi l'étude des différentes formes de la culture alternative. Le département de l'Université de Szeged organise chaque année un colloque intitulé « Recherches en communication » et mène des recherches sur l'histoire hongroise des médias. Les départements de l'université catholique et de l'université protestante se spécialisent dans l'étude de la communication religieuse/sacrée. Le dernier département a été fondé à l'Université de Debrecen en 2009 (mais la formation des étudiants a commencé plus tôt, dès le début des années 2000). Ce département s'impose comme le centre de recherche des phénomènes de la culture de masse, mais se consacre aussi, en collaboration avec d'autres départements de l'université, à l'étude des lieux de mémoire. On peut également mentionner le Département des Sciences du comportement de l'Université Semmelweis de Budapest, qui se spécialise, dès sa fondation en 1993, dans les recherches en communication médicale.

Ce bref aperçu peut rendre compte du dynamisme qui caractérise les recherches en communication en Hongrie. Pourtant, il faut préciser que même au sein de la communauté scientifique les sciences de la communication et des médias sont souvent

considérées (à tort) comme « moins sérieuses » que d'autres sciences ancrées depuis bien longtemps dans le système universitaire. Cette accusation banale est suffisamment démentie par l'évolution de cette science. Mais le véritable danger c'est que le gouvernement actuel veut réduire le financement des facultés des lettres et des sciences sociales, pour favoriser les sciences exactes. Selon les projets actuels, les départements des sciences de la communication ne seraient plus du tout financées par l'État. Si c'était le cas, il serait à craindre que des départements doivent fermer la porte. On ne peut qu'espérer qu'une telle discrimination des sciences n'aura pas lieu.

LA REVUE FRANÇAISE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (RFSIC)

Entretien avec :

Gino Gramaccia, Université de Bordeaux 1, MICA

*Christian Le Moëne, Université de Rennes 2, PREFICS,
responsables éditoriaux de la RFSIC.*

• Comment est né le projet de la revue française des sciences de l'information et de la communication et quels en sont les enjeux ?

Le projet d'une revue française en sciences de l'information et de la communication s'inscrit dans l'histoire des publications de la SFSIC. Comme nous le rappelons dans notre éditorial, notre société savante a développé, dès sa création, un programme soutenu de publications : les actes de congrès et des journées doctorales, un Annuaire de la recherche (1994, 1998, 2002), un Annuaire des équipes de recherche (1994, 2004), un Annuaire des revues (2002), un périodique trimestriel : La lettre d'InforCom, un site Internet (ouvert en 2000) et dès 1998, une Lettre d'information (SFSIC Infos). Enfin, plus récemment, en 2006, La Collection Docs en SIC (DVD) et Les Cahiers de la SFSIC, dirigés par Brigitte Chapelain, complètent et diversifient l'offre éditoriale. La publication d'une revue scientifique en langue française en direction du public international des chercheurs, des enseignants et des professionnels de l'information et de la communication, a pour ambition de donner à nos travaux une plus grande visibilité internationale en matière d'avancées scientifiques dans les différents champs des sciences de l'information et de la communication, de recherches émergentes portant sur des pratiques sociales, des dispositifs, des objets ou des concepts, de l'activité des équipes de recherches, de travaux des jeunes chercheurs, des revues, des départements d'enseignement, des groupes d'études, des associations proches..., et ce tout en répondant aux critères d'une revue qualifiante : comité de rédaction, comité scientifique international, sélection rigoureuse des articles, périodicité.

• Pourquoi le choix d'une revue en ligne ?

Le choix d'une revue en ligne s'explique par la qualité éditoriale des services offerts par l'outil numérique, l'étendue des prestations de diffusion, la possibilité de publier en libre accès et les

avantages d'un modèle économique propre à l'édition électronique... Le choix d'un portail comme Revues.org, pour répondre à ces attentes, devenait alors judicieux.

• **Quelle est l'organisation du travail?**

Nous sommes en phase de lancement et, malgré une planification rigoureuse, nombre de tâches et d'opérations sont encore à l'étude. Outre les tâches éditoriales classiques (validation des thèmes de dossier par le comité éditorial, appel à propositions, expertise...), il nous a fallu prévoir et budgéter des tâches spécifiques à la mise en ligne et au stylage, tâches que nous avons confiées à un professionnel indépendant.

• **Comment se préparent les numéros ? A quel rythme prévoyez-vous de paraître ?**

Dans notre schéma d'activités, la coordination d'un dossier est confiée à un expert du domaine, l'évaluation scientifique est assurée en double évaluation et double aveugle par un comité d'experts ad hoc issus du conseil scientifique. Ce mode de fonctionnement, pour convenable qu'il soit, est appelé à évoluer. À terme, et dans l'idéal, nous souhaitons que le pilotage scientifique d'un grand dossier soit confié à un comité d'experts désigné en amont du processus, constitué au sein de notre grand conseil scientifique et coordonné par un scientifique du champ. Quant à la périodicité, il nous faut tenir le rythme de deux numéros par an.

• **Quels sont les thèmes des deux grands dossiers en cours de publication ?**

Le thème du dossier n°1 est la théorie des industries culturelles (et informationnelles) composante des SIC, coordonné par Bernard Miège. Le thème du dossier n° 2 est « Communication et diversité culturelle », coordonné par Anne-Marie Laulan. Nous continuerons à présenter dans ces grands dossiers l'état actuel du champ scientifique et des grands courants de recherches et de conceptualisation.

DOSSIER

WIKILEAKS

DU SECRET PUBLIC AU SECRET PRIVÉ ET VICE VERSA

► Yann Moulier Boutang¹

L'affaire Wikileaks, avec les remous suscités au sein de la grande presse par la procédure d'extradition en Suède de Julian Assange, met à mal plusieurs des grandes catégories à la base tant des politiques des Etats modernes que de la vie politique tout court. La dimension du secret et des monopoles de fait ou de droit de l'information d'une part, et la distinction centrale entre la sphère privée et publique tant de l'information, que des personnes de l'autre.

Cette dernière distinction se trouve brouillée par le développement des réseaux sociaux mais également par un étrange retour du « privé ». Le féminisme des années 1970 avait réussi à faire valoir que le « privé » relevait également du politique. Cette maxime révolutionnaire dilatait la sphère classique du politique en y faisant entrer des questions d'ordinaire tenues à l'écart comme l'égalité des sexes, les domaines réservés, le sexisme, l'homophobie, le puritanisme, la parité dans le partage des tâches domestiques et familiales ou dans la représentation politique. La presse à sensation reposant sur la divulgation de scandales savait depuis longtemps faire du tirage avec « du privé » concernant les « people ». Elle a cependant étendu cette recette économique au politique en traduisant l'adage féministe qui n'hésitait pas à trahir les secrets d'alcôve, dans une vulgate beaucoup plus discutable : avec du privé, on peut faire de la politique et obtenir ce que l'on ne réussit pas à obtenir par des moyens politiques plus traditionnels. A la dé-crédibilisation de l'Etat par divulgation de secrets « public » s'est trouvé opposé un contre-feu particulier : la dé-crédibilisation de l'animateur de Wikileaks par « révélation » de sa « vie privée ». Mais la question est brouillée par la divulgation par des activistes de faits privés pour défier les pouvoirs publics et une législation jugée rétrograde (voir le cas du manifeste des 343 femmes pour l'avortement). Le mot d'ordre « le privé est politique » peut ainsi avoir un effet boomerang.

1. Costech, UTC
Yann.moulier-boutang@
utc.fr

Deux autres scandales pratiquement concomitants sont venus souligner la fragilité de la lente et résistible déconstruction du secret étatique et de la tout aussi lente et laborieuse construction du droit à la vie privée comme de leur liaison : l'arrestation et la mise en accusation du Directeur général du FMI pour une affaire de violence sexuelle présumée à New York, et la révélation publique des méthodes très particulières des journaux de l'empire R. Murdoch pour obtenir des informations compromettantes : essentiellement par la violation du secret des conversations téléphoniques, des SMS, avec une complicité active de la police d'une des plus vieilles démocraties du monde.

Wikileaks a mis en question le bien fondé du secret dans les Etats, les institutions et les organisations par des initiatives qui utilisaient les ressources de l'ère numérique (recueil, interception, cryptage, diffusion maîtrisée d'une masse de données que leur massivité même rendait très difficile à exploiter avec des techniques analogiques).

Wikileaks emblème du post-média

Plusieurs questions se posent : s'agit-il d'un phénomène nouveau ? En quoi ? A quel niveau ? S'agit-il d'un signal et si c'est le cas qu'annonce-t-il ? Quel est l'avenir de ce type de divulgation ? À notre sens, Wikileaks ne saurait être isolé d'une transformation fondamentale apportée par l'appropriation par un grand nombre de personnes des technologies numériques de ce que Felix Guattari appelait l'ère du post-média. Julian Assange sans des Brad Manning, c'est-à-dire des informateurs placés à des endroits stratégiques ou disposant de compétences techniques particulières n'aurait pas pu aller bien loin. Les failles dans la sécurité des systèmes d'information ne peuvent jamais être colmatées techniquement. L'intelligence collective requise dans leur déploiement ne parvient jamais à éliminer la question de l'auctoritas, c'est-à-dire celle du fondement du pouvoir (de la potestas). Un pouvoir injuste s'expose au risque d'une perte brutale et imprévisible de son autorité. Les technologies du numérique en élargissant considérablement les possibilités d'accès en temps réel pour les citoyens à des informations pertinentes rendent plus fragiles les différentes modalités de légitimation (formation d'une opinion commune, conquête des « esprits animaux » ou non, comparaison spatiales et temporelles). En ce sens Wikileaks est un

véritable papier tournesol d'un précipité des opinions publiques qu'on n'avait plus observé depuis la naissance de la presse d'opinion (avant sa domestication par le pouvoir économique).

Manipulation et contre manipulation des media ou pratique post-media généralisée ?

La thèse de l'avènement d'une époque post-médiatique se démarque de deux points de vue qui se sont exprimés à l'égard de l'affaire Wikileaks. Les partisans de la *realpolitik* (exemplaire à cet égard, la position d'un Hubert Vedrine) ont estimé que Wikileaks ouvrait plutôt une ère de confusion et qu'aucune forme de souveraineté étatique ne pouvait se passer du secret. Tandis que les successeurs de l'école de Francfort ont manifesté un point de vue assez largement critique sur ce nouveau média, comme sur toutes les innovations apparues dans le sillage de l'Internet (Dominique Wolton paraît bien représentatif de cette tendance critique) en se demandant ce qu'il y avait derrière cette nouvelle « gorge profonde » (en l'occurrence quel serait le résultat des révélations du soldat Brad Manning ?). D'autres défenseurs des régimes autoritaires arabes dits « progressistes », ont remarqué que la révolution de jasmin constituait au fond, un triomphe des valeurs politiques des démocraties occidentales. Pour d'autres enfin, la presse d'analyse, qualifiée souvent de sérieuse par rapport à la presse « populaire », n'y a-t-elle pas gagné en respectabilité alors que sa dépendance croissante à l'égard de monopoles économiques avait fortement compromis sa crédibilité? Bref de multiples soupçons pèsent à l'égard de l'effet Wikileaks.

Une analyse postmédia² insistera plutôt sur trois dimensions spécifiques :

- 1) Wikileaks n'est que l'arbre d'une forêt bien plus étendue ;
- 2) Les « révélations » de Wikileaks montrent une *via exit* (si l'on se réfère à la célèbre distinction d'A.O. Hirschman) qui ne s'oppose pas à la *via voice* (la prise de parole). Il s'agit en effet d'une voie de retrait, de fuite mais qui n'est pas passive ; loin de s'apparenter à la simple défection (celle du consommateur chez Hirschman, celle de l'absentéisme chez les sociologues du travail, celle de l'abstentionnisme chez les politologues) elle qui constitue une subjectivité nouvelle d'usage des techniques d'une part, mais aussi de valeurs de la politique et de l'éthique.

2. Voir le texte de Félix Guattari « Vers une ère post-média » @ <http://multitudes.samizdat.net/Vers-une-ere-post-media>

3) Elle ouvre un chapitre nouveau de la démocratie politique, renouant avec ce que la tradition du XVII^e siècle inaugurée par Spinoza et les « niveleurs » anglais nommaient l'exigence de démocratie radicale. S'y conjuguent en effet des exigences de vérité, de contrôle direct des gouvernants, de critique des formes de représentation, de médiation, de sphères professionnelles de media, des pratiques de mise en commun de données, de préservation et d'interprétation de celles-ci, de constitution de nouveaux publics.

Risques et possibilités du numérique intelligent et collectif

Ont été déjà souligné les risques majeurs pesant sur la consistance et la cohérence des libertés publiques, ainsi que le contournement du droit du travail qui sont rendus possibles par les technologies numériques. La naissance d'un projet comme celui de Wikileaks est imputable à la conjonction de trois facteurs :

- 1) la prise de conscience aigüe par des acteurs directs de la culture numérique des possibilités croissantes de manipulation des données par les Etats et grandes organisations ;
- 2) de la vulnérabilité de la puissance et du pouvoir politique à la question classique posée par Kant qui est celle de l'autorité : de quel droit ? donc, à une réactivation de la question politique (qui sont les amis et les ennemis de la vérité, de la justice et du bien commun ?) ;
- 3) de l'importance de la vitesse (wiki) donc du temps réel permis par le numérique et l'interaction des communications humaines.

La question des nouvelles libertés à définir et à protéger dans un espace public numérique, comme celle des limites des pouvoirs de l'entreprise qui a tendance à empiéter de plus en plus sur la vie privée de ses employés alors que la condition salariale reposait (après la faillite juridique du paternalisme) sur l'impossibilité pour l'employeur de faire prévaloir la relation de subordination en dehors de la frontière strictement délimitée de l'entreprise, constituent désormais les nouvelles frontières prioritaires du droit.

Cette exigence devient d'autant plus impérieuse que se multiplient les collectes de données personnelles sur les usagers des technologies de l'Internet comme en témoignent les affaires Google Street au Royaume-Uni, en Suisse et en Allemagne, comme les démêlés de Google et des réseaux sociaux tels Face-

Book sur la durée de conservation des données personnelles avec la CNIL en France. Toute l'efficacité et le modèle économique du web 2.0 tient à la traçabilité de ces données qui permettent une publicité dédiée, une singularisation du produit final coproduit par un consommateur (prosumers).

Un temps pour Wikileaks, un temps pour aller plus loin

L'on voit bien que l'étrange start-up que constitue Wikileaks vient à son heure. Elle manifeste une réaction à ces empiétements constants sur le domaine privé du citoyen et à ces manipulations de l'image après les déconvenues du Pentagone avec le Vietnam et la première guerre d'Irak en 1991. Mais au lieu de se limiter à une défense de la peau de chagrin des garanties existantes du droit à la vie privée, largement entamée par les juridictions d'exception, elle a déplacé le terrain sur le mensonge d'Etat, remettant ce dernier sur la défensive. Wikileaks a ainsi offert une caisse de résonance à une multiplicité de phénomènes qui avaient déjà fait leur chemin. Son impact tient plus à ce contexte qu'à la dimension héroïque, aventurière d'un outil d'information renouvelant le journalisme. Autrement dit sans la dimension d'une appropriation croissante et conflictuelle de la technologie numérique, de l'Internet, des réseaux web 1.0 puis du Web 2.0 pour déboucher sur les réseaux sociaux, Wikileaks serait reléguable à un simple épisode de renouvellement des techniques de collecte et de transmission de l'information.

La façon dont la révolution arabe s'est servie des SMS (après le précédent de la chute d'Aznar après les attentats de Madrid, premier gouvernement renversé par les nouveaux médias), des réseaux sociaux (Twitter, FaceBook), et des jugements des ambassades américaines sur les régimes en place révélés par Wikileaks montre que la politique 2.0 est devenue une réalité.

WIKILEAKS SOUS L'ÉCLAIRAGE DU TRIANGLE SOURCES-MÉDIAS-PUBLICS

► François Demers¹

Si j'avais à examiner l'affaire Wikileaks, je le ferais à la lumière du jeu des relations entre les trois pôles habituels de la réflexion sur le journalisme : les sources, les médias (et leurs journalistes) et les publics.

Je rappellerais d'abord que la modélisation dominante des relations entre les trois groupes d'acteurs du journalisme a reposé jusqu'à récemment sur une ligne droite reliant les sources et les publics. Au centre de ce schéma s'affirmait le pouvoir du média (et de ses journalistes), en position de médiation mais aussi de garde-barrière (gatekeeper) ou même d'usurpateur du discours public à son propre profit. Aussi, les sources, par ailleurs de plus en plus nombreuses, diversifiées et sophistiquées, étaient-elles vues comme se livrant bataille pour l'accès aux médias. De leur côté, les médias étaient examinés en tant qu'entreprises en compétition de plus en plus féroce pour assurer leur emprise sur un public de masse et maintenir leur position de passage obligé pour les sources. À la limite, certains d'entre eux arrivaient à réaliser un monopole, ou un quasi monopole, sur la totalité du public possible sur un territoire donné. L'important, dans cette représentation de la réalité, restait que les sources, les médias, ou les deux, étaient posés en surplomb des publics vus comme cibles passives de leurs messages. Bref, comme le veut une certaine pensée nord-américaine : les « gros médias » se sont révélés appareils de domination et de répression de la liberté d'expression. C'est d'ailleurs ce courant de pensée qui fait office de terreau, idéologique et politique, en terre d'Amérique, pour les thèses sur le journalisme citoyen et la libération de la démocratie par la perte d'emprise des médias « traditionnels ».

Puis, dans les dernières années du XX^e siècle, les changements économiques, politiques, technologiques et culturels ont atteint un seuil critique et se sont mis en convergence. Le contexte nouveau de la vie quotidienne a nécessité de nouveaux outils intellectuels pour le penser. Par exemple, l'idée démocratique

1. Université Laval, Québec, Canada
Groupe de recherche Pratiques novatrices en communication publique (PNCP)
francois.demers@com.ulaval.ca
<<http://www.com.ulaval.ca/no-cache/departement/personnel/dic/retour-dic/85/nom/francois-demers/>>

a accéléré sa pénétration dans la culture, sous forme d'une affirmation de l'égalité des individus, des croyances, des opinions et des modes de vie. Dans l'ordre intellectuel, les cultural studies auront été l'expression de cette réalité et la caution du relativisme des fondements des systèmes normatifs. Autre exemple : la numérisation généralisée dans le monde des communications a provoqué la multiplication des médias et le fractionnement des publics. Dans la recherche, priorité a été donnée à la réception, au point de vue des consommateurs, à leurs choix et à leurs interprétations. Dans le journalisme, la façon pour les analystes de tenir compte de ces changements aura été d'adopter un modèle triangulaire des relations entre les acteurs du champ. Car il fallait faire place à des faits comme les sources qui par exemple peuvent désormais, bien plus facilement qu'avant, communiquer directement avec les publics et échapper ainsi à la médiation obligée des journalistes, ou encore les publics qui peuvent entrer en interactions discursives avec les médias, avec les sources, ou entre eux. Les médias ne sont plus les intermédiaires obligés de la communication publique comme dans le modèle linéaire.

Ayant posé cette représentation triangulaire et les hybridations qu'elle évoque entre les trois pôles, j'aborderais ensuite Wikileaks à l'aide d'un petit jeu de chaises où ce nouveau joueur occuperait successivement les positions de source, de média et de public.

Commençons par la position de public. Julian Assange, le fondateur de Wikileaks, est un membre du public qui souhaite exercer sa liberté d'expression en public et, bien sûr, être entendu et, si possible, écouté. Dans le nouveau contexte, il a trois choix.

- 1) Lancer son propre média : ce qu'il fait en ouvrant un site Internet.
- 2) S'adresser aux médias en tant que source, ce qu'il obtient en trouvant les moyens pour que sa parole soit reprise par les médias.
- 3) S'adresser directement aux autres membres du public par un site Internet et d'autres « médias sociaux », ce qui va se produire dès lors que d'autres individus vont se saisir de ce qu'il dit sur son site et dans les médias, pour lancer une diffusion virale. À première vue, les médias sociaux peuvent en effet faciliter une prise de parole publique. Mais un individu qui ouvre un site, ou

un blogue, ou un mur Facebook, ou qui joue le suiveux (ndlr : expression québécoise) sur Twitter, peut-il espérer, en temps normal, un public plus grand que celui qu'il obtiendrait en montant sur une boîte en bois dans Hyde Park ? Peut-être, avec de la chance et sur le long terme ?

Une recherche empirique permettrait sans doute d'identifier la porte d'entrée du mouvement où finalement les trois démarches se sont additionnées et ont assuré le retentissement qu'a connu la prise de parole de Julian Assange. Celui-ci s'est exprimé et a réussi à être entendu dans la cacophonie des innombrables expressions individuelles. Comment a-t-il fait pour émerger ?

Essayons maintenant la position de source (au sens qu'utilisent les journalistes professionnels). Julian Assange est, au départ, un quidam. Il ne s'inscrit pas dans les figures culturelles qui ont accès, a priori légitime, dans l'espace d'information des journalistes : il n'est pas un savant, ni un expert, ni un spécialiste, ni une « autorité » d'une institution, ni une vedette du monde médiatique, ni un chanceux (ou malchanceux) que le destin touche de son aile, ni un représentant élu de quelque sorte que ce soit. Normalement, sa seule porte d'entrée serait de se mettre en rang pour jouer dans les vox populi journalistiques, dans les micros-trottoirs, dans les lignes ouvertes, dans les lettres au lecteur, dans les réactions aux blogues, etc. Toutes des activités dont le sens et les contenus sont déterminés par d'autres, lesquels scénarisent l'individu dans le rôle balisé de représentant de monsieur-tout-le-monde. Julian Assange pourrait devenir visible par ce moyen mais dans un rôle de figurant exemplifiant les idées reçues et attendues.

Reste une porte d'entrée, celle de l'informateur. Normalement, sur la scène publique, cette source prend la forme d'un acteur masqué, dont la figure emblématique dans le journalisme d'enquête est « gorge profonde » du Watergate. De fait, la légitimité de cette source repose entièrement sur l'autorité du média qui lui fait une place dans ses mises en scène. C'est en effet le média qui affirme que cette source cachée existe et qu'elle est fiable. Par cette pratique, le média s'affirme, au niveau institutionnel comme « le quatrième pouvoir » qui participe à l'équilibre entre les pouvoirs dans les démocraties. Cette source permet d'aller dans les coulisses, de révéler les actions au-delà des apparences,

de vérifier les dires des administrations et les discours des politiciens. La revendication par les journalistes professionnels de la protection légale des sources vise celles-là en particulier et notamment les « lanceurs d’alerte » (whistle blowers) des administrations publiques.

Julian Assange est entré par là. Ou plus précisément, il a joué double jeu : celui du lanceur d’alerte au profit des autres médias et, en même temps, celui du média qui donne la parole à des lanceurs d’alerte qui vont demeurer anonymes. Ainsi, le site de Wikileaks peut être considéré comme un média de plein droit qui révèle au public les dessous de la vie des politiques et des États. Il se donne alors le rôle d’intermédiaire entre les dénonciateurs et les publics. Sur cette base, il peut se construire un public, son propre public, intéressé à ce genre de révélations. Cependant, en tant que média, Wikileaks doit assurer le public que ce que des « lanceurs d’alerte » anonymes lui ont transmis est digne de foi; il doit les couvrir de sa propre crédibilité, comme le font les médias traditionnels avec leurs « informateurs » présentés en public comme des « sources dignes de foi ». Bien sûr, des études empiriques seraient nécessaires pour identifier sur quoi repose la « crédibilité » d’un nouveau média comme Wikileaks auprès de « son » public ?

Cette formule « média de fuites d’information », reprise par d’autres tels Frenchleaks et Quebecleaks, explore une troisième forme de contournement des médias par les publics et les sources: après l’expression directe d’opinions des individus sur Internet et l’affichage des messages des sources sur leurs sites propres, voici des révélations citoyennes qui se font grâce à des intermédiaires autres que les médias journalistiques. En agissant comme un média, Wikileaks ajoute une autre forme de média spécialisé dans une offre médiatique de plus en plus fractionnée. Il s’inscrit par là même dans une autre dynamique, celle de l’hyperconcurrence des biens, services et messages, auprès d’un public (volatile) qui a (désormais) le choix et que le producteur doit constamment attirer et retenir.

Ce double positionnement de Wikileaks a pris tout son relief dans l’affaire du Cablegate. (Puis dans des révélations à propos des prisonniers mis au secret à Guantanamo ; plus récemment encore en

dévoilant un câble diplomatique expédié par l'ambassadeur américain au Canada au sujet du pouvoir sur les politiciens canadiens de l'homme d'affaires Paul Desmarais, par ailleurs très proche de Nicolas Sarkozy, et de sa firme Power Corporation ; ...). D'un côté, Wikileaks a joué le rôle d'« informateur » pour un consortium de grands médias qui ont en quelque sorte « traité » les données brutes qu'il leur fournissait. De l'autre, il s'est comporté comme un média qui réalise pour lui-même une fuite d'information en direction du public sans révéler sa source « lanceur d'alerte ». On voit que ce double positionnement lui permet de se révéler au public en tant que média, tout en continuant de protéger l'identité de la source véritable de la fuite.

Le Cablegate a aussi attiré l'attention sur la « circulation circulaire des informations » entre les médias. C'est la collaboration de Wikileaks et de certains médias traditionnels qui a assuré la résonance et la crédibilité des révélations. La reprise par les autres médias aura été essentielle à la notoriété de Wikileaks comme elle l'est, de manière plus générale, dans la construction de l'actualité du jour et du menu hiérarchisé des informations prioritaires (agenda setting).

En résumé, ce petit exercice des relations triangulaires sources-médias-publics, dans la phase heuristique de l'examen du phénomène Wikileaks, permet d'anticiper l'éventuelle fécondité d'hypothèses et de recherches empiriques encadrées par cette perspective.

GÉOPOLITIQUE DE WIKILEAKS, OU COMMENT MAÎTRISER LE POUVOIR DE NUISANCE D'INTERNET

1. Université Paul Verlaine Metz, CREM
Arnaud.mercier@univ-metz.fr

► Arnaud Mercier¹

Depuis 2010, Wikileaks est devenu un site phare grâce à plusieurs superbes scoops planétaires, après plusieurs années de confidentialité dans le monde des hackers. Le phénomène a grossi, les révélations d'abord ponctuelles sont devenues massives (par dizaines voire centaines de milliers de documents) et l'univers médiatique traditionnel s'est intéressé au phénomène avant d'y être associé - via les titres les plus côtés de la presse mondiale - afin de traiter journalistiquement le stock incommensurable de données acquises et diffusables.

Le fondateur et animateur du site, Julian Assange, est devenu une personnalité médiatique internationale et un ennemi avoué de l'administration américaine. Ses déboires judiciaires suédois (accusation d'agression sexuelle par deux femmes) arbitrés par la justice britannique font l'objet d'interprétations politiques, certains y voyant la main de la CIA, tandis que son premier système de défense consistait à brandir la menace d'une extradition de la Suède vers les Etats-Unis où il risquerait la peine de mort. Il faut dire que le grand déballage de documents classés secret défense ou confidentiel par les autorités américaines, a contribué à écorner l'image déjà passablement altérée des Etats-Unis dans le monde. À l'heure où la gestion de l'image des puissances est un facteur que même les hyperpuissances étatsuniennes et chinoises cultivent, à l'heure où les guerres se sont imposées derechef dans les pays occidentaux (Afghanistan, Irak, Lybie...), à l'heure donc où les stratèges de la communication de crise entendent contrôler au mieux le travail journalistique, wikileaks peut être perçu comme un élément perturbateur du jeu géopolitique en satisfaisant les aspirations à une certaine transparence sociale qui se propagent sur le web.

Nous proposons donc ici de livrer quelques réflexions sur les enjeux géopolitiques de wikileaks. Pour ce faire, nous aborderons d'abord le rôle de perturbateur du système diplomatique qu'il a pu jouer, avant d'évoquer la réaction des acteurs du système mondial politique et médiatique, singulièrement les Etats-Unis.

Réaction placée sous le signe du paradoxe, voire de la schizophrénie, entre volonté de bâillonner wikileaks puisqu'il tourne vers les Etats-Unis son pouvoir de dévoilement et la puissance expressive d'Internet, et action visant à favoriser l'usage d'Internet par les opposants politiques qui servent les intérêts occidentaux.

Un élément perturbateur du système diplomatique mondial...

Parmi les leitmotives du discours de Julian Assange, on trouve l'idée qu'il cherche toujours à « maximiser l'impact » de ce qu'il révèle et qu'il prétend « obliger les gouvernements à être transparents », au nom d'une idéologie libertarienne qu'il revendique parfois ouvertement. Par des techniques d'agit-prop, il entend assurer le plus de publicité possible aux publications que son site arrive à abriter. Par sa volonté de dévoiler les coulisses, sans fards et sans trop de précaution (du moins au début), il affirme le droit individuel de chacun à être informé de tout, refusant aux Etats le droit au secret, même dans l'intérêt de leurs administrés. Cet Australien a donc revêtu les habits américains reconnus du « whistleblowers », cette vigie lanceuse d'alertes, mais à l'échelle mondiale.

Il ne s'agit aucunement pour Assange et son entourage, acquis à la culture du hacking, de se contenter de la performance d'exfiltrer des informations embarrassantes, ils veulent avoir un impact, un effet sur le monde. Dans le dossier de candidature à un fonds américain pour la liberté du journalisme (Knight foundation), le site d'information justifie son action par les résultats tangibles qui en découlent.

« WikiLeaks permet aux lanceurs d'alerte et aux journalistes censurés de révéler au monde des informations de première main, de façon sécurisée. Nous avons reçu des milliers d'histoires pour les journaux du monde entier, et avons permis d'exposer la corruption des gouvernements et des entreprises à une échelle globale [...] Nous souhaiterions obtenir une bourse de la Knight pour construire les mécanismes nécessaires à la transformation de notre structure auto-financée en une puissante voix pour les réformes locales ».

Il cite souvent en exemple, un de ses premiers faits d'armes : la publication en 2007 d'un rapport interne resté secret, commandité par le Président kényan, sur la corruption du clan de son prédécesseur. Instrument de déstabilisation et de dénonciation des hommes

de son prédécesseur restés influents, ce rapport était finalement resté dans un coffre-fort à cause d'un scandale qui commençait à éclabousser le président Mwai Kibaki, en échange d'un pacte de non agression sur cette affaire. En pleine campagne électorale, Wikileaks se voit confier ce brûlot visant à déstabiliser l'élection en expliquant pourquoi Arap Moi, ancien président, avait finalement appelé à voter pour son successeur. Assange se vante publiquement d'avoir ainsi fait varier le scrutin de plusieurs points de pourcentage, aboutissant à un précaire équilibre entre le sortant et son principal opposant.

Quand wikileaks publie donc des documents montrant des bavures de l'armée américaine en Irak ou en Afghanistan, qu'il rend publique des notes diplomatiques qui peuvent embarrasser l'administration américaine ou d'autres Etats concernés, c'est en pleine conscience et volonté de déstabiliser le jeu diplomatique.

... qui conduit les acteurs du jeu international à réagir et s'adapter

L'administration américaine et le Congrès ont fortement réagi contre les fuites dont leur pays a été victime. Un sénateur démocrate a proposé une loi donnant au président américain le pouvoir de couper le réseau internet en cas d'atteinte grave aux intérêts du pays, ignorant que le type de maillage d'Internet est justement conçu pour éviter la dépendance à une source d'alimentation unique. Des pressions de toutes sortes se sont exercées sur les sites qui pouvaient être partenaires de wikileaks : les hébergeurs, les sites relais de versements de dons en ligne, etc. En janvier 2011, la justice américaine a exigé de Twitter qu'il livre au gouvernement américain des informations sur les comptes de personnes identifiées comme proches de wikileaks. Comme l'écrit Olivier Tesquet (2011 : 43), « Plutôt que de perdre la main sur un outil dont il découvre des fonctionnalités inattendues et sur lesquelles il perd toute maîtrise, le pouvoir législatif américain préfère abandonner toute crédibilité et attaquer l'intégrité des réseaux pour sauvegarder un patrimoine qu'il estime pillé par une bande de pirates ».

Mais au-delà de ces mesures coercitives, l'armée américaine a revu ses procédures de classification du secret défense. Le corps diplomatique a revu la transmission des câbles internes. Et les Etats-Unis prenant du coup pleinement conscience du pouvoir de

déstabilisation de la circulation mondiale des informations permise par l'Internet, a décidé de financer un projet de soutien à des mouvements de résistance aux dictatures utilisant l'Internet. Autrement dit, au moment même où les autorités américaines cherchent à contrôler ce qui circule sur Internet contre elles, elles cherchent à aider les dissidents des dictatures à contourner la censure d'Internet dans leurs pays. L'administration Obama a apporté son soutien financier à plusieurs projets dits internet fantôme (shadow internet) qui visent à maintenir les connexions à l'Internet des ordinateurs et des téléphones en dépit des coupures de réseau. Le New York Times du 12 juin 2011 (« U.S. Underwrites Internet Detour Around Censors ») a révélé un plan de deux millions de dollars pour financer une valise de voyage remplie de nouvelles technologies, permettant de déployer des réseaux furtifs de téléphonie mobile et internet dans des territoires où les télécommunications et le net sont coupés ou font l'objet de censure. La valise contient un PC pour administrer le système, des clés USB et des CD pour paramétrer les terminaux ainsi que des antennes-relais pour amplifier le signal. L'ensemble devant néanmoins être relié à Internet, par des lignes fixes, mobiles ou par le satellite. Pour s'assurer qu'Internet et les mobiles continuent de fonctionner en cas de coupure totale, les États-Unis s'impliquent également dans la création de réseaux à l'intérieur de pays étrangers, en implantant des antennes-relais dans leurs bases militaires, comme en Afghanistan, avec un plan de 50 millions de dollars.

Ces projets figurent parmi les priorités de l'administration Obama comme le confirme au New York Times, la secrétaire d'État, Hillary Clinton : « Nous voyons de plus en plus de personnes qui utilisent Internet et le mobile pour faire entendre leurs voix. Il y a une opportunité historique de changement [et] nous sommes déterminés à les aider ». L'Internet est intégré comme une arme, un vecteur d'influence à maîtriser, élément du soft power, dont les opposants doivent pouvoir user librement pour faire circuler leurs discours et dénonciations.

Conclusion

Le site en soi ne suffit pas. Il a dû lui-même faire appel à des journaux parmi les plus anciens, pour traiter ces données, qui continuent encore à être exploitées plusieurs mois après. Wikileaks a

donc stimulé aussi la presse mondiale et fait des émules. Il stimule les initiatives similaires. Ainsi, Mediapart a-t-il créé Frenchleaks, Al-Jazeera a mis en place début 2011 sa Transparency Unit et a publié 1600 « Palestine papers », documents secrets sur le conflit israélo-palestinien. L'ancien associé d'Assange, Daniel Domscheit-Berg a lancé en 2011 toujours, Openleaks.

Ces boîtes aux lettres sécurisées destinées à recevoir en toute confidentialité des documents numériques secrets que des acteurs auraient intérêt à voir paraître, annoncent sans doute une ère difficile à passer pour les gouvernements qui devront sans doute plus subir que maîtriser cet usage dénonciateur d'Internet.

Bibliographie

Tesquet, Olivier (2011), *La véritable histoire de wikileaks*, Paris, OwniBooks.

DU JOURNALISME DE RÉVÉLATION OU D'INVESTIGATION ?

► Camille Descamps¹

Encore peu connu dans le paysage médiatique il y a deux ans, Wikileaks a fait beaucoup parler de lui ces derniers mois. Le principe de la plateforme de diffusion repose sur le partage de documents confidentiels provenant d'informateurs anonymes sur des sujets sensibles. Les fichiers reçus sont généralement des informations brutes contenant, entre autres, nombre de données personnelles comme des noms, adresses, numéros de téléphone, comptes bancaires, accessibles au plus grand nombre. D'où les révélations faites par Wikileaks qui s'assimilent à de véritables coups médiatiques, à l'instar d'une vidéo confidentielle² plutôt compromettante pour les autorités américaines ou des Warlogs, 92.000 documents militaires américains relatifs à la guerre en Afghanistan, diffusés en juillet 2010 avec la collaboration de trois journaux internationaux. Ces fichiers top secret dévoilent de nombreux crimes de guerre et de dommages collatéraux minimisés par les autorités américaines et mettent en évidence la dissimulation des victimes civiles et le rôle joué par certaines unités des forces spéciales, chargées d'éliminer des leaders insurgés.

En août 2010, Wikileaks suscite de nouveau la polémique suite aux réactions de personnalités publiques par rapport à la publication, en avril 2009, de 1235 pages du procès du pédophile belge, Marc Dutroux. Si dans un premier temps, l'origine de ces fuites se base sur l'ambition du co-fondateur du site, Julian Assange, de bâtir son projet sur la notion de transparence, les déclarations faites par son ancien bras droit, en février dernier, remettent en question cette stratégie éditoriale ambitieuse.

C'est ainsi que dans son livre, *Inside Wikileaks*, Daniel Domscheit-Berg, qui a travaillé trois ans aux côtés de J. Assange avant de quitter Wikileaks, parle d'opacité financière concernant le système de financement de la plateforme. Judicieusement présenté au départ comme un dispositif uniquement basé sur des donations et levées de fonds individuelles destinées à assurer l'indépendance du site, Wikileaks n'aurait eu aucun mal, par la suite, à monnayer les droits

1. UCL, Observatoire du Récit Médiatique (ORM) bibliographie détaillée à la demande.camille.descamps@uclouvain.be

2. Intitulée *Collateral murder*, la vidéo montre deux hélicoptères de l'armée US en train de cibler et tuer des civils irakiens ainsi que deux photographes de l'agence de presse Reuters

de diffusion de vidéos ou encore de documents en sa possession. D. Domscheit_Berg se veut également critique envers le système informatique du site, décrit comme complexe et sécurisé afin de garantir l'anonymat des sources, mais qu'il juge cependant incapable de protéger les informations qui y sont contenues.

Ce nouvel épisode dans l'épopée de Wikileaks et de J. Assange semble jeter définitivement le doute sur une machine considérée et accréditée un temps par de nombreux journalistes, analystes et institutions ayant influencé sa notoriété dans le monde journalistique. Pour les défenseurs du site, Wikileaks est apparu comme un souffle nouveau pour la pratique de l'investigation. J.-C. Féraud (7/04/2010) parle d'une renaissance possible du métier dans son expression la plus noble et la plus radicale.

Pour le journaliste Jeff Jarvis (28/07/2010), Wikileaks fournit un travail qu'un journal ne voudrait ou ne pourrait pas faire. The Times parle même d'un outil qui pourrait devenir aussi important que le Free Information act. Tous partagent la conception de J. Assange, lorsqu'il affirme que le rôle du bon journaliste est de s'attaquer aux abus des puissants et mettent en avant les aspects moral et politique pour justifier la démarche de Wikileaks comme journalistique. Cette vision « morale », idéologiquement marquée, en éclipse cependant une autre, davantage portée sur l'aspect méthodologique et déontologique. Or, c'est précisément ce volet qui pose problème dans le chef de Wikileaks.

3. La branche britannique d'Amnesty International a décerné à Wikileaks le prix des Médias pour récompenser son projet de défense des Droits de l'homme.

Le site a écrit des tribunes éditoriales pour le quotidien suédois Aftonbladet.

4. Newsweek, The Wall Street Journal, The Times et The Washington Post

5. Les trois journaux ont expliqué sur leurs sites respectifs, par l'intermédiaire d'une note à destination de leurs lecteurs, quelles ont été leurs démarches par rapport aux informations reçues de Wikileaks.

Wiki...trick

Il paraît difficile, voire dangereux, de réduire l'investigation uniquement aux dimensions morale et politique. Des médias de renom et des organisations internationales, ayant pourtant soutenu Wikileaks³, se sont alarmés par rapport aux méthodes utilisées. D'une part, la presse anglo-saxonne⁴ et des associations comme Reporters sans frontières et Amnesty International n'ont pas hésité à qualifier d'imprudente, la révélation de documents par Wikileaks. En publiant des données brutes et non expurgées d'informations personnelles, le site porte atteinte à la vie privée des personnes citées. Une précaution d'usage qu'ont adoptée et qu'ont expliquée *The New York Times*, *The Guardian* et *Der Spiegel*⁵. En même temps qu'ils jouent la carte de la transparence, les trois quotidiens remettent en cause les procédés Wikileaks.

D'autre part, des professionnels s'interrogent sur la protection des sources lorsque le site omet d'effacer les noms d'informateurs cités dans ces documents. D'où, la question du *Washington Post* (29/07/2010) : quand J. Assange affirme *adorer écraser ces salauds*, considère-t-il aussi les civils comme des criminels ? Pour le journaliste français de *Libération*, J-D Merchet (27/07/2010), si le secret-défense a parfois bon dos, croire qu'on peut s'en passer relève d'une naïveté confondante. Selon RSF (12/08/2010) et à l'Association des journalistes professionnels belges (AJP) (25/08/2010), la divulgation sans discernement de quelque 92.000 documents pose un réel problème de méthodologie et de crédibilité. Alors qu'il se veut le défenseur des valeurs démocratiques, le fondateur de Wikileaks ne respecte ni l'Etat de droit ni les droits individuels. Ces critiques apparaissent ainsi comme un rappel urgent envers le site à qui la liberté d'information offre des droits, mais impose également des devoirs, deux facettes qui forment le ciment déontologique de la profession.

Le retour du mythe

Certains médias se sont aventurés à comparer la publication des War-logs aux Pentagon papers⁶ divulgués 40 ans plus tôt par le New York Times avant de relativiser cette comparaison. Pour Richard Tofel, le directeur de Pro Publica, la seule similitude est d'ordre politique. Si dans les deux cas, les informations divulguées étaient inédites et destinées à déstabiliser les autorités américaines, la nature des données et la démarche divergent.

D'après le journaliste suisse, R. Werly (12/08/2010), là où les Pentagon papers démontaient un engrenage, les fuites de Wikileaks ne sont que le récit d'une guerre et une série de données reliées mais sans aucune analyse et mise en contexte de la part de Wikileaks. Or, c'est précisément ce manque d'éclairage qui pose problème pour certains professionnels. Edwy Plenel (2009), journaliste d'investigation français, tient ainsi à rappeler que la générosité et la curiosité sont deux conditions nécessaires, mais pas suffisantes. Elles le sont dès que sont mises à l'œuvre toutes les procédures propres à l'exercice professionnel, rigueur, précision, recoupement, opinions contradictoires. En mettant en ligne des documents bruts, Wikileaks poursuit-il réellement un quelconque objectif d'information du public ? Il est possible d'en douter si l'on suit le cheminement de D. Cornu (1994), pour qui la diffusion d'informations

6. Des documents révélèrent les mensonges de l'administration Lyndon Johnson sur la guerre, alors contestée, au Vietnam. Ils meneront au retrait définitif des militaires américains.

brutes n'est qu'un fragment de la connaissance et pour qui la vérité suppose une recherche, une mise à jour des faits cachés et une relation entre ceux-ci. Cette réflexion sur la démarche traduit-elle forcément une politique davantage basée sur la divulgation que sur un contenu informationnel ? La question reste posée suite à la révélation de l'identité d'une des sources de Wikileaks. Il semblerait en effet que l'informateur à la base de la publication du document du procès Dutroux ne soit pas inconnu aux yeux de la justice.

En Belgique, les quelques réactions rejoignent celles de leurs collègues étrangers. Cependant, tout en dénonçant les manquements déontologiques de Wikileaks, le monde professionnel reste muet par rapport à un autre point, peut-être alors considéré comme moins problématique : les polémiques autour du site peuvent-elles menacer la loi belge du secret des sources ? Une enquête publiée par le journal *Le Monde* (Eudes, 3/06/2010) en juin dernier révélait que Wikileaks profitait de cette disposition légale et détenait des serveurs en Belgique. Cette loi, en s'étendant aux techniciens qui manipulent les documents, permet la transmission des informations controversées. *Il existe un paradoxe problématique : Wikileaks profite des meilleures législations tout en se désresponsabilisant des devoirs en matière de publication. En procédant de la sorte, le site fait preuve d'une posture qui n'est pas journalistique. Alors que la profession s'est battue pour faire adopter cette loi, nous sommes conscients qu'elle peut à tout moment nous revenir comme un boomerang* avoue la secrétaire générale de l'AJP.

Vers plus de collaboration

Changer le monde en abolissant le secret officiel. Les propos de J. Assange sont loin de faire l'unanimité dans la profession. Défenseur des valeurs démocratiques, le site tend à éveiller quelques doutes et montrer ses limites. La mise au jour d'informations confidentielles et dérangeantes ne peut se suffire à elle-même. Pour ses détracteurs, Wikileaks a misé sur l'aspect moral au détriment de la rigueur méthodologique. Au risque de se détourner de son objectif de rendre la justice et de perdre sa crédibilité. Au risque également de définitivement jeter une part de mystère sur une machine qui se veut pourtant transparente et indépendante. Prétendre rendre public des faits cachés est une chose, mais elle n'est jamais que l'action d'une communauté. Dans le monde Wikileaks, seul le personnage de J. Assange est façonné et reconnu. De sa manière d'être - il

se dit militant, activiste et autodidacte - à son look décontracté, le fondateur du site est peut-être même la clé de son succès. Le récit de son arrestation en décembre dernier pour des faits de viol semble aller dans ce sens. En même temps qu'il déstabilise Wikileaks, n'est-il pas un coup en plus porté à l'image et à la crédibilité du site ? Mais faut-il pour autant jeter le bébé avec l'eau du bain ?

En permettant à des informations d'intérêt public d'être échangées et diffusées - dans la mesure où elles peuvent être moteur de changement - Wikileaks apparaît indiscutablement comme un outil permettant le partage d'une grande quantité de données par n'importe qui. Pour J.-P. Marthoz (26/04/2011), la plateforme sonne comme un rappel à l'ordre pour la presse traditionnelle, tenue de défricher et d'interpréter les données ; car c'est dans ce flot d'informations que le journalisme prend réellement son sens. Seule une analyse approfondie, réalisée de manière honnête et éthique, peut permettre de faire un juste procès à ceux qu'elle vise. Dans cette perspective, Wikileaks se profile davantage comme un partenaire et son entreprise, pertinente. C'est ce que pense le journaliste B. Raphaël (28/07/2010) quand il parle d'un partage de compétences et non d'un journalisme citoyen. Aussi, le partenariat avec trois grands quotidiens internationaux semble montrer que Wikileaks a eu besoin de s'en remettre à des mains expertes, plus expertes que lui. Une question de notoriété et de crédibilité certainement...

Bibliographie

RAPHAEL B., *Wikileaks, un modèle pour les médias ?*, on <http://benoitraphael.com/>, 28/07/2010.

EUDES Y., *Wikileaks, contrebandier de l'info ?*, in *Le Monde*, 3/06/2010.

JULY S., KAHN J-F, PLENEL E., *Faut-il croire les journalistes ?*, Ed. Mordicus, 2009.

CORNU D., *Journalisme et vérité. Pour une éthique de l'information*, Genève, Labor et Fides, 1994.

<http://www.wikileaks.org>

<http://www.ajp.be>

WIKILEAKS OU LE PARADOXE DE LA TRANSPARENCE

► Lieutenant-Colonel Stéphane Dossé¹

Le grand public a découvert Wikileaks, lors des fuites de l'année 2010, concernant notamment la diplomatie et l'armée américaine. Cet épisode sans précédent, non par sa nature mais par son ampleur, a eu des répercussions importantes dans les opinions des différentes nations ayant accès au Web. Une citation de Times Magazine reprise en page d'accueil du site de Wikileaks, nous laisse entendre que ce site serait aussi important que le *Freedom information act*² du 4 juillet 1966 qui oblige l'administration des Etats-Unis à fournir des informations au public. Cependant, il existe des dérogations pour les cas de sécurité nationale, de secret défense, de politique étrangère, etc. Ainsi, cette phrase résume toute l'ambiguïté de Wikileaks qui se présente comme un outil démocratique alors qu'il ne l'est manifestement pas. Les conséquences des divulgations de documents classifiés ne sont pas neutres et plus largement, se pose le problème du blanchiment d'information.

La célébration de la transparence qui fait débat

Wikileaks est souvent présenté comme un outil démocratique, permettant la transparence de l'Etat, et ainsi renforçant le contrôle des citoyens. Jullien Assange serait un Robin des bois du cyberspace qui viendrait reprendre la richesse informationnelle des riches Etats, confisquant des trésors non accessibles aux citoyens. En quelque sorte, les Etats mentiraient par action, un peu, et par omission souvent. D'ailleurs, les informations fournies par Wikileaks ne sont-elles pas aussi utiles pour les chercheurs, les journalistes ? La très grande majorité des médias reprend du reste, directement ou indirectement, des informations, contextualisées ou non, issues des fuites (Le Monde, The Guardian, The New York Times, Der Spiegel, etc.). Avec Wikileaks, certains commentateurs nous annonçaient, à l'été 2010, la fin du secret pour le bien de l'humanité.

Du côté des Etats, les analyses et les réactions ne sont évidemment pas les mêmes. Les autorités françaises ont qualifié les fuites, à plusieurs reprises, d'irresponsables. L'administration américaine

1. Officier des Transmissions.

Le lieutenant-colonel Stéphane Dossé s'exprime à titre personnel. Stephane.dosse@free.fr

2. «COULD BECOME AS IMPORTANT A JOURNALISTIC TOOL AS THE FREEDOM OF INFORMATION ACT.» - TIME MAGAZINE. <http://www.wikileaks.lu/> consulté le 5 octobre 2011.

a condamné les actions de Wikileaks. Fin 2010, Mme Clinton, Secrétaire d'Etat, affirmait même que ces publications mettaient des vies en danger, menaçaient la sécurité nationale américaine et sapait les efforts américains de coopération internationale pour résoudre des problèmes en commun³. Des éditorialistes de grands médias, du Figaro ou de Libération par exemple, se sont exprimés contre les méfaits d'une trop grande transparence. Ceci montre une ambivalence médiatique face à Wikileaks et traduit un questionnement éthique et déontologique tout à l'honneur de ces médias. Ainsi, le secret serait-il un mal pour les démocraties ?

Le secret est-il nécessaire dans une démocratie ?

Le secret ne serait pas nécessaire aux Etats pour fonctionner, selon l'argumentaire de Wikileaks. Cette vision oscille entre une nativité sur l'utilisation ultérieure de l'information et un fond de paranoïa de type « théorie du complot ». Elle est partiellement recevable, si l'on veut bien considérer que les citoyens ont effectivement besoin d'informations pour exercer leur part de souveraineté, et que tout ce qui est considéré comme secret par l'administration ne l'est pas peut-être pas toujours tant que cela.

Néanmoins, tant les Etats, les organisations, les entreprises que les citoyens ont besoin de secret : familial, médical, défense, bancaire, correspondances, des sources journalistiques, etc. Raisons par l'absurde. Si le secret ne sert à rien, allons jusqu'au bout du processus, publions : les comptes en banques, les dossiers médicaux, les codes de cartes bleues, les codes des ordinateurs des journalistes, les communications téléphoniques, les e-mails privés ou dans le cadre du travail, les positions GPS des smartphones, les salaires des uns, les allocations des autres, les déclarations d'impôts, les secrets de fabrication des entreprises, les analyses ADN des individus... Ceci ne serait pas acceptable dans une société démocratique, dans laquelle le citoyen délègue à l'Etat, par le vote et dans des conditions fixées par les lois, le droit de cacher certaines informations pour le bien commun. Ce secret permet de préserver - ne l'oublions pas trop vite, des libertés individuelles ou collectives. Il faut noter, au passage, que seules les démocraties occidentales, principalement les Etats-Unis, ont fait l'objet des attaques de Wikileaks. Auraient-ils oublié des démocraties, l'Afrique du sud ou le Brésil, ou des régimes autoritaires

3. Jim Garamone and Lisa Daniel CLINTON: WIKILEAKS' RELEASE ATTACKS INTERNATIONAL COMMUNITY, American Forces Press Service, 29 novembre 2010, consulté le 10 octobre 2011.

comme l'Iran ou la République populaire de Chine. Quelle est la légitimité des membres de Wikileaks, inconnus ou presque, non élus et qui s'arrogent le droit de receler puis de diffuser des informations, au nom du peuple ? Ils violent certainement des principes démocratiques, avec l'intention sûrement louable de vouloir la renforcer. Ainsi, Wikileaks bafoue manifestement des droits de l'homme en attaquant les principes de liberté, de propriété⁴, de sûreté, de souveraineté du peuple... Ceci peut faire débat même si la lecture des déclarations des droits de l'homme éclaire ces propos.

Publier les secrets des uns et des autres - qui existent bel et bien, ne serait-ce pas illégal et choquant ? Alors dans ces conditions, pourquoi vouloir conserver un secret ?

Conserver ou non le secret ?

La nécessité de conserver l'information peut paraître paradoxale, en nos temps de pillage informationnel sauvage. Il faut tout de même se souvenir qu'historiquement l'information cruciale des États a plus souvent été cachée que mise à disposition de tous. Le secret était la norme en ce qui concerne les données sensibles des États. Cela le devient pour nombre d'entreprises. Le développement des technologies de l'information et l'apparition d'acteurs non étatiques, comme Wikileaks ou Anonymous, dans les relations internationales remettent en cause cette situation, au moins en apparence. Dans ces conditions, pourquoi garder un secret qui sera rendu public dans peu de temps ?

Cette question peut amener des réponses hétéroclites au niveau de la stratégie de chaque État. Pour certaines opérations ou actions, dont les objectifs stratégiques sont clairement exprimés, l'exigence de transparence semble parfois plus importante que le principe de secret systématique : dire ce qu'on va faire et faire ce qu'on a dit. Cependant, certaines informations ne peuvent en aucun cas être diffusées pour des raisons de sécurité ou de légalité. Il est donc possible d'appliquer le principe suivant : toute information, qui n'atteint ni la sécurité, ni le Droit, peut être diffusée. Ceci implique que ce qui est caché doit le rester, sauf à vouloir clairement nuire à celui qui le détient ?

4. Le principe de propriété, présent dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (préambule constitutionnel en France), ne l'est plus en tant que tel dans la Déclaration universelle des Droits de l'homme, reconnue par la plupart des pays de l'ONU.

Un blanchiment d'information ?

L'information divulguée par Wikileaks, dans les médias, est présentée comme sûre. Pourtant, rien n'est moins sûr que cela. En effet, le piratage des données a non seulement atteint la confidentialité des informations, ce qui est le but, mais rien ne garantit l'intégrité des fichiers mis en ligne. Comment faire confiance au voleur d'information ? Dans le lot des milliers de fichiers apparemment légitimes, pourquoi des fichiers modifiés n'auraient-ils pas été introduits ? D'ailleurs, ces fichiers sont-ils tous authentiques ? Wikileaks se serait-il imposé dans le monde des médias (au sens large) comme un tiers de confiance ! Quel paradoxe encore une fois...

Par ailleurs, les informations diffusées n'ont pas été vérifiées. Malgré la qualité du travail mené par certains grands journaux, les sources ne sont pas évaluées. Un tampon top secret n'est pas un label de véracité mais une mesure de classification de la diffusion des données qui protège l'information et les procédés de son acquisition. Or, plus la classification est élevée, plus il semble que les uns et les autres apportent de l'importance à l'information. Pour décrire les pratiques des bureaux « renseignement » des états-majors, les informations reçoivent une cotation qui permet d'évaluer la fiabilité de la source et la valeur du renseignement. Elles sont évaluées a posteriori par rapport aux informations déjà obtenues. Or, les informations confidentielles de Wikileaks peuvent difficilement être recoupées, car la diffusion simultanée et globale des informations induit des reprises dans les médias et les travaux universitaires qui entraînent de faux recoupements. De même - ce n'est pas un scoop, les diplomates ou militaires lisent les journaux. Admettons qu'une rumeur apparaisse dans des médias, et qu'elle soit faussement confirmée par d'autres sources (personnes) qui s'appuient sur ces mêmes médias. Dans ce cas, un diplomate, par exemple, pourra coucher l'information sur un compte-rendu classifié et en rendre compte à sa hiérarchie qui va l'évaluer dans d'autres documents que celui initialement utilisé et peut-être invalider la rumeur. Or, si le document initial du diplomate est diffusé par une association comme Wikileaks, ce document sera considéré comme fiable car secret. Ainsi, cette rumeur aura été blanchie en information officielle. Ce processus de blanchiment d'information non fiables, et parfois fausses, peut avoir des conséquences à court terme sur les opérations et

actions en cours (difficilement évaluable), à moyen terme sur les relations internationales et à long terme sur la connaissance historique d'une période.

La transparence ou le totalitarisme décentralisé ?

En définitive, la transparence ne renforce pas la démocratie mais le secret. Il est bien évident que les États qui ont fait les frais des révélations de Wikileaks vont renforcer leur protection du secret par des mesures techniques et d'organisation. D'ailleurs, le Department of Defense des Etats-Unis, dans son Strategy for operating in cyberspace, du 14 juillet 2011, précise que les « insiders » sont potentiellement une menace très importante contre les réseaux de défense. Comment ne pas voir une réaction à l'affaire Manning, nom du jeune soldat accusé d'être à l'origine de fuites vers Wikileaks ?

5. En juillet 2010, Wikileaks publiait simultanément 76 000 documents sur la guerre en Afghanistan. En octobre 2010, le site récidivait et publiait 400 000 rapports sur la guerre en Irak (à raison d'un document par 10 min, cela représente une décennie d'exploitation des documents). Le 29 novembre 2010, sur plus de 250 000 documents annoncés pour ce «Cablegate», seuls 243 avaient été publiés par le site. Wikileaks, une transparence qui fait débat. Le Monde, 30 novembre 2010, consulté le 2 octobre 2011, http://www.lemonde.fr/international/article/2010/11/30/wikileaks-une-transparence-qui-fait-debat_1446786_3210.html.

Par ailleurs, la transparence pourrait rapidement devenir despotique. Qui a élu les membres de Wikileaks pour avoir accès à toutes sortes d'informations ? En vertu de quel principe peut-on voler des informations à autrui ? Qui décide ce qui doit être diffusé et ce qui ne peut l'être⁵ ? Quelle est la légitimité d'un pirate pour surveiller les agissements d'une organisation, d'une entreprise et d'un individu ? Selon quel principe de responsabilité, peut-on donner les noms de militaires en opérations, de leurs sources et de leurs procédés légaux utilisés ? Ces questions n'ont pas de réponses, sauf à promouvoir une démocratie despotique, de la volonté de tous contre celle de quelques uns, comme l'a décrit Emmanuel Kant dans son Projet de paix perpétuelle. La transparence totale pourrait s'apparenter à un totalitarisme décentralisé, avec les meilleures intentions du Meilleur des mondes. Le renforcement du contrôle de l'Etat par les citoyens ne doit pas se transformer subrepticement en renforcement du contrôle de l'Etat par des citoyens, sans légitimité et s'accaparant la souveraineté de peuples.

QUI LIT WIKILEAKS ?

L'association de lanceurs d'alertes joue d'une promesse de transparence globale, renouant avec le mythe fondateur d'Internet. Il y a pourtant peu de chance que l'internaute lambda se sente concerné par les révélations qu'elle propose.

► Gaël Villeneuve¹

Une rêverie gagne de nombreux commentateurs à l'évocation du projet « Wikileaks ». On dit de cette association, détentrice d'un site web lanceur d'alerte, qu'elle constitue une « révolution de l'information », qu'elle offre au quidam un regard renoptique sur les dessous de la diplomatie mondiale. On retrouve ici le mythe de la société de l'information, où tout ce qu'il y a d'essentiel à savoir sur le monde serait disponible en temps réel, de bouche de citoyen à oreille de citoyen. Corollaire de ce mythe, certains opposent au fonctionnement « traditionnel » de l'information l'activité de jeunes hackers insolents et virtuoses. On est ici quelque part entre *Catch me if you can* – film de Spielberg où un Di Caprio insolent nargue toutes les polices du monde – et « l'utopie de la communication », bien décrite par Philippe Breton au sujet des rêveries du mathématicien-cybernéticien Norbert Wiener. On retrouve ici l'utopie fondatrice d'Internet, qui anima conjointement les scientifiques inventeurs de ce dispositif sociotechnique et les jeunes hackers qui en firent un usage anarchiste : l'information doit être libre, gratuite, couvrir un large spectre et relever de n'importe quel domaine des savoirs.

Le mythe « Wikileaks » court toujours, sa dimension épique continue d'enchanter. On y retrouve une composante agonistique : d'un côté, une coalition du silence, faite de personnalité politiques et de journalistes amis, tous gatekeepers des informations qui dérangent. De l'autre, le peuple : dévoré de curiosité, on lui cache tout. Au centre, Wikileaks : courageux passeurs, ils révèlent au peuple les informations cachées, et rendent à la démocratie un souffle épique qu'elle avait un peu perdu depuis son adoption comme standard international dans les sociétés occidentales. Il n'empêche : quiconque s'intéresse d'un peu près à la circulation de l'information a de bonnes raisons de s'agacer d'une vision aussi

1. CRESPPA-CSU/CNRS.
Gael.villeneuve@csu.
cnrs.fr
Bibliographie détaillée à
la demande

simpliste. Le mythe Wikileaks, qui met en scène un « web auto-géré » offrant aux « citoyens du monde » des informations que journalistes et politiques leur cachent, alimente au moins deux confusions.

La première, c'est que les informations ne sont pas « mises à disposition du public ». Elles sont archivées sur un site spécialisé, ce qui n'est pas du tout la même chose. Sans doute, l'association Wikileaks publie, sur son site accessible à tout bénéficiaire d'une connexion Internet, des documents confidentiels ainsi que des analyses politiques et sociétales. Mais il reste au « public » quelques barrières à franchir : barrière de la langue, qui s'oppose aux non-anglophones. Barrière des références ensuite, puisque le site Wikileaks se compose de milliers de documents spécialisés, produits dans un contexte précis. Comme le rappelle Dominique Cardon, l'immense majorité du « public » d'Internet vit encore dans un ordre établi au XIX^{ème} siècle, au moment de la massification de la presse à bas prix. Le modèle vertical des médias de masse fait toujours force de loi, qui impose quelques émetteurs de savoir et de vérité comme principaux prescripteurs. C'est ainsi que les enquêtes de réception et d'usage des informations, qu'elles soient américaines (Lazarsfeld, Berelson, Gaudet, 1944) ou françaises (Goulet, 2010), montrent depuis un demi-siècle que le citoyen fureteur, libertaire et avide de se construire soi-même ses références est une figure rare, en général socialement intégrée à son groupe comme « leader d'opinion ». Ses amis et collègues, à qui il sert à l'occasion de source d'information parmi d'autres, le consultent pour se construire leur opinion. L'existence de Wikileaks ne provoquera pas une ruée massive d'internautes engouffrés dans la brèche désormais ouverte. Pourquoi les gouvernements s'en inquiètent-ils, alors ? Pour des raisons de sécurisation interne de leurs échanges diplomatiques, sans doute.

D'autre part, ce web 2.0 est-il le lieu de révélations toutes plus fracassantes et révolutionnaires les unes que les autres ? Pas vraiment. Au hasard d'une dépêche, l'internaute aventureux apprendrait que Nicolas Sarkozy était considéré par l'Ambassade des Etats-Unis en France comme le plus « américain » des présidents, et ce dès avant son élection. Quel scoop ! D'autre part, Barak Obama serait plus inquiet que ses prédécesseurs de la diplomatie orientale, et chinoise en particulier. Au vu de l'endettement amé-

ricain auprès de la Chine, il n’y a là rien de très étonnant. Enfin, Wikileaks met aussi des vidéos à disposition de son public. Ainsi, cette vidéo très dure, qui montre un groupe d’irakiens canardés par un hélicoptère de Marines. Triste bavure, horreur bien ordinaire, disponible sur le site en « version courte » et en « version intégrale ». Tiens ? Le site Wikileaks, pourvoyeur de « données brutes », céderait-il lui aussi au jeu journalistique de la mise en scène de l’info ? Pourquoi pas... Après tout, « l’aventure » Wikileaks ressemble à de nombreux projets journalistiques, et nous rappelle que le journalisme – avant d’être un statut, une profession ou un gagne-pain – est d’abord l’acte de délivrer et de mettre en scène une information à destination du public (Ruellan, 1997).

Il faut le dire : Wikileaks est tout sauf un « wiki ». Il faut posséder les autorisations appropriées pour modifier le contenu du site. Or, depuis 2006, seuls quelques membres de l’association ont ce pouvoir. Il y a là aussi du contrôle, de la mise en scène, de la hiérarchie de l’information. Ce n’est pas du journalisme, mais ça y ressemble : rien d’étonnant donc à ce que certains journaux dits « traditionnels » copient le fonctionnement du site de Wikileaks : le 6 mai 2011, le Wall Street Journal lance sur Internet une « safe house » (coffre-fort), un site Internet destiné aux « lanceurs d’alerte » qui permet à ces derniers de déposer des documents de manière confidentielle. Le système, anonyme, se double d’un mécanisme de vérification auprès de l’auteur du scoop. Le Wall Street Journal précise : « la possibilité de vous contacter en cas de besoin améliore grandement notre capacité à couvrir un sujet rapidement ». Saine concurrence : les journaux « traditionnels » se mettent à leur tour à diversifier leur modèle, et à offrir aux lanceurs d’alerte une place à leur mesure. Une preuve supplémentaire que les lecteurs potentiels de Wikileaks et ceux Wall Street Journal ont sans doute les mêmes exigences ; et, peut-être, le même profil.

Cette présence du Wall Street Journal sur le « segment de marché » de Wikileaks nous amène finalement à questionner ce dernier mythe, beaucoup entendu dernièrement : les sites de « lanceurs d’alerte » signifieraient la mort du journalisme traditionnel. Attirés par une information moins chère - puisque gratuite - et plus exhaustive - rappelez-vous, on trouve de tout sur Wikileaks... - les internautes déserteraient les kiosques, provoquant un effondrement des ressources

et du lectorat de la presse traditionnelle. Un esprit suffisamment échauffé pourrait voir dans le lancement de ce « safe house » - et dans la courbe régulièrement décroissante des ventes des journaux quotidiens - les signes avant-coureurs de réalisation de cette prophétie. La réalité est bien plus tristement banale ; la presse traditionnelle, en crise systémique depuis de nombreuses années (Marchetti, 2009), souffre aujourd'hui plus des stratégies de ses propriétaires que de l'insolence de ses concurrents. Les journalistes et les journaux, à l'ère des concentrations et des mutualisations - autant de réductions d'effectifs de journalistes, de maquetistes, de documentalistes, de photographes, d'infographistes, de cameramen etc. - ont un rôle fondamental dans le travail de fond d'informer. Or, ce travail est bien plus menacé aujourd'hui par l'interprétation du rôle des journaux comme autant de machines à imprimer de l'argent, que par le travail complémentaire de Wikileaks.

Bibliographie

V. Goulet, *Médias et classes populaires. Les usages ordinaires des informations*. Bry-sur-Marne : INA, 2010.

P. Breton, *L'Utopie de la communication*, Paris, La Découverte, 1997.

P.F. Lazarsfeld, B. Berelson, H. Gaudet *The peoples choice*, New York, Duel, Sloane & Pearce, 1944.

D. Ruellan, *Les « pro » du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Presse Universitaires de Rennes, 1997.

D. Marchetti, « Journalisme et journalistes », *Encyclopaedia Universalis*, Paris, 2009

JOURNAL OF LATIN AMERICAN COMMUNICATION RESEARCH: JLACR - *ISSN EN COURS*

► **Olivier Pulvar**¹

Il y a encore une trentaine d'années, la recherche latino-américaine dans le champ des médias et des communications était fortement influencée par les pensées européenne et nord-américaine. Depuis, des travaux scientifiques produits en nombre dans la région, soutenus par des analyses théoriques de qualité sont mieux connus. C'est dans ce contexte qu'intervient le périodique scientifique, *Journal of Latin American Communication Research* (JLACR).

Promouvoir et rendre visible la recherche effectuée dans / sur l'Amérique latine dans tous les champs de la communication, tel est l'objectif que se donne la revue. Elle aspire à créer un nouveau forum sur ces questions et à ouvrir le débat à d'autres régions du monde. JLACR s'adresse à la communauté scientifique des espaces nationaux qui composent l'aire latino-américaine comme à la communauté internationale des chercheurs. L'intention de l'équipe éditoriale est bien d'élever la publication au rang de référence internationale dans le monde académique.

En ce sens, la revue soulève des problèmes théoriques et pratiques à travers les thèmes généraux des médias et de communication de masse, ainsi que la communication interpersonnelle et numériques, saisis par différentes disciplines des sciences sociales. Les sujets peuvent provenir de n'importe quel champ de connaissances concernant les communications, ou dans une perspective interdisciplinaire, mais doivent rester méthodologiquement rigoureux.

JLACR est un périodique semestriel qui publie un volume, divisé en deux numéros (Janvier-Juin, Juillet-Décembre). Pour l'heure, cette toute jeune revue en est à son second numéro. Sa première livraison (2011) se propose d'élargir notre compréhension de l'interaction entre les médias, la liberté d'expression et le pluralisme des médias en Amérique latine. Les cinq contributions retenues dépassent les études latino-américaines générales pour les

1. Université Antilles-Guyane, CRPLC-CNRS UMR 8053
Olivier.Pulvar@martinique.univ-ag.fr

confronter aux terrains multiples et singuliers que sont le Brésil, le Venezuela et le Mexique. Sa seconde édition, dont la parution est attendue en mai 2012, ouvre la discussion sur l'évolution et l'impact des TIC dans la région.

Créé en 2010, JLACR est le résultat d'un partenariat entre l'Association latino-américaine de chercheurs en communication (ALAIC) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), dans le cadre du Programme international pour le développement de la communication (PIDC). Le groupe d'universitaires de l'ALAIC et des Chercheurs Vénézuéliens en Communication (INVECOM) à l'origine du projet a voulu relever le défi d'une publication scientifique en langue anglaise dans le champ de la recherche en communication en Amérique latine. Les principaux partenaires inclus dans le comité de rédaction de JLACR proviennent d'associations nationales dédiées à la recherche de la communication en Amérique latine, en vue de garantir une meilleure représentation des pays de la région. Cette nouvelle initiative de l'ALAIC s'inscrit dans une perspective académique similaire à la création six ans plus tôt de sa revue scientifique internationale, *Revista Latinoamericana de Ciencias de la Comunicación* (voir *Les Cahiers de la SFSIC* n°5 – juin 2010).

Initialement pensée comme un périodique scientifique exclusivement en ligne, JLACR se double d'une version papier également. Sa politique d'accès libre permet de rendre la recherche disponible gratuitement au public tout en favorisant un plus grand échange mondial des connaissances. Il est par conséquent possible de s'inscrire en ligne auprès du JLACR comme lecteur, comme auteur, ou encore comme évaluateur. Au plan du système de publication, la revue utilise Open Journal Systems 2.3.3.0, une gestion ouverte de revues à code source et de logiciels d'édition développés et distribués librement par le Public Knowledge Project sous la GNU General Public License.

JLACR observe scrupuleusement les règles de publication scientifique couramment en vigueur actuellement. Les propositions qui lui sont soumises doivent être originales et ne doivent pas avoir fait l'objet d'une publication dans une autre revue, livre ou d'une communication lors d'une conférence. Les articles proposés sont examinés par les pairs suivant une procédure d'évaluation en

double-aveugle. La décision des deux examinateurs est envoyée par courriel aux auteurs. Tous les articles sont relus par les éditeurs et par les examinateurs. Une première relecture a lieu dans la langue originale de l'article (espagnol, anglais ou portugais sont les langues acceptées pour les manuscrits), et la seconde s'effectue uniquement en version anglaise. Ce processus peut s'étendre sur environ trois mois. Les soumissions d'articles s'effectuent exclusivement en ligne.

Le comité de lecture du Journal of Latin American Communication Research se compose d'une vingtaine d'enseignants-chercheurs exerçant en Australie, en Bolivie, au Brésil, au Canada, au Chili, en Colombie, au Danemark, aux Etats-Unis, en France, au Mexique, au Pérou, au Royaume-Uni, au Venezuela.

Une initiative à saluer et à suivre...

Adresse de JLACR : <http://www;alaic.net/journal/index.php/jlacr>
Contacts Editeur ALAIC :

Dr Carlos Arcila, universidad del Norte, Colombie,
carcila@uninorte.edu.co
Thiago Vilela, tdvilela@gmail.com

LA MÉDIATION DANS UNE CHAÎNE DE TÉLÉVISION: QUELLE PLACE POUR LES CHERCHEURS ? QUELS APPORTS MUTUELS ?

► Entretien avec Marie-Laure Augry, médiatrice chez France Télévisions, réalisé le 4 Mai 2011 par Aurélia Lamy

Dans une chaîne de télévision, la fonction de médiation est au cœur des relations entre le public et le producteur de contenu audiovisuel. Marie-Laure Augry, médiatrice des rédactions de France 3, a accepté de répondre à nos questions. Elle nous aide ainsi à mieux comprendre comment se constitue la fonction de médiation, imbriquée entre plusieurs acteurs : la médiatrice chargée de relayer les messages reçus, les téléspectateurs qui trouvent un espace de libre expression et les experts convoqués sporadiquement dans les programmes de la chaîne consacrés à la médiation. Marie Laure Augry nous montre dans cet entretien l'apport de la médiation : une meilleure compréhension entre la chaîne et son public, la prise en compte des recherches sur les médias et en contrepartie l'expertise des chercheurs sollicitée parfois dans ces programmes.

Aurélia Lamy : Pourriez-vous expliciter votre rôle de médiatrice chez France Télévision ?

Marie-Laure Augry : Le médiateur c'est le lien entre les téléspectateurs et la rédaction. Chaque jour nous recevons un certain nombre de courriels que l'on traite. On essaie aussi de faire passer certaines des paroles de téléspectateurs auprès des journalistes, soit en transférant de manière individuelle les messages, soit en faisant une petite analyse des réactions. Une fois par mois a lieu une émission qui s'appelle « Votre télé et vous » ; elle rassemble des téléspectateurs qui nous ont contacté, et qui en plateau se retrouvent avec des journalistes de la rédaction pour échanger sur un thème de l'actualité ; à chaque fois on a un expert, quelqu'un de l'extérieur qui peut apporter sa réflexion et sa connaissance. Ce sont des chercheurs, de profils différents dont les travaux portent sur les médias et le traitement médiatique. À chaque émission nous faisons toujours un sujet spécifique par rapport au thème traité, et là nous faisons appel à l'avis d'un certain nombre de chercheurs. Pour nous c'est une demande et une attente, ce qui est important c'est que la connaissance de la personne puisse enrichir la réflexion et le débat.

Aurélia Lamy : À quelles disciplines faites-vous appel dans le cadre de votre émission ?

Marie-Laure Augry : Celles qui sont dans la sphère en général des médias. La dernière émission était sur le Japon, nous avons fait appel à Jean Marie Bouissou, il est maître de conférences à Sciences Po, spécialiste du Japon, il a un regard intéressant sur le travail que les médias japonais ont fait durant cette période. Dans le sujet que nous avons fait, nous sommes allés interviewer Jean-Marie Charon, mais aussi une femme japonaise qui a, en plus, un profil de journaliste et qui a mené là-dessus elle aussi une réflexion. La fois précédente nous avons fait une émission autour des jeunes et de la formation. Nous avons interviewé Marie Christine Lipani qui est chercheur dans le domaine des médias et qui est à l'université de Bordeaux ; nous avons également, comme chercheur en plateau, Laurence Couroy, qui est chercheur à Paris 3 et qui a beaucoup étudié les liens entre la presse et les jeunes. Pour nous c'est très important pour le contenu de l'émission, mais aussi pour la réflexion que nous pouvons mener sur ces questions.

Aurélia Lamy : Les chercheurs vous sollicitent-ils directement, ou est ce vous qui allez les chercher ?

Marie-Laure Augry : Pour les émissions, c'est nous qui allons les chercher. Mais il arrive aussi qu'un certain nombre de chercheurs soient en contact avec nous, nous sollicitent, mais aussi pas mal d'étudiants qui font leurs thèses. Dans la pratique journalistique le lien avec le téléspectateur est important. Nous sommes à la disposition des chercheurs pour répondre à toutes leurs questions et leur communiquer les rapports qu'on peut faire une fois de temps en temps sur le lien avec le téléspectateur et le contenu des émissions. Journaliste, c'est un métier, mais quand on est dans la position de médiateur, on ressent encore plus le besoin de réfléchir et d'échanger avec des gens qui sont des observateurs de ce que l'on fait.

Aurélia Lamy : Et inversement nous aussi en tant que chercheurs nous sommes amenés à faire appel aux journalistes de manière très concrète pour qu'ils nous aident dans notre réflexion.

Marie-Laure Augry : En effet ça se fait dans les deux sens. Nous dans l'émission, c'est la compétence du chercheur qui nous intéresse, par contre dès que quelqu'un nous sollicite, on est toujours partie prenante de la demande. Ce sont des collaborations auxquelles nous sommes très attentifs.

L'autre jour moi j'ai été sollicitée par Marie Christine Lipani, elle est chargée de cours à l'école de journalisme de Bordeaux, et donc je suis allée passer une matinée avec les étudiants. Nous avons beaucoup échangé sur ses travaux, les recherches qu'elle fait et que moi je connaissais très bien. Trois mois après nous sommes allés l'interviewer pour le sujet « les jeunes et l'info ».

Aurélia Lamy : Parmi les experts que vous contactez pour vos émissions, prenez-vous souvent les mêmes personnes, ou faites-vous en sorte de varier ?

Marie-Laure Augry : D'abord cela dépend des thèmes, mais on fait en sorte de changer le plus possible. Si vous allez sur le site de France 3, cliquez sur « Votre télé et vous », et vous verrez des émissions avec les invités présents. Celui qu'on a le plus sollicité, peut être trois fois en quatre ans, et pas toujours en plateau, c'est Jean-Marie Charon, mais il est resté un an et demi sans venir et très récemment il est intervenu en plateau, et on a fait un petit sonore sur un sujet. Mais nous sommes tout à fait preneurs de gens nouveaux dans ce domaine là.

Aurélia Lamy: De quelle manière vous y prenez-vous pour les trouver ?

Marie-Laure Augry : Mis à part quelques-uns qu'on peut connaître nous procédons de manière très empirique, et nous utilisons Google : on regarde, on voit. Jean Marie Bouissou qui est le spécialiste du Japon, moi je l'ai entendu sur Europe, et j'ai trouvé qu'il était intéressant, par la suite nous avons fait des recherches sur Google pour voir ses travaux et ses activités, et on l'a appelé. Soit nous avons l'occasion de voir dans une émission, ou d'entendre quelqu'un qui nous intéresse, soit je lis un article, et je mets beaucoup d'articles de côté qui sont faits par des chercheurs dont je note les noms, et après quand on est dans une thématique, on essaie de voir si on trouve le bon client, du moins la personne qui a les connaissances pour.

Aurélia Lamy : Selon vous qu'apporte un universitaire dans ce cadre là, face à un journaliste et face aux téléspectateurs ?

Marie-Laure Augry : Il a une fonction d'observateur, il permet de donner de la hauteur à l'échange, par son intervention il donne un peu de souffle, de réflexion qui va apporter autre chose, ou va nous permettre de comprendre pourquoi ça se passe comme ça ; l'uni-

versitaire donne des clés pour comprendre et analyser, et donner un peu de cohérence au discours et de la distance. Ce sont des interventions assez brèves, l'émission fait vingt six minutes et donc l'expert arrive un peu en appoint. Mais ensuite les interventions se prolongent sur internet et dans la foulée la discussion se poursuit, la deuxième partie n'est visible que sur le site.

Aurélia Lamy : Pensez-vous que ces chercheurs peuvent jouer également un rôle de médiation ?

Marie-Laure Augry : Il y a un échange qui est très impliquant entre le téléspectateur et le journaliste qui a traité le sujet. Le téléspectateur apporte son regard sur le sujet, sa critique, son analyse, son témoignage. Le chercheur expert se situe un peu en dehors du débat direct, mais justement il peut amener un point de vue, un regard, un lien, une autre analyse, en effet, c'est un peu un rôle de médiateur.

Aurélia Lamy : À votre connaissance les chercheurs sont-ils sollicités dans d'autres émissions, en dehors de la vôtre, et ont-ils ce rôle de médiation ?

Marie-Laure Augry : Je ne sais pas comment les autres chaînes fonctionnent, je ne sais pas si au niveau des programmes à un moment ou un autre il peut y avoir une réflexion avec l'intervention de gens qui apportent une expérience. Je n'ai pas l'impression qu'on le fasse beaucoup ça. Ce qui est un peu dommage d'ailleurs à mon avis.

SIC ET JEUX VIDEO : THÉORIES ET PRATIQUES AU SEIN D'UNE FORMATION INNOVANTE

► Alice Herniaux¹

Le département Services et Réseaux de Communication de l'IUT de Bobigny - composante de l'université Paris 13 - propose une offre de formation couvrant un large panel de métiers de la conception et du développement multimédia. Les Sciences de l'Information et de la Communication sont une des composantes majeures de ces formations. La licence professionnelle spécialisée en jeux vidéo vient compléter cette offre, dans un domaine connexe et complémentaire.

Ce diplôme focalise en particulier sur les métiers du « design » (dans l'acception anglo-saxonne de « conception ») spécifiques au jeu vidéo, soit ceux de Game Designer et surtout de Level Designer. Le Game Designer conçoit les données générales de « jouabilité » ou gameplay. Le Level Designer crée les niveaux et distribue les ingrédients de jeu afin de proposer une progression dans la difficulté, et la meilleure expérience de jeu possible. Il travaille en étroite collaboration avec les infographistes, les sound-designers et les développeurs, sans toutefois les suppléer.

Les jeux vidéo voient depuis quelques années leur champ d'application s'élargir, que ce soit en termes de publics, d'objectifs et de supports. Par conséquent les enseignements dispensés dans cette licence s'articulent autour de plusieurs dimensions :

- imagination et mise en forme d'idées (conception de jeu et de niveaux)
- compétences graphiques (création et organisation d'espaces virtuels)
- maîtrise technique (développement de prototypes pour la mise en évidence des idées proposées)
- approche socio-économique et juridique (modèles économiques, stratégie des acteurs économiques dans la production et la distribution, politiques publiques...)
- stratégie de communication et de web-marketing.

De surcroît, Nous accordons une attention particulière à la question des usages sociaux du jeu (ergonomie des jeux en fonctions des usages et des publics).

1. Responsable pédagogique de la licence professionnelle « Concepteur en Niveaux et Performances de Jeux vidéo et Numériques », Département Services et Réseaux de Communication, IUT de Bobigny. herniaux@univ-paris13.fr Bibliographie détaillée à la demande

Ainsi les enseignements convoquent-ils les théories et les différentes approches en sciences de l'information et de la communication, dans le cadre de cours théoriques mais également en les mesurant à la vision concrète des professionnels.

Le jeu considéré comme objet de communication

Le jeu fait son apparition depuis quelques années dans le secteur de la communication, sous la forme de jeux d'entreprises, dits « serious game », ou de jeux publicitaires ou à visée communicationnelle dits « advergame ». Ces formes sont étudiées et expérimentées dans le cursus, pour ouvrir les champs d'application, au-delà du secteur purement ludique.

Les supports de diffusion et les pratiques sont également en pleine mutation. Les jeux sur téléphone mobiles et sur les réseaux sociaux sont en train de modifier le paysage de cette industrie en s'adressant à de nouvelles cibles qui pratiquent et consultent différemment les jeux vidéo.

A ces nouveaux supports de jeux sont associés des contraintes et des modèles économiques complexes et risqués. En effet les jeux pour mobiles sont vendus pour une somme extrêmement réduite, il est donc nécessaire d'en vendre énormément pour rentabiliser la production. Quant aux jeux sur réseaux sociaux ils sont gratuits, mais basent leur rentabilité sur des micro-ventes d'objets virtuels et de fonctionnalités. Ces secteurs sont en outre très concurrentiels, ainsi les studios se doivent-ils de proposer des concepts forts se démarquant des autres, afin d'inciter à l'achat. Les métiers du Game Design et du Level Design sont au cœur de ces enjeux.

A travers ces nouvelles applications du jeu vidéo, ainsi que dans l'effort déployé par les éditeurs et les studios pour atteindre un public éloigné du joueur chevronné, on perçoit des objets d'études des sciences de la communication et de l'éducation. C'est pourquoi des enseignements universitaires orientés sur ces champs disciplinaires sont fondamentaux au sein de ce diplôme. Ainsi les étudiants abordent-ils les pratiques et usages des jeux vidéo, les jeux sur réseaux sociaux, la psychologie des joueurs, la théorie du jeu, l'analyse vidéo-ludique, l'histoire du jeu vidéo et

du game design, la socio-économie et le marketing du jeu vidéo... Ces modules sont enseignés par des enseignants-chercheurs ou des doctorants ayant ce secteur pour objet de recherche.

Des mises en pratiques réelles

L'industrie du jeu vidéo est jeune, les concepteurs et dirigeants d'entreprises sont souvent issus d'autres branches (graphisme, développement, marketing...). Beaucoup d'autodidactes passionnés ont été recrutés durant les premières années alors que les diplômes spécialisés n'existaient pas encore. Même si des formations dédiées apparaissent depuis plusieurs années, elles sont encore trop peu nombreuses pour couvrir les besoins des entreprises, particulièrement dans les métiers du développement et du game et level design. Les professionnels sont donc particulièrement intéressés par des formations qui intègrent aujourd'hui les enjeux spécifiques à ces métiers, d'autant que le secteur du jeu est certes attractif aux yeux des jeunes, mais proportionnellement moins rémunérateur que d'autres branches (le problème se pose notamment pour les programmeurs dont les salaires sont nettement plus élevés dans les SS2I).

Ce lien entretenu avec les entreprises prend toute sa signification dans le cadre de projets ambitieux en cours de développement. Ainsi un workshop a-t-il été organisé en janvier dernier afin de proposer aux étudiants d'imaginer un module de jeu sur le projet de serious game « ManEGe » (Management Energy Game). Porté par des chercheurs du LABSIC à la MSH Paris-Nord et l'entreprise UniLearning, ce jeu stratégique est destiné à des cadres du marché de l'énergie (ce projet est mené sous la responsabilité scientifique de Sarah Labelle, MCF à Paris 13). Les étudiants ont proposé - par équipe - un game document, qu'ils ont soutenu une semaine plus tard devant un jury composé de professionnels engagés sur ce projet, ainsi que d'enseignants. Ce type de collaboration, liée à des productions réelles, et avec une dimension de recherche et développement, est extrêmement motivante pour nos étudiants.

Nous sommes également partenaires d'actions de recherche orientées sur le domaine. En octobre dernier avait lieu à l'IUT de Bobigny une journée d'études « Yes oui Game, les nouvelles frontières du jeu vidéo » (organisée par Jean-Claude Lescure, professeur des universités désormais en poste à l'université de Cergy-Pontoise).

Les enseignants et les professionnels intervenants dans la licence professionnelle ont été largement mis à contribution lors de cette journée. Une exposition de retro-gaming organisée par l'association MO5.com, accompagnait cet événement.

Perspectives

Alors que la troisième promotion d'étudiants a commencé à suivre les cours, le programme de la licence s'affine, et le rapprochement entre le monde universitaire et l'industrie du jeu se consolide. Si l'on observe par exemple les résultats de l'appel à projet du ministère de l'économie et des finances dédié au « serious game » lancé en 2009, on observe que près d'un tiers de ces projets ont été mis en œuvre par des équipes mixtes entre professionnels et universitaires ou chercheurs. D'autres expériences plus récentes confirment depuis cette tendance, comme en 2010 le serious game « sauver Ada, jeux d'énigmes sur les métiers du web »² co-piloté, par une équipe de l'université Paris 13 et le cluster Cap Digital.

Au fil de l'intégration professionnelle de nos premiers diplômés, et de l'amélioration de la visibilité de cette formation, les professionnels se mobilisent plus volontiers dans le cursus, et les étudiants candidats sont de plus en plus nombreux. Malgré tout ce jeune diplôme est encore assez peu connu et nous tentons de mettre en place des actions pour mieux communiquer tant auprès du public que des professionnels et du milieu universitaire. Nous espérons ainsi faciliter l'intégration de nos étudiants dans l'entreprise et correspondre au mieux aux attentes des professionnels. Nous tenons avant tout à affirmer notre volonté d'ouvrir nos étudiants à tous les champs d'application et à la variété des publics touchés aujourd'hui par le jeu vidéo.

2. « Sauver Ada », jeu d'énigme sur les métiers du web. www.sauver-ada.fr

« PRIMAIRES À GAUCHE » AU MONDE.FR QUAND LES CHERCHEURS ONT LA PRIMEUR D'UN NEWSGAME ...

► Philippe Useille¹

► Aurélia Lamy²

Depuis son apparition dans le paysage médiatique, le serious game touche des domaines variés : l'économie (cyberbudget), l'humanitaire (Darfur is dying), la guerre (Kabul Ka-boom)... et maintenant l'information journalistique avec l'apparition du « newsgame ». Variante émergente des serious game, il s'agit d'une « application informatique dont l'intention initiale est de combiner, avec cohérence [...] des aspects sérieux (Serious) [...] avec des ressorts ludiques issus du jeu video (game).» (Alvarez, Djaouti, 2010 : 17). C'est lors de la création du newsgame « Primaires à Gauche » que LeMonde.fr et KTM Advance (société de E-learning) ont fait appel à une équipe de chercheurs universitaires du groupe « Journalisme 2.0 » qui s'est constituée autour de l'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille.

Initié par Florent Maurin, ce projet débuté en 2010 a été mis en ligne le 24 juin dernier. Si ce nouveau support de diffusion d'information est une illustration du renouvellement actuel des manières de faire du journalisme en ligne, et entre ainsi dans une dynamique d'innovation caractéristique de la rédaction du Monde.fr, ce développement pose de nombreuses questions et ne va pas sans prise de risque chez les initiateurs : « Très clairement pour nous ce projet c'est une tentative, c'est un projet expérimental, (...) je suis assez impatient de savoir ce que les gens vont en retirer, et s'ils vont en retirer quelque chose » (Florent Maurin, entretien réalisé le 11 mars 2011).

Face à cette incertitude, les chercheurs ont un rôle essentiel à jouer en mettant en perspective ces innovations et en les accompagnant par des enquêtes que les acteurs n'ont pas forcément la possibilité de mener eux-mêmes. Scherer constate en effet que « de plus en plus de médias traditionnels aux Etats-Unis s'associent avec des écoles de journalistes et des universités pour monter des projets : blog du New York Times et de la New York University

1. Laboratoire DeVisu, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis
philippe.useille@univ-valenciennes.fr
Bibliographie détaillée à la demande

2. Laboratoire GERIICO, Université Lille 3
aurelia.lamy@univ-lille1.fr
Bibliographie détaillée à la demande

sur l'East Village, blog de la Columbia University et du New York Times sur Brooklyn, unité d'investigation, etc. L'intérêt, outre évidemment de recourir à une main-d'œuvre bon marché, est de profiter des nouveaux usages des jeunes, décisifs dans la bataille pour la survie des médias » (2011 :147). Au-delà de cette vision utilitariste du chercheur, les concepteurs perçoivent leur présence comme « une formidable opportunité », une aide primordiale au développement du jeu : « ça nous donne l'occasion d'avoir un retour beaucoup plus évolué sur ce qu'on fait nous habituellement, sur ce qu'on a produit [...] il y a beaucoup de choses à questionner dans ce jeu [...] on pourrait le faire nous même mais évidemment on aura jamais le temps [...] c'est-à-dire qu'il y a non seulement les usages à tester mais je pense le jeu lui-même : sa conception [...] à la fois d'un point de vue entre guillemets vidéoludique, mais aussi d'un point de vue éthique, politique, journalistique » (Boris Razon, Rédacteur en chef du Monde.fr, entretien réalisé le 9 mars 2011). Pour les chercheurs impliqués, Primaires à gauche fut aussi une aventure qui aura permis de nouer un partenariat très enrichissant qui les a amenés à adopter une triple posture : observateur, expert et prescripteur.

L'observation participante

Tout d'abord, notre équipe² a participé depuis décembre 2010 à trois séances de playtests organisées par KTM Advance à l'École Supérieure de Journalisme de Lille: les chercheurs se sont glissés dans la peau des joueurs-testeurs pour s'intéresser ensuite aux pratiques de jeu chez les étudiants de l'ESJ. Les playtests sont des moments forts dans la conception d'un jeu : en effet, ce « travail de construction d'un expert artificiel d'évaluation de la qualité des jeux vidéo produit des résultats directement exploitables pour les professionnels : le conseil [...] et l'optimisation de leurs choix de gameplay » (Dominique Boullier, Audrey Lohard 2010 :106). Nous avons alors utilisé un questionnaire pré et post test afin de cerner non seulement les habitudes informationnelles des étudiants, leurs pratiques des jeux vidéo mais également leur perception de ce nouveau format d'information. Les concepteurs estimaient que les étudiants devaient sans doute partager les centres d'intérêt de l'audience du Monde.fr (la politique et les technologies), ce qui justifiait le choix de cette population pour faire les playtests. Or, les réponses des étudiants à nos questionnaires, ainsi que les échanges que nous avons eus avec eux ont montré qu'ils étaient peu nom-

2. Equipe constituée de :

- Gersende Blanchard, Maître de Conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, Laboratoire GERICO, université Lille 3
- Yannick Estienne, Chargé de mission recherche à l'École Supérieure de Journalisme (ESJ) de Lille, laboratoire GERICO
- Aurélia Lamy, Maître de Conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, Laboratoire GERICO, université Lille 3
- Philippe Useille, Maître de Conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, Laboratoire DeVisu, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

breux à être vraiment familiers des jeux vidéo. Cette erreur initiale d'appréciation n'est pas étrangère aux modifications apportées au jeu par la suite afin de le rendre plus accessible. Plus tard, d'autres playtests ont été organisés à la rédaction du Monde.fr. Là encore, notre présence au milieu des journalistes, les questionnaires suivis d'entretiens ont été une source précieuse d'information pour comprendre comment la rédaction appréhendait ce newsgame.

Une expertise

Les études d'usages ne peuvent se suffire quand il est question de la conception d'un nouvel objet médiatique tel que le newsgame. Les concepteurs ont souhaité produire un vrai jeu sans pour autant transiger sur le contenu éditorial. Il a donc fallu identifier ce qu'avait de spécifique l'approche vidéoludique de l'information qui, tant par les techniques employées que par les méthodes de conception, a orienté de façon décisive la conception de Primaires à gauche. Ainsi, le jeu vidéo modélise « sous la forme d'une machine complexe », selon l'un des concepteurs de KTM Advance, une campagne électorale et la manière dont on peut « conquérir l'adhésion des gens de gauche ». L'étude des composantes du game design a montré toute son importance pour faciliter l'adhésion ludique du joueur (univers sémantique, mécaniques de jeu ...). Par exemple, lors des playtests, les étudiants ont souhaité plutôt jouer avec des candidats réels qu'avec des personnages fictifs. La visée référentielle du newsgame en renforce donc la jouabilité, ce qui est l'un des traits propres à cette forme hybride. D'après ses promoteurs, le jeu vidéo, simulant la manière dont les choses fonctionnent, permettrait au joueur d'interagir avec le modèle proposé (Bogost, Ferrari, Schweizer, 2010 : 6). Le secret de la « rhétorique procédurale » du newsgame se cacherait donc dans les règles du jeu (le game play) qui transcrivent le message éditorial que veulent transmettre les journalistes. En cela, une analyse semi-pragmatique de contenu a mis en évidence comment ce nouveau format reformule les pratiques d'écriture et de réception de l'information.

Un rôle de prescripteurs

Au-delà des constats effectués grâce à l'analyse des questionnaires proposés aux étudiants de l'ESJ, nous avons mené des entretiens semi-directifs avec les journalistes testeurs au sein de la rédaction du Monde.fr. Les réponses apportées par ce public, déjà sensibilisé aux questions d'actualité et politiques mais pas forcée-

ment joueur, ont permis de faire émerger des éléments essentiels à l'évolution du jeu et nous ont aidé à formuler un ensemble de préconisations à destination des concepteurs du projet.

Nous avons notamment pu constater que ce nouveau format de diffusion d'informations a été perçu par les playtesteurs comme original, innovant, surprenant tout en restant cohérent avec l'esprit du Monde.fr, lié à la recherche de l'innovation. Cependant, pour certains, le jeu ne parvient pas (pour cette version intermédiaire) à provoquer une sensation de « plaisir » du fait que les règles restent difficiles à appréhender, notamment dans les niveaux supérieurs, en raison de la rapidité d'exécution demandée au joueur (le mode pause était alors absent). Cette difficulté a fait dire à certains playtesteurs que le jeu primait largement sur l'information : des utilisateurs ayant de bonnes connaissances politiques n'ont pas toujours saisi les objectifs, les liens entre les actions et les effets... Nos préconisations ont donc davantage porté sur le rythme de jeu, le tutoriel (alors presque inexistant) et la manière d'accorder plus de place au contenu éditorial perçu comme secondaire par rapport au game play.

La posture paradoxale du joueur : aide à la conception et approche critique

Les chercheurs qui ont pris part à ce projet collectif ont partagé une expérience riche d'enseignements. Il a d'abord fallu s'adapter au calendrier du projet, contraint par celui des « vrais » Primaires prévues en octobre 2011. Le temps journalistique est aujourd'hui un temps court caractérisé par la rapidité de production de l'information, de sa diffusion et le caractère éphémère de sa réception. A l'opposé, celui de la recherche se déploie avec plus d'amplitude ... La construction de l'objet, c'est-à-dire son objectivation scientifique, n'allait pas de soi non plus, surtout dans le cas du newsgame du fait de sa nouveauté radicale et déconcertante : « Personne ne sait quoi en penser », nous a avoué l'un des concepteurs. Avis partagé par les chercheurs. Le risque était de vouloir en penser quelque chose d'emblée. Pour éviter ce travers, le parti pris a été d'avoir une connaissance intime du jeu (en passant outre le fait que nous n'étions pas nous-mêmes des « gamers »). De même, il était inapproprié de croire que les chercheurs allaient révéler « un sens caché » du newsgame aux yeux des concepteurs en particulier. Ceux-ci étaient en effet parfaitement conscients des enjeux journalistiques, voire politiques de

« Primaires à gauche » tout en souhaitant assumer les risques liés à l'expérimentation. L'objectivation s'est donc construite pas à pas, à l'aide d'une conceptualisation progressive, nourrie par des allers retours avec le terrain, selon une dialectique qui fait interagir l'écoute, la compréhension des acteurs et le recul nécessaire à l'analyse. Ainsi, s'est construite au fil du temps une relation à l'objet et au terrain mêlant distance et proximité. Ce réglage a paru être le bon pour avoir un minimum d'empathie avec les acteurs et le recul nécessaire à la compréhension de ce qui prenait forme sous nos yeux au fil des semaines, jusqu'à la date tant attendue de la sortie du jeu (plusieurs fois repoussée pour cause notamment d'inculpation d'un directeur du FMI, personnage majeur de Primaires à gauche).

Finalement, ce travail consacré à l'expérimentation du newsgame se veut une contribution à la recherche consacrée à l'évolution du journalisme en ligne. Primaires à gauche se trouve, au carrefour de multiples questionnements qui travaillent ce champ : sur l'innovation technique, les modalités de production de l'information en ligne, ses usages sur le web, la reconfiguration des identités professionnelles (Réseaux, n° 160-161, janvier-mars 2010). A coup sûr, jouer à Primaires à gauche nous donne et nous donnera encore matière à pensée, tout en s'amusant...objectif atteint pour ce qui nous concerne !

Bibliographie

Alvarez J., Djaouti D., *Introduction au serious game*, Paris, Questions théoriques, 2010

Bogost, Ferrari, Schweizer, *Newsgame. Journalism at play*, MIT Press, Cambridge, Massachusetts, London, England, 2010.

Boullier D., Lohard A., in *Les Jeux vidéos au croisement du social, de l'art et de la culture*, dir. Craipeau S., Genvo S., Simonnot B., *Questions de communication*, série actes 8, Nancy, 2010.

Scherer E., *A-t-on encore besoin des journalistes ? Manifeste pour un « journalisme augmenté »*, PUF, Paris, 2011.

LA MÉDIATISATION NUMÉRIQUE DU VIN

► Gino Gramaccia¹

► Marie-Isabelle Bardon²

A l'évidence, le marketing du vin est devenu une pratique interdisciplinaire : si les objectifs commerciaux sont classiques - par exemple s'assurer de la fidélité d'une clientèle - les stratégies de discours pour la construction de l'offre empruntent aux sciences économiques, politiques, sociologiques, et bien sûr à la littérature... Plus encore, et l'usage intensif de l'Internet n'y est dans sans doute pas étranger, on observe des formes étranges de métissages politiques, culturels, symboliques, et, comme on peut s'y attendre, écologiques, dans les discours censés assurer la « défense » du vin. On notera par exemple cette évolution chez les blogueurs du vin ou encore dans les éditoriaux de revues numériques³. De fait, depuis une dizaine d'années, les nouvelles applications du « Web 2.0 » (réseaux dits sociaux, blogs...) auront largement contribué à ce phénomène de communication hybride. Au fond, au moyen de ces multiples hybridations et truchements numériques, le vin serait devenu le produit d'une « l'industrie culturelle globale⁴ ».

L'information numérique vitivinicole

La synchronisation des outils numériques (bases de données, blogs, réseaux sociaux) permet professionnels du vins (producteurs, négociants, amateurs éclairés, chalands virtuels...) de consulter très rapidement des données fiables et cohérentes. Par exemple, des courtiers bordelais ont pris l'initiative de créer un site Internet pour référencer les tarifs des millésimes pour 250 propriétés bordelaises prestigieuses (crus classés et assimilés). Au total, 4700 références sont maintenant disponibles en ligne⁵. Un accord passé avec un site comparateur de prix (www.wine-decider.com) permet de connaître les prix de vente auprès du consommateur final. Dans cet exemple, l'accès informatique à l'information de référence intervient comme un facteur de normalisation et de régulation numériques de données commerciales sur un marché mondial. D'autres innovations comme le projet Smartphone de Bordeaux⁶ et le procédé Vinoreco, dispositifs dits de « packaging détaché » sont autant de possibilités pour le consommateur d'effectuer des options d'achats éclairées.

1. Centre de Recherche, d'Études et de Développement – IUT Bordeaux 1, Laboratoire MICA – Université Bordeaux 3 gino.gramaccia@u-bordeaux1.fr

2. Doctorante au MICA – Université Bordeaux 3 marie.isabelle.bardon@wanadoo.fr

3. Cf. La Lettre de Vitisphère.

4. Philippe Bouquillion et Jacob T. Matthews ; Le web collaboratif ; Presses Universitaires de Grenoble ; 2010

5. Cf. Journal Sud-Ouest du mardi 9 mars 2010 ; l'article de César Compadre ; « Une côte des grands bordeaux ».

6. <http://webcaviste.com/a/smart-bordeaux-conseil-interprofessionnel-vin-bordeaux-civb-application-smartphone-base-donnees-vin-christophe-chateau/>

Un large registre éditorial numérique

La pluralité des voies informationnelles sur le vin, les possibles retombées financières qu'elle semble offrir font que le registre éditorial vitivinicole sur Internet est très étendu. Plusieurs revues d'informations en ligne enrichissent les publications déjà disponibles sur les métiers du vin. La revue Matévi⁷, par exemple, propose un ensemble encyclopédique des activités vitivinicoles sous la forme de fiches techniques. Tel est, également, les cas des plates-formes de la France Agricole⁸ ou encore de la revue Vitisphère⁹. Dans la sphère universitaire, l'équipe de recherche RAUDIN de l'Université de Bordeaux 3 publie numériquement le point des enquêtes, des travaux de recherche et des formations dans les multiples secteurs de l'agriculture en Aquitaine. Ces publications numériques sur le vin sont très emblématiques d'une urgence stratégique à communiquer sur les enjeux multi-professionnels de la production vitivinicole. Le foisonnement des initiatives communicationnelles et culturelles associées aux stratégies de marketing et de vente, la très grande diversité des médiateurs, les institutions politiques, syndicales et scientifiques, tous ces processus, tous ces acteurs ont élevé le vin à la dignité d'un genre sociétal, autrement dit d'un grand objet « collaboratif ».

L'étampe numérique

Les outils numériques ont pour premier effet pratique la multiplication et la diffusion à très grande échelle de fragments de messages à grande portée symbolique. Le fragment - et en premier lieu, l'étiquette - est la version modernisée de l'étampe en référence au nom du château et graphismes gravés sur les caisses en bois destinées à stocker et à conditionner les bouteilles. La propagation d'étampes numériques sur le vin est sous tendu par le principe de la captation¹⁰. Elle constitue l'un des moyens stratégiques et communicationnels pour saisir « les acteurs désirables pour l'agent de captation et a priori hors de son contrôle »¹¹. Ainsi, par exemple, la formation d'un capital de réputation d'un vignoble tient aux formes symboliques de l'étampe numérique. Des procédés tels que la dégustation en ligne, l'utilisation de plusieurs langues, dont bien évidemment l'Anglais, la publication d'événements ou de partenariats prestigieux marquent bien une volonté de différenciation par l'étampe. La métaphore écologique de pollinisation numérique¹² de Yann Moutier-Boutang rejoint cette hypothèse de l'étampe vitivinicole essayant sa propre différenciation symbolique.

7. <http://www.matevi-france.com/>

8. <http://www.lafranceagricole.fr/>

9. <http://vitisphere.com/>

10. Cochoy, Franck ; La captation des publics ; Presses Universitaires du Mirail ; 2004

11. Ibid. ; p. 14

12. Yann Moutier-Boutang ; L'abeille et l'économiste ; Paris : Carnets Nord ; 2010 ; p. 118

Le blog des producteurs de vin en Aquitaine

En Aquitaine, 72 % les producteurs de vin utilisent Internet mais seulement 3 % d'entre eux animent un blog¹³. Le blog est un espace numérique dédié à la création et à l'invention de contenus. C'est un outil d'auto-publication qui permet l'exercice d'une compétence sociale¹⁴ d'intelligibilité de son milieu, de son contexte, de son vécu. Les vigneron, les viticulteurs blogueurs diffusent sur Internet un discours personnel, parfois intime sur fond d'expériences tirées de leur vie professionnelle. Le blog est ainsi, un support au service de l'émission de particularités et de spécificités professionnelles.

Globalement, quatre thèmes structurent les publications numériques de ces blogs : « Dans la vigne », « Au chai », « Les orientations agricoles », « Les actualités du domaine ». « Dans la vigne », fait référence, pour le visiteur internaute, au degré de réactivité et d'adaptabilité de l'organisation professionnelle viticole face à des éléments incontrôlables et imprévisibles que sont la météo ou les maladies. « Au chai » concerne le moment de la vinification, même si les secrets de fabrication sont préservés. Le vocabulaire utilisé est technique. « Les orientations agricoles » montrent le déploiement de techniques manuelles ou mécaniques et justifie ainsi une viticulture et une vinification émancipées de l'emprise chimique. « Les actualités du domaine » décrivent des faits, des événements remarquables. La récompense d'un millésime ou d'une cuvée, la parution d'un article vantant les qualités œnologiques d'un vin, la réfection ou l'amélioration d'espaces agricoles sont autant d'éléments qui participent à la réputation du domaine.

L'eurythmie numérique

Dans leur ensemble, les blogs des producteurs de vin aquitains renseignent sur deux tendances communicationnelles. Nous appellerons eurythmie numérique la cohérence des axes thématiques et l'équilibre des modes de publication en référence au vocabulaire architectural. Certains blogs ont un style conventionnel. La présentation est conçue selon des modèles de logiciels préétablis. La fréquence des publications de billets est constante, celle des commentaires est en revanche faible, voire nulle. La liste du nombre de renvois numériques (les liens) est limitée et utile. Souvent, le premier lien disponible coïncide avec le site Internet de l'exploitation qui, lui, est presque toujours à vocation marchande (vente en ligne). Les billets publiés expriment l'importance des procès de

13. Ces chiffres sont tirés de la brochure « Equipements, usages et perception des TIC dans les exploitations agricoles aquitaines ; enquête régionale » coordonnée par Aurélie Laborde et Nadège Soubiale dans le cadre du projet RAUDIN.

14. Rebillard ; Franck ; Le web 2.0 en perspective : une analyse socio-économique de l'Internet ; Paris : L'Harmattan, 2007

travail. La présence des hommes, la maîtrise par l'expérience, la précision des gestes techniques constituent le cœur argumentatif des principes de la fabrication artisanale. On est là très proche des discours véhiculés dans le champ de l'artisanat d'art.

D'autres blogs ont un style mosaïque. Les publications sont affranchies des cadres traditionnels de présentation. Le nombre de liens est dense et leur nature est prescriptive. Il y a autant de renvois numériques que l'on peut compter de références à la production du domaine (blogs amis, webcavistes, œnologues, revues spécialisées, événements artistiques, manifestations gustatives et/ou œnologiques). C'est l'événement qui génère la mise en ligne et c'est ce qui explique une fréquence erratique de billets publiés et celle des commentaires en retour à la mesure de cette tendance. Le mode d'expression privilégié repose sur la preuve. Ce qui fait preuve, ce sont toutes les marques externes de la reconnaissance. Tout se passe comme si la multiplication des faisceaux de légitimation attestait d'un fort degré de renommée.

Le blog des producteurs de vin en Aquitaine est un des reflets de la propagation numérique des discours sur le vin et d'une certaine forme de médiatisation de la relation marchande. Conçus comme des vitrines, chaque style de blog repose sur la transposition numérique d'une conception particulière de la relation marchande. Le blog de style conventionnel illustre un mode de « capture » ordinaire, conforme à l'ordre normal et habituel du commerce, attirer le client. Le blog de style mosaïque déploie un mode de « capture » dynamique. La surabondance des références informationnelles crée les conditions d'une renommée, les prémisses nécessaires à la construction ou la consolidation d'une image de marque.

Conclusion

Enjeu économique et sociétal, la production vitivinicole est devenue l'objet d'un impératif communicationnel. À l'heure numérique, la sphère vitivinicole investit de ses multiples discours, un espace métissé où s'entremêlent des formes nouvelles de captation sociale, économique, culturelle et politique. Dans cette configuration, les dispositifs techniques, technologiques entretiennent un rapport très étroit avec les dispositions et les positions sociales des individus¹⁵. Et pour en rendre compte, des modèles d'analyse restent encore à inventer.

15. Cf. : Cochoy, Franck ; La captation des publics ; Presses Universitaires du Mirail ; 2004

Bibliographie

BOUQUILLION, P. ; MATTHEWS, J. T. ; *Le Web collaboratif* ; Presses Universitaires de Grenoble ; 2010

BOURDIEU, P. ; *Raisons pratiques* ; Editions du Seuil ; 1994

COCHOY, F. ; *La captation des publics* ; Presses Universitaires du Mirail ; 2004

KLEIN, A. (sous la direction de) ; *Objectifs blogs !* ; Paris : L'Harmattan ; 2007

MOULIER-BOUTANG, Y. ; *L'abeille et l'économiste* ; Paris : Carnets Nord ; 2010

REBILLARD, F. ; *Le Web 2.0 en perspective* ; Paris : L'Harmattan ; 2007

TAPSCOTT, D.; WILLIAMS, A.; *Wikinomics* ; Paris : Pearson Education France ; 2007

REPLIC : L'ASSOCIATION DES DOCTORANTS

► **Mélanie Bourdaa**¹

Le Réseau Pluridisciplinaire pour l'Information et la Communication (REPLIC) est l'association des doctorants et jeunes docteurs du Laboratoire MICA (Médiation, Information, Communication, Art) de l'Université de Bordeaux 3. Créée il y a 8 ans, cette association a évolué pour s'adapter aux souhaits des doctorants et à l'environnement actuel des études doctorales.

La genèse d'un projet de rassemblement

Le REPLIC est né de la volonté de rassembler des étudiants autour des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC). En 2003, la promotion de DEA en SIC de l'Université de Bordeaux 3 comptait 17 nationalités différentes parmi ses membres. Les étudiants ont alors décidé de mettre en place une association leur proposant un lieu d'échange et de rencontre. Sous l'impulsion de Karine Turcin et Benoit Cordelier, un premier site Internet est créé et des réunions de travail ainsi que des séminaires autour de thématiques communes ponctuent les débuts de la thèse. Malheureusement, cette initiative s'essouffle au fur et à mesure des soutenance des membres fondateurs et de leur éparpillement aux quatre coins du monde.

Une nouvelle impulsion, de nouvelles actions

En 2009, Mélanie Bourdaa et Lætitia Biscarrat décident de reprendre l'association REPLIC afin de proposer aux doctorants et jeunes docteurs du MICA un espace qui leur appartient et qui les aide dans leurs recherches et leurs démarches. Le premier objectif a été de créer un logo afin de proposer une identité visuelle fédératrice pour l'association. Ce logo, qui reprend les couleurs du logo du laboratoire MICA, symbolise la convergence et l'interdisciplinarité propres aux Sciences de l'Information et de la Communication.

Dans le but de diffuser le plus grand nombre d'informations institutionnelles, universitaires ou administratives, le REPLIC a mis en ligne un blog (<http://replc.blogspot.com/>) qui relaie toutes les informations utiles pour les doctorants et jeunes chercheurs.

Ce blog est renforcé par une lettre d'informations, diffusée tous

1. Université de Bordeaux 3,
Laboratoire MICA.
melaniebourdaa@yahoo.fr

les 15 de chaque mois, à destination des doctorants et jeunes chercheurs inscrits au MICA. Le principe d'échange d'informations fonctionne puisque les doctorants peuvent envoyer, sur une boîte électronique dédiée, les informations qu'ils jugent intéressantes et que l'équipe du REPLIC postera ensuite sur le blog pour la communauté.

En mai 2009, le REPLIC a lancé sa première journée d'études intitulée « Communication et identité(s) : (en)jeux des représentations », financée par le MICA, l'école doctorale de Bordeaux 3 et le Conseil Régional sur appel à projets. Cette journée dédiée aux doctorants et jeunes docteurs visait à favoriser une réflexion transversale et pluridisciplinaire autour d'une thématique commune, afin de valoriser les savoirs et spécificités des jeunes chercheurs.

Une conférence d'ouverture de Xavier Daverat, Professeur à Bordeaux 4, intitulée « Se noircir, se blanchir... Masques d'une altérité : Ali Baba goes to town, de David Butler et Snader Telescriptions de Nat King Cole », a permis de lancer les débats autour de la notion d'altérité et de proposer des réflexions qui ont été poursuivies en sessions parallèles. 24 communications ont ainsi suivi divisées en six thématiques principales permettant d'offrir le panel le plus large possible autour de ces problématiques :

- des représentations du genre ;
- identités, communication et médiations ;
- corporéité, productions de soi et (in)déterminations ;
- identité(s) de territoire ;
- du visible et de l'invisible ;
- identités et cultures populaires.

Chaque table ronde était animée par un professeur, un Maître de Conférences du laboratoire MICA, ou un doctorant en fin de thèse, afin de proposer des débats et des perspectives de recherche sur les thématiques abordées, et d'accompagner les doctorants et jeunes chercheurs dans leurs réflexions.

Cette journée d'études et de valorisation de la recherche avait pour objectif de mettre en perspective et de débattre des problématiques des identités et de leurs représentations dans la société contemporaine.

Cette journée de rencontre et de débats a surtout permis aux doctorants de se retrouver et a proposé une tribune d'échanges autour de thématiques communes analysées dans le champ disciplinaire des Sciences de l'Information et de la Communication. Cette journée d'études a rassemblé des doctorants et jeunes chercheurs locaux, issus du laboratoire MICA, mais également des doctorants et jeunes docteurs de différentes universités françaises (Toulouse 2-Le Mirail, Paris 8, Nice), ainsi que des doctorants venus de pays Européens (Roumanie, Espagne ou encore Belgique).

Les enjeux d'une association

Le REPLIC s'inscrit dans une politique de collaboration avec les autres associations doctorantes de Bordeaux 3, et plus largement de l'Université de Bordeaux. En effet, les associations doctorantes sont regroupées autour du pôle Aquidoc qui aide à la valorisation et aux échanges entre les différentes associations et les différentes disciplines. Aquidoc, elle-même une association, a pour ambition de favoriser l'insertion des doctorants et jeunes docteurs dans la vie active, que ce soit dans les métiers de l'enseignement et de la recherche ou dans le privé. Pour cela, Aquidoc anime chaque année un forum qui permet aux doctorants et jeunes chercheurs de rencontrer des responsables d'entreprises et de proposer des alternatives aux métiers d'enseignants-chercheurs et de chercheurs.

Une association rassemblant les doctorants est importante, particulièrement dans un laboratoire comme le MICA, qui compte plus d'une centaine de doctorants inscrits en thèse. Les doctorants ont besoin, de leur propre aveu, d'un lieu qui fédère, un espace qui leur ressemble et qui leur propose des informations, des activités et de promouvoir leur recherche.

Une association telle que le REPLIC a plusieurs buts affichés : rassembler les doctorants, proposer et partager des informations utiles, mettre en place des actions de valorisation de la jeune recherche en Sciences de l'Information et de la Communication. Un des enjeux du REPLIC est de proposer aux doctorants de débattre de leurs recherches et de leurs thématiques dans un cadre qui rassemble les enseignants-chercheurs confirmés et les doctorants.

Les associations de doctorants doivent également proposer des collaborations avec les écoles doctorales pour développer l'offre de formation et de séminaires de recherches aux doctorants. Dans ce but, le REPLIC proposera l'année prochaine, en complément des offres de formation de l'école doctorale de Bordeaux 3, des sessions d'aide à la préparation des dossiers de qualification et de recrutement aux postes de MCF, supervisées par des professeurs et maitres de conférences siégeant au Conseil National des Universités de la 71^e section (Sciences de l'Information et de la Communication).

L'ART DU SON

► Blandine Schmidt¹

Malgré sa place omniprésente dans la société, la radio est le parent pauvre des recherches menées sur les médias en Sciences Humaines. Loin d'être récentes, elles ont toutefois tendance à prendre de l'ampleur dans la communauté scientifique. Les thématiques de recherches se multiplient et prennent de plus en plus en compte les évolutions apportées par Internet. L'importance croissante des recherches sur ce média peut être illustrée par la constitution de groupes de chercheurs comme par exemple le Groupe de Recherches et d'Études sur la Radio (GRER) créé en 2005 à Bordeaux.

L'article que je vous propose ici souhaite se concentrer sur un genre souvent méconnu : la création radiophonique. Au centre de nombreuses réflexions depuis les origines de la radio, elle est de nos jours en pleine mutation. En effet, compte tenu du développement des technologies numériques et de l'Internet, quelles sont les évolutions en cours pour la création radiophonique ? Appuyant ma réflexion sur des travaux de recherche, j'utiliserai également des éléments biographiques pour illustrer mes propos. Actuellement doctorante en Sciences de l'Information et de la Communication, je concentre une grande part de mes recherches au média radiophonique. En parallèle, je réalise des créations radiophoniques depuis quatorze ans et participe depuis 2007 à son développement et à sa promotion par le biais de l'association « Est-ce que t'entends ce que je vois ? » (<http://www.estceque.blogspot.com>).

Le son est partout, il nous entoure. Il construit notre présent au quotidien et réveille nos souvenirs passés. Alors que le bruit est souvent perçu comme une nuisance, le son est considéré comme étant plus agréable pour l'oreille car il est doté d'une certaine harmonie ou musicalité. À la radio, il est utilisé et exploité pour produire du contenu. La matière sonore avec laquelle travaillent les producteurs comprend à la fois les voix, les ambiances sonores et les sons produits ou émis par un objet, un être vivant ou un élément de la nature. La création radiophonique va travailler, expérimenter et valoriser cette matière sonore allant au-delà de

1. Laboratoire MICA (EA : 4426),
Université de Bordeaux 3
schmidt.blandine@gmail.com

la simple restitution des sons enregistrés. Plus que la simple utilisation artistique de la matière sonore pour concevoir une œuvre originale, la création radiophonique tient compte des conditions spécifiques d'enregistrement, de diffusion et de réception du média radiophonique. En ce sens, Yann Paranthoën préférerait parler d'expression radiophonique. « L'expression radiophonique doit naître des sons, ce qui suppose qu'il y ait des sons au départ, qu'on se soit livré à une sorte d'extraction dans la réalité sonore, qu'on ait extrait un bloc sonore d'où va naître l'expression. (...) Moi, j'aimerais me comparer à un peintre ou à un sculpteur, plutôt qu'à un écrivain... Quand je mixe par exemple, j'utilise mes six magnétos comme une palette. La voix d'un tailleur de pierre, le moteur d'un bateau, un chien qui aboie, ce sont autant de couleurs qui vont trouver leur place dans une peinture. Ma démarche est également celle d'un tailleur de pierre. Je parlais tout à l'heure du stade de l'extraction : l'enregistrement d'une conversation par exemple. Eh bien, cette conversation n'est pas l'expression radiophonique. Il est possible qu'on y arrive par le montage, la redistribution des mots et des phrases. » (PARANTHOËN Yann, *Propos d'un tailleur de son*, Arles, Phonurgia nova éditions, 1990, p 23 – 24).

Les producteurs ont trouvé à la radio un espace propice pour pratiquer leur art et le diffuser. En France, la station publique France Culture a assuré depuis plusieurs années le développement de la création radiophonique sur les ondes. En 1943, Pierre Schaeffer fonde le « Studio d'Essai » au sein de la Radio-Télévision Française dédié à l'expérimentation radiophonique en tant qu'art. Forte de cette héritage, la station met en onde dès 1969 « L'Atelier de création radiophonique ». Aussi appelé « ACR », il propose à des artistes de tous horizons de se confronter à la matière sonore. Créé par Alain Trutat et Jean Tardieu, « il a non seulement donné aux créateurs un espace d'expression, mais a aussi contribué à une «grammaire» sonore fondée sur l'expressivité du son ainsi que sur ses potentialités musicales et dramatiques. Grâce aux réalisateurs et aux techniciens de la radio, ce langage expérimental a pu être intégré à la pratique radiophonique de France Culture, de France Inter et d'autres radios locales ou décentralisées. » (COHEN Andréa, « Les compositeurs et l'Art radiophonique », Site Internet du GRER, <http://www.grer.fr>, 2009). Ce genre tient toujours une place notable au sein de radios associatives françaises

telle que Radio Grenouille sur Marseille ou Jet FM sur Nantes. Sur les radios publiques, il a tendance à être de moins en moins présent au fil des années allant jusqu'à remettre en cause la notion d'auteur de radio.

Avec l'arrivée des technologies numériques et la réduction du coût du matériel, les producteurs sont sortis des studios et s'émanent progressivement des stations de radio. Ceci leur permet de se libérer de la contrainte du temps à la fois au niveau du délai de réalisation qu'à celui de la durée de l'œuvre elle-même. Aujourd'hui, diverses structures œuvrent au développement de la création radiophonique en France. Il peut s'agir de musées, de compagnies de théâtre ou de danse, d'entreprises privées, de fondations ou d'associations, etc. Les web radios jouent également un rôle important et s'imposent progressivement comme les nouveaux temples de la création radiophonique. Une des plus populaires, ARTE Radio (<http://www.arterradio.com>) a su se démarquer de l'offre actuelle par son originalité et son dynamisme.

Créée en 2002 par Silvain Gire et Christophe Rault, cette web radio offre une interface en ligne de diffusion à la carte d'objets sonores en tout genre : reportage, création, documentaire, fiction et chronique. Mettant le travail d'écriture sonore et la qualité de prise de son au premier plan, leurs productions ne comprennent ni musique d'ambiance, ni commentaire, ni voix off. Explorant la représentation sonore de l'intimité, elles ont pour thématiques le monde, les modes de vie, la politique, la poésie, l'imaginaire.

ARTE Radio offre également un espace d'expression à ses auditeurs sous la forme de forum mais aussi un espace de diffusion. En effet, depuis octobre 2006, les audioblogs permettent de créer sa « propre radio en ligne » en l'alimentant de ses productions sonores. Ceci nous montre bien que la création radiophonique n'est plus seulement réservée aux professionnels, mais qu'elle est de plus en plus à portée de tous. Rencontrant un fort succès de la part du public (plus de deux mille audioblogs ont été créés à ce jour), ARTE Radio a su imposer son style sur le web et a fortement contribué à faire connaître la création sonore en France.

En France, la création radiophonique est au centre de nombreuses manifestations culturelles qui attirent un public de plus en plus

vaste. Moment d'écoute et de partage, c'est aussi l'occasion pour les professionnels et le public d'échanger et de débattre tout en faisant un état des lieux de la création radiophonique contemporaine. Alors qu'aujourd'hui les productions radiophoniques font l'objet d'une écoute individuelle, les écoutes collectives viennent contrecarrer cette pratique. Par analogie, on peut considérer qu'il s'agit d'une séance de cinéma sans images, c'est à dire d'une représentation publique d'une œuvre sonore. Ces rendez-vous sonores se répandent en France essentiellement lors de manifestations annuelles autour de la radio comme par exemple le festival des écoutes radiophoniques « Sonor » à Nantes, le festival de la radio et de l'écoute « Longueur d'ondes » à Brest, le festival du théâtre radiophonique francophone « Les radiophonies » à Paris, ou de manière plus événementielle avec ARTE Radio ou l'association « Est-ce que t'entends ce que je vois ? » sur Bordeaux. Cette dernière a défini quelques règles de base pour ses écoutes collectives, la qualité d'écoute étant une exigence particulière. Les lieux choisis (un café, un salon de thé, un bar à vin, une médiathèque, etc.) offrent un certain confort aux auditeurs (coussins, canapés, tapis) et doivent respecter le silence durant le temps de l'écoute.

Les productions sonores sont des longs formats diffusés sur des enceintes de qualité professionnelle afin d'optimiser les conditions d'écoute. Chaque séance est clôturée par un débat avec le producteur de l'œuvre sonore diffusée afin que les participants puissent donner leurs impressions, poser leurs questions et échanger leurs opinions. Considérée par beaucoup comme une expérience déroutante, l'auditeur doit apprendre à se laisser porter par les sons. L'absence d'image permet de développer l'imaginaire, ceci étant soutenu par divers indices sonores. Les dispositifs présents rythment les œuvres, aident l'auditeur dans son écoute et le guident dans son introspection. La nature collective des écoutes permet d'entrer en interaction avec les autres et de partager une expérience originale.

De la théorie à la pratique, la création radiophonique a su imposer l'originalité de sa démarche dans une société de plus en plus tournée vers l'image. Elle attire aujourd'hui de plus en plus de monde, allant des producteurs qui ne dépendent plus exclusivement des stations de radios et qui ont su trouver de nouveaux espaces de diffusion, aux auditeurs affinant de plus en plus leur

écoute et étant à l'affut de nouveautés. Au-delà de la démarche artistique, le son est aussi employé dans un but pédagogique afin d'éduquer les oreilles et d'aider à la prise de conscience de notre environnement sonore ce qui contribue à la constitution d'une mémoire collective. Pour pénétrer dans ce monde infini, il ne vous reste plus qu'à fermer les yeux et ouvrir grand vos oreilles.